

TIZI-OUZOU : MARCHE CONTRE L'INSÉCURITÉ

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

Urbanisme VERS LA DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS NON RÉGULARISÉES



Publicité

Louisa Hanoune
**BOUTEFLIKA,
BENHADID ET DES
INTERROGATIONS**



Affaires KBC et cession
d'actifs d'El Khabar

**VERDICT
CE MERCREDI**



**APPEL D'OFFRES POUR
25 SITES MINIERS**

Près de 200 hectares
de forêts ravagés par
le feu en 24 heures

P. 4

Facebook illimité

ooredoo

facebook illimité + Internet

à 50 DA
Valables 2 heures

*151# choof.ooredoo.dz Réseau de vente

ooredoo.dz

Facebook illimité et 50 Mo d'internet valables deux heures. Forfait disponible pour les clients particuliers et entreprises. Plus d'informations au : 0550 000 333 pour les particuliers / 0550 000 330 pour les entreprises

Louisa Hanoune
Bouteflika, Benhadid et des interrogations



M. Aziza

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, est revenue longuement hier sur le message du président de la République adressé au peuple à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la jeunesse, estimant que «le message a fait abstraction de l'actualité préoccupante du pays». Pour elle, le président de la République s'est beaucoup focalisé sur l'histoire de notre guerre de révolution et sur les acquis réalisés entre la période 2009 jusqu'à 2014, sans parler de l'actualité économique et sociale préoccupante de notre pays. «C'est comme si le temps s'était arrêté à 2014!», dit-elle devant les membres du bureau national du parti au sein du siège de son parti. Louisa Hanoune regrette qu'après 45 ans d'indépendance, l'Algérie est toujours à la croisée des chemins, et ce, malgré quelques acquis. Pis, affirme-t-elle, «les incertitudes qui planaient durant l'été 1962, pèsent aujourd'hui sur l'avenir de notre pays». Elle prédit un scénario catastrophique pour l'Algérie, si le régime en place ne revoit pas sa copie ou ses contre-réformes qu'il veut réaliser en un temps très court, sans se soucier des conséquences.

Louisa Hanoune met en garde le régime en place contre les effets de la politique antisociale et d'une austérité profonde que compte appliquer les pouvoirs publics. Et d'affirmer que même si le pays n'est pas totalement déficitaire, il n'en demeure pas moins que les effets de la dépréciation continue de la monnaie nationale, la baisse probable de la consommation, étant donné que les contre-réformes menacent la classe moyenne, l'Algérie ne sera pas à l'abri d'une récession certaine.

La secrétaire générale du PT avér-

tit, en outre, sur les dangers de l'endettement extérieur, si recommandé par le FMI et la Banque mondiale pour notre pays, bien évidemment avec des conditions qui conduisent au démantèlement de la République et du secteur public. Hanoune s'inquiète du changement radical de la politique sociale et économique du pays. Et d'affirmer que l'éloge fait par le département d'Etat américain sur le marché algérien en le considérant d'attraitif et lucratif et l'éloge fait à la politique algérienne actuelle «est un signe qui fait peur», précise Hanoune. Pour la SG du PT, «c'est simple, les Américains soutiennent totalement la politique comprador adoptée par le régime en place». Un régime qualifié par Louisa Hanoune de régime «périme» et «décomposé». Et d'affirmer par ailleurs que tout régime politique qui n'accepte pas la critique et la satire politique est voué à la disparition.

«Le président est-il au courant?» Louisa Hanoune a renouvelé encore une fois ses doutes sur la paternité des décisions prises au sommet de l'Etat que ce soit sur le plan politique ou sur le plan économique. Elle s'est interrogé : «Est-ce que le président Bouteflika est au courant que le général à la retraite Hocine Benhadid, en détention depuis dix mois, est très malade?». Elle a également évoqué le sort des dirigeants de KBC et Ness Prod, Mehdi Benaïssa, son collègue Ryad Hartouf et Mounia Nedjai, cadre au ministère de la Culture, qui sont encore en prison. Pourtant, affirme-t-elle, ces derniers n'ont pas pillé les deniers publics, ils ne sont pas poursuivis pour des affaires de corruption. «Ils n'ont pas commis de crime». Louisa Hanoune regrette le fait qu'une artiste, cadre au ministère de la Culture soit emprisonnée parce qu'elle avait signé une autorisation d'une émission de télévision.

Hydrocarbures Hausse de la production au 1^{er} trimestre

La production du secteur des hydrocarbures a affiché une hausse de 3,3% au premier trimestre 2016 par rapport au même trimestre 2015, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette progression intervient après des baisses consécutives enregistrées en 2015 : -7,1% au 1^{er} trimestre (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), -2% au 2^{ème} trimestre (par rapport au 2^{ème} trimestre 2014), -1,4% au 3^{ème} trimestre et -1,8% au 4^{ème} trimestre. La production des hydrocarbures a reculé de 3,1% sur l'année 2015 par rapport à l'année 2014. Il est cependant constaté que l'évolution remarquable de la production du secteur des hydrocarbures sur

les trois premiers mois de 2016 a été notamment tirée par l'activité de liquéfaction de gaz naturel qui a enregistré une croissance de 21,5% comparativement au 1^{er} trimestre 2015. Sur l'année 2015, cette activité a décelé de 4,5% : -17,7% au 1^{er} trimestre 2015 (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), +10,2% au 2^{ème} trimestre (par rapport au 2^{ème} trimestre 2014), -4,3% au 3^{ème} trimestre et -5,9% au 4^{ème} trimestre 2015. Pour l'activité de raffinage de pétrole brut, elle a augmenté de 5% au premier trimestre 2016. Sur l'année 2015, cette activité a baissé de 2,4% : -8,9% au 1^{er} trimestre 2015 (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), -6,1% au 2^{ème} trimestre (par rapport au 2^{ème} trimestre 2014).

mestre 2014), +1,5% au 3^{ème} trimestre et +3,9% au 4^{ème} trimestre 2015. Mais à la différence des activités de liquéfaction de gaz naturel et de raffinage de pétrole brut, celle de la production de pétrole brut et de gaz naturel a connu, par contre, une baisse de 0,5% au 1^{er} trimestre 2016. Mais cette baisse est de moindre ampleur par rapport aux trimestres précédents : -4,3% au 1^{er} trimestre 2015 (par rapport au 1^{er} trimestre 2014), -3,7% au 2^{ème} trimestre 2015 (par rapport au 2^{ème} trimestre 2014), -1,5% au 3^{ème} trimestre 2015 et -2,1% au 4^{ème} trimestre 2015. Sur l'année 2015, la production de pétrole brut et de gaz naturel a reculé de 2,9% par rapport à 2014.

ANALYSE

Mahdi Boukhalfa

Le Maghreb pas totalement décolonisé

tout tracé : relancer les négociations avec le Maroc pour rappeler à tous, en particulier aux Nations unies, que le renouvellement du mandat de la Minurso n'est plus une solution viable pour

Il est inutile de tirer des plans sur la comète après l'élection de l'ancien ministre de la Défense sahraoui, Brahim Ghali, à la tête de la RASD. Comme il est inutile également de se poser des questions sur sa stratégie quant à de futures négociations avec le Maroc pour faire avancer le processus de définition de l'avenir du territoire. Brahim Ghali, proche d'entre les proches du président défunt Mohamed Abdelaziz, un des premiers militants sahraouis à avoir privilégié l'option militaire sur le politique pour faire aboutir le droit du «peuple des Nuages» à l'autodétermination, a pratiquement passé sa vie à lutter pour la cause sahraouie. Plus de quarante années à militer sur le front diplomatique pour amener le Maroc sur la voie pacifique de règlement du conflit, les mêmes années également passées à faire la guerre pour contraindre les forces d'occupation marocaines à quitter le Sahara occidental. La RASD et son bras politique, le Polisario, ne devraient donc pas changer grand-chose sur le plan diplomatique, ni politique quant à la seule revendication possible des Sahraouis : l'autodétermination politique. C'est en successeur de Mohamed Abdelaziz qu'il a soutenu et défendu la politique de négociations durant de longues années contre l'option militaire revendiquée par les jeunes militants qui voulaient en découdre par les armes avec le Maroc pour arracher le droit des Sahraouis à l'indépendance, que Brahim Ghali est perçu par les observateurs. Cet adroit négociateur, stratège politique, très dur parfois, tout aussi sensible aux appels au retour à la lutte armée, aura en fait un agenda

le peuple du Sahara occidental. Il est en fait attendu que le tout nouveau président Sahraoui va très vite entamer les démarches avec l'ONU pour la reprise des discussions sur l'avenir du Sahara occidental. Avec cette donnée fondamentale le retard dans la mise en place d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome ne bénéficie qu'au Maroc qui a usé et abusé de subterfuges depuis le cessez-le-feu en 1991 pour faire perdurer une occupation qui dure depuis 1975, lorsque la première puissance occupante s'était retirée du territoire. La question aujourd'hui est moins ce que va faire le nouveau leader sahraoui que la position que vont adopter les puissances occidentales qui ont toujours fait barrage, en soutenant le Maroc, donc l'occupation du Sahara occidental, à un règlement politique, civilisé, de ce conflit. Un référendum sur l'avenir de ce territoire, libre et démocratique, s'il est bloqué officiellement depuis 40 ans par le Maroc, il n'en demeure pas moins que cela n'a été possible que par rapport à ses soutiens qui ne veulent pas d'un autre Etat au Maghreb. Et, surtout, pour maintenir cette région dans une pesante atmosphère de «ni guerre, ni paix». Car le Maghreb, avec ses richesses naturelles, sa position géographique et son potentiel humain, reste toujours une région mal décolonisée, pas tout à fait débarrassée des scories du colonialisme. D'hier et d'aujourd'hui.

Appel d'offres pour 25 sites miniers

L'Agence nationale des activités minières (Anam) a lancé un appel d'offres national et international pour l'adjudication de 25 sites miniers en vue de leur exploration. Il s'agit de 8 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, de 8 sites d'argile pour produits rouges, de 4 sites de sable pour construction, de 2 sites de granite pour la production de pierres décoratives ornementales, de 2 sites de sel pour l'industrie alimentaire et d'un site de tuf pour les travaux publics, précise cet appel d'offre publié dimanche par voie de presse. Ces sites, répartis à travers 8 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 2 hectares jusqu'à 1.395 hectares. Il s'agit des wilayas de Tébessa (6 sites), d'Adrar (5), de Batna (4), d'Illizi (3), de Ghardaïa (2), d'El Oued (2),

de Tamanrasset (2) et de Chlef (1). Pour rappel, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé à plusieurs reprises que le secteur des mines connaît dès 2016 une grande dynamique à travers le lancement de plusieurs projets visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations dans ce domaine. Selon lui, le secteur des mines génère actuellement une faible plus-value et se caractérise par un manque de moyens humains et matériels, une insuffisance de compétences dans le domaine de la recherche et de l'exploitation minière, un effort insuffisant des entreprises minières dans le financement de la recherche géologique et minière ainsi qu'un management globalement inefficace des entrepri-

ses publiques minières. Sur le plan de l'action, une grande étude exploratoire pour mettre à jour les indices des minéraux dans le sud du pays a été lancée avec l'assistance d'une expertise internationale qui devra permettre de connaître le véritable potentiel minier pour affiner les axes de valorisation. Il s'agira de valoriser toutes les ressources naturelles du pays autant pour les besoins de l'industrie nationale que pour l'exportation, avait avancé le ministre qui soutient que l'exportation des minéraux à l'état brut doit cesser. C'est dans ce sens que le gouvernement va réviser prochainement la loi sur les mines qui date de 2001 et qui a été révisée en 2014, afin de mieux valoriser les sites miniers à travers le pays et faciliter leur exploitation via les projets d'investissement.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Affaires KBC et cession d'actifs d'El Khabar

Verdict ce mercredi

Moncef Wafi

Simple coïncidence du calendrier judiciaire ou volonté de lier les deux dossiers, le verdict concernant l'appel introduit par les avocats des deux responsables de KBC et du cadre supérieur du ministère de la Culture pour leur libération sera prononcé, mercredi prochain, par le tribunal de Sidi M'hamed, soit le même jour que celui de l'affaire de cession d'actifs du groupe El Khabar, au profit de Ness-Prod.

Pour rappel, le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès du Tribunal administratif de Bir Mourad Raïs, sur la conformité du rachat du groupe de presse El Khabar, par le groupe agroalimentaire Cevital, en se basant sur les dispositions de l'article 25, du Code de l'Information. Cet article stipule qu'«une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale, de même périodicité éditée en Algérie». Pour sa part, le collectif de la défense avait annoncé son retrait, le 22 juin dernier, pour protester contre un «simulacre de procès».

Les avocats avaient expliqué, lors d'une conférence de presse, au forum du journal «Liberté», qu'il était vain de continuer à travailler sur une affaire «politique par excellence». Les avocats d'El Khabar avaient rendu publique leur intention de se retirer de l'audience prévue le 22 juin dernier, pour l'examen au fond de l'affaire du rachat du groupe de presse par Ness Prod, après que le Tribunal administratif de Bir Mourad Raïs ait gelé, une semaine plus tôt, le rachat du groupe. Me Chamma avait déclaré que le collectif de la défense ne voulait pas cautionner «une injustice qu'on sent arriver». Pour lui, il s'agit d'un acte «éminemment politique» et affirme ne plus rien attendre d'une juridiction «qui ne donne pas des assurances».

De son côté, Me Nadjib Bitam, l'un des deux avocats du département de Grine a relevé qu'il «s'agissait bien d'une affaire juridique, loin de toute politisation».

Tizi-Ouzou

Marche contre l'insécurité

Naït Ali H.

Des centaines de personnes ont marché, hier, à Tizi-Ouzou pour dénoncer l'insécurité dans leurs quartiers, à l'origine du meurtre d'un habitant de la nouvelle ville, la soirée du 23 juin dernier. Comme ils réclament plus de sécurité, dans leurs quartiers. Les manifestants ont pris le départ depuis la cité «Bastos», sise à la nouvelle-ville, non loin du lieu où K. Meheyna (42 ans) avait trouvé la mort, pour rejoindre le siège de la Cour de justice, en passant par les principales rues de la ville de Tizi Ouzou. Les manifestants, dont des membres de la famille et des amis de la victime, ont brandi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «Non à la violence, oui à la paix et à la fraternité» ou encore «Agissons ensemble contre la criminalité». Une fois arrivés devant le siège de la Cour de justice, située en face de la Sûreté de wilaya, une dé-

léguation représentant les marcheurs a été reçue par les responsables de cette institution judiciaire. Alors qu'un sit-in a été observé sur place. Pour rappel, durant la nuit du 23 au 24 juin, un jeune gardien de parking avait été agressé, à la nouvelle ville, avant de succomber à ses blessures, peu de temps après. L'enquête diligentée par les services de police avait permis d'arrêter 9 personnes accusées dans cette affaire, âgées de 19 à 38 ans et sur lesquelles un «arsenal d'armes blanches, composé de sabres, poignards, machette, barres de fer, bombe lacrymogène et autres objets hétéroclites» avait été saisi.

Présentés devant le parquet, le 27 juin dernier, ils ont été placés en détention préventive pour «association de malfaiteurs en vue de commettre des délits, assassinat et coups et blessures volontaires avec usage d'armes blanches».



Ph.: Rachid K.

Raïna
Raïkoum
Kamal Guerroua

Sans doute, si on passe - au crible toutes les politiques de l'Algérie, depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, on se rendra vite à l'évidence que l'on a créé, par nous-mêmes, les causes de notre malheur. Qu'on veuille ou pas l'admettre, nos ratages actuels, dans de nombreux domaines (société, économie, politique, culture, etc..) ne sont qu'une putride émanation des mauvais choix de nos gouvernements, dans le passé. Ces derniers en ont concocté par leurs propres mains, souvent peut-être par inconscience, et parfois à dessein, les ingrédients ! Pour ceux qui s'intéressent à la littérature, le personnage fantastique de 'Frankenstein' s'applique, parfaitement, à cette triste réalité. Inspiré par l'œuvre romanesque de l'écrivain britannique Mary Shelly (1797-1881), ce dernier est l'évocation même de ces situations tragi-comiques où l'on tente désespérément, mais en vain, d'affronter, par tous les moyens possibles, le mal qu'on a pourtant généré par notre propre initiative! Une fois mis au monde, dans un laboratoire, par un savant suisse, en l'occurrence Victor Frankenstein, cet être vivant assemblé avec des parties de chaires mortes (son nom vient d'ailleurs de celui de son créateur) aurait, largement, dépassé et le génie et la force de ce dernier, en se métamorphosant en un monstre anti-humain, venimeux et hors de tout contrôle. Bref, pour schématiser un peu les choses, nous en sommes-là, en

Algérie. Que nos officiels en soient arrivés au point de quérir des sous dans les poches des citoyens et du petit peuple pour combler un déficit public creusé par leur impéritie managériale, cela est illogique, voire inacceptable. D'autant qu'ils ont (les officiels) élaboré des plans presque «amateurs» pour des projets nationaux, auxquels il aurait fallu justement de sérieuses stratégies.

N'était-ce l'optimisme et la patience populaire de voir émerger, un jour, quelque chose de positif, le pays se serait déjà allé à la déroute, décidément! Le but ici n'étant pas sûrement de se livrer à un auto-dénigrement, pour le moins démoralisant, mais de confirmer que nos têtes n'ont jamais été à la hauteur des engagements de leur temps. Focalisons-nous par exemple sur l'arabisation. Décidée dans l'urgence et la précipitation, cette politique nous a fait courir beaucoup de risques, dans une atmosphère ouvertement francophone, puis nous a causé un retard incommensurable dans le secteur éducatif, en produisant une génération d'analphabètes trilingues. Ce qui est plus grisant, dans cette histoire, c'est lorsque des hauts ex-responsables à l'origine d'approches contre-productives et mal-pensées de ce genre se targuent, encore aujourd'hui, toute honte bue, d'en être les initiateurs. Or, il leur appartient de regarder, sérieusement, les dommages collatéraux sur lesquels ont débouché ces folles aventures.

Importations La facture des céréales en baisse, les quantités en hausse

La facture des importations des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de près de 17% durant les cinq premiers mois de 2016, alors que les quantités importées ont enregistré une hausse de plus de 9%, a appris l'APS auprès des Douanes. Ainsi, la facture d'importation des céréales a reculé à 1,37 milliard de dollars (usd) durant les cinq premiers mois de 2016, contre 1,65 milliard usd à la même période de 2015 (-17%). Les quantités importées ont par contre augmenté en s'établissant à 6,53 millions de tonnes (mt) contre 6 mt (+9,04%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie des céréales, la facture d'importation du blé (tendre et dur) a reculé à 942,56 millions usd contre 1,15 milliard usd (-18,5%), pour des quantités de 4,14 mt contre 3,66 mt (+13,2%). Pour le blé tendre, la facture d'importation a reculé à 632,29 millions usd contre 720,15 millions usd (-12,2%), alors que les quantités importées ont augmenté à 3,2 mt contre 2,77 mt

(+15,75%). Concernant le blé dur, la facture a baissé à 310,27 millions usd contre 436 millions usd (-28,83%), avec une hausse des quantités importées qui se sont établies à 937.504 t contre 886.764 t (+5,72%). Quant au maïs, les importations se sont chiffrées à 324,59 millions usd contre 398,33 millions usd (-18,54%) avec un volume importé de 1,81 mt contre 1,93 mt (-6,22%).

Pour l'orge, l'Algérie en a importé pour près de 104 millions usd contre 96,3 millions usd (+7,85%) avec une quantité de 576.044 t contre 396.830 t (+45%). La baisse de la facture des céréales au moment où les quantités importées ont augmenté ne peut s'expliquer que par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales, constaté depuis 2015 à la faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales. Il est d'ailleurs constaté qu'au 1^{er} trimestre 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie du blé dur est passé à 345 dollars/tonne contre 460 dollars/tonne au même trimestre 2015 (-

25%). Pour le blé tendre, le prix moyen à l'importation s'est établi à 203 dollars/tonne au 1^{er} trimestre 2016 contre 251 dollars/t au même trimestre 2015 (-20%). La FAO a indiqué qu'en 2016 et pour la quatrième année consécutive, la production de blé dépassera sa consommation. Cela renforcera les stocks de la céréale la plus consommée au monde, qui atteindront leur plus haut niveau en 15 ans avec des augmentations considérables en Chine et aux Etats-Unis. L'organisation onusienne a ainsi revu à la hausse ses prévisions concernant la production céréalière mondiale pour 2016, la situant autour des 2.543 millions de tonnes, soit juste 0,7% en dessous du niveau record de 2014.

Les prévisions concernant les stocks mondiaux de céréales ont été revues à la hausse pour atteindre les 642 millions de tonnes, tandis que les échanges mondiaux de céréales devraient baisser de près de 2% par rapport à l'année dernière pour atteindre les 369 millions de tonnes.

Urbanisme

Vers la démolition des constructions non régularisées

Ph.: Arch.

Yazid Alilat

En principe, toutes les constructions non conformes ou inachevées, locaux ou habitations, feront l'objet de décisions de démolition après le 1^{er} août 2016. C'est en tout cas ce que prévoit la loi 15/08 de 2008 relative à la mise en conformité des constructions non conformes ou inachevées. Devant le Conseil de la Nation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré que «les délais de régularisation des logements non conformes ou inachevés qui prendront fin en août prochain, ne seront pas prolongés». L'opération de régularisation des constructions non conformes ou inachevées, notamment du fait de l'absence de permis de construire, devait entrer en vigueur en août 2012, «mais a été ensuite prolongée de quatre ans, jusqu'au mois d'août 2016», a-t-il souligné. Cette opération, selon lui, «n'a pas obtenu les résultats souhaités». Dès lors, les sanctions prévues par la loi 15/08 seront appliquées, a affirmé le ministre.

Il précise que «la démolition concerne les constructions qui ne sont pas régularisables, celles bâties sur la voie publique ou sur des réseaux de gaz». Il a également expliqué qu'une nouvelle circulaire sera promulguée prochainement portant fermeture de tous les locaux situés dans les bâtisses inachevées, pour obliger leurs propriétaires à terminer les travaux des façades de leurs bâtisses qui restent une propriété publique, avant de mettre leurs locaux en exploitation commerciale. Le même texte interdit également aux notaires de dresser des contrats de transactions immobilières (location et achat) sans présentation de l'acte de conformité de la bâtie.

Quelque 97.291 bâtisses sont inachevées et dont les propriétaires n'ont pas entamé la procédure de régularisation, selon le ministère. Il y aurait près de 15.302 dossiers de régularisation déposés qui doivent être traités avant le mois d'août prochain. Jusqu'à présent, les dossiers de régularisation de 332.991 bâtisses dont 327.477 habitations et 5.514 édifices publics ont été traités.

Selon le président du groupement des experts-architectes algériens Abdelhamid Boudaoud, cité par la radio nationale, l'opération de mise en conformité des constructions inachevées est due au manque de sensibilisation et d'information des propriétaires par les pouvoirs publics. Au mois de mars dernier, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait déjà abordé ce dossier au Conseil de la Nation, après une question orale d'un sénateur Mohamed Zebiri qui s'interrogeait sur les mesures prises pour la régularisation des constructions illégales, qui seraient au nombre de 500.000 à l'échelle nationale. «Le gouvernement, selon le Premier ministre, est soucieux de trouver les solutions idoines à la prise en charge de cette préoccupation, de manière à permettre aux intéressés de régulariser leurs situations sur le plan légal». «Plusieurs citoyens n'ont pas donné suite aux demandes de conformité des habitations et d'achèvement des constructions, car ne disposant pas d'actes de propriété des terres sur lesquelles ils ont construit leurs habitations, désormais obligatoires dans les dossiers de demande de crédits auprès des banques», a indiqué Mohamed Zebiri.

Devant entrer en vigueur en 2012 puis reportée à 2013 et enfin à 2016, l'application de la loi 15/08 de 2008 va interdire toute transaction immobilière ou souscription d'une assurance contre les risques et catastrophes naturelles pour les constructions non mises en conformité. Elles ne peuvent également bénéficier d'une quelconque viabilité ou servitude publique (assainissement, énergie, eau potable). Toutes les constructions déclarées illégales et érigées avant 2008 sont éligibles à la régularisation et sanctionnées par la délivrance d'un certificat de conformité, à l'exception de celles construites sur des terrains glissants ou implantées près de servitudes publiques (gazoduc, lignes de haute tension), ainsi que les bâtisses incluses dans un périmètre distant de moins de 100 m de la mer, selon cette loi. Pour autant, les pouvoirs publics iront-ils au bout de la loi qui dicte une démolition pure et simple des constructions non conformes ou inachevées ? Difficile de le croire.

Près de 200 hectares de forêts ravagés par le feu en 24 heures**R. N.**

Pas moins de 300 hectares de maquis, de forêts et quelque 1300 arbres fruitiers ont été ravagés par les flammes au cours des dernières 72 heures. Selon le conservateur général des forêts, Rachid Ben Abdellah, qui intervenait, hier, sur les ondes de la chaîne une de la radio nationale, du 1^{er} juin au 9 juillet ceux sont pas moins de 2000 hectares, du maquis en grande partie, qui ont été détruits. Le même responsable explique la survenance des derniers incendies par les perturbations climatiques et les températures élevées. De leur côté les services de protection civile ont enregistré 24 feux de forêts et deux feux de broussailles en 24 heures au niveau national, ayant détruit une superficie de 199,5 hectares de forêt. La wilaya de Bejaia occupe la première place avec deux feux de forêts ayant détruit 77 hectares suivie de Jijel avec deux feux et 49 hectares détruits et Skikda avec deux feux et 20 hectares détruits,

a déclaré à l'APS le chargé de la communication au niveau de la DGPC, le lieutenant Bernaoui Nassim. Dans la wilaya de Tipasa, deux feux ont été enregistrés ayant détruit une superficie de 8 hectares, outre deux feux à Mila ayant détruit 2 hectares. Un feu s'est déclaré à Sétif sur une superficie de 10 hectares, un autre à Saida sur une superficie de 5 hectares, un à Tiaret ayant détruit 3 hectares de forêt et un autre dans la wilaya de Tissemsilt sur une superficie de 1,5 hectare. Lors de la même période, 9 feux de forêts ont touché des récoltes soit une perte de 51 hectares, outre 5 feux de foin ayant détruit 10.355 bottes de foin et 3 incendies dans des vergers. Les principales causes de ces feux de forêts sont dues à la hausse subite des températures et aux vents du Sud qui ont favorisé la propagation rapide des feux, a indiqué M. Bernaoui. D'importants sinistres se sont déclarés vendredi soir sur les hauteurs de la ville de Thenia, dans la wilaya de Boumerdes, où des cen-

taines de familles, habitant Ouled Salah, douar surplombant la ville, se sont retrouvées encerclées par les flammes. Sous les fortes rafales de vent, le feu s'est rapidement étendu entre les villes de Thenia et Tidjelabine, créant une véritable ceinture de feu. Pris de panique, les occupants de chalets du site El Louz, environ 800 familles, commencèrent à évacuer les lieux et en quelques secondes, la visibilité est devenue nulle sur la RN5. L'intervention des unités de la Protection civile de Boumerdes aidées par les éléments d'El Hamiz (Alger) a pu éviter le pire. Des personnes ont été évacuées vers l'hôpital de Thenia. Jusqu'à 2 h du matin, le service des urgences avait comptabilisé 17 admissions. Mais fort heureusement, aucun cas grave n'a été enregistré.

Les voyageurs allant vers Thenia et l'est de la capitale ont été obligés de descendre à la gare de Tidjelabine pour continuer leur trajet en bus ou en taxi, à cause des incendies. Des arbres calcinés ont obstrué la voie du train électrique.

Médéa**La terre continue de trembler à Mihoub**

Une secousse tellurique de magnitude 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, dimanche à 14h21, dans la localité de Mihoub, wilaya de Médéa, indique le Centre de Recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de cette secousse a été localisé à 2 km au sud-est de Mihoub, dans la même wilaya, précise la même source. Une vingtaine d'entreprises de réalisation ont été installées, récemment à travers différentes zones affectées par le séisme du 29 mai dernier qui a ébranlé la commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa, et 7 autres localités limitrophes, a-t-on appris, dimanche, auprès des

services de la wilaya. Ces entreprises seront chargées de la réhabilitation et la réfection des structures éducatives endommagées par ce séisme, a indiqué la même source, précisant que d'autres entreprises de réalisation vont, également, être installées prochainement, en vue de la prise en charge de l'ensemble des structures scolaires affectées par le séisme estimées à 75 structures.

Un délai de deux mois a été notifié aux entreprises intervenant sur site, afin que ces structures puissent être, de nouveau, fonctionnelles dès la rentrée scolaire de septembre, a-t-on signalé. Six lieux de culte, dont certains ont été fermés en raison du risque qu'ils

**Tébessa
Un trafic d'armes démantelé****A. Chabana**

Suite à des renseignements obtenus, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de la wilaya de Tébessa ont ouvert une enquête qui a permis de mettre un terme aux agissements d'un groupe de trafiquants d'armes. En effet, la bande en question, spécialisée dans le commerce illicite d'armes à feu, de transport et d'exportation frauduleuse de munitions, ainsi que de trafic de psychotropes a été démantelée. Trois personnes ont été arrêtées. Celles-ci achetaient les armes à partir de la Libye, via la Tunisie, pour les introduire ensuite sur le territoire national. Les policiers chargés de l'affaire avaient arrêté dans un premier temps, deux personnes âgées de 24 et 42 ans. La fouille de leur véhicule a permis la saisie de 4 armes à feu, de fabrication française.

Une troisième personne, âgée de 46 ans, a été arrêtée dans la localité d'El Oglia dans la wilaya de Tébessa, selon le communiqué de la sûreté de wilaya.

Le Conseil de la Nation reprend ses travaux

Le Conseil de la Nation reprendra, lundi, ses travaux en séances plénières, consacrées au débat et au vote de plusieurs textes juridiques, a indiqué, dimanche, un communiqué du Conseil. Il s'agit du texte de loi relatif à l'organisation de la profession de commissaire-priseur, de la loi amendant et complétant l'ordonnance 76-112, du 9 décembre 1976 et portant statut des officiers de réserve et de la loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006, relative au statut général du personnel militaire. La loi relative au règlement budgétaire de 2013, la loi relative à la

promotion de l'investissement, outre le texte de loi organique fixant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation et des relations fonctionnelles entre ces deux institutions et le gouvernement, la loi organique relative au régime électoral, outre la loi organique relative à la haute instance indépendante de surveillance des élections, seront également, débattus et votés, lors de ces séances. La session de printemps ordinaire du Conseil de la Nation sera clôturée, le 21 juillet, selon son programme.

Annaba**23 blessés dans un accident de la route**

Vingt-trois personnes ont été blessées à des degrés divers dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Annaba, a-t-on appris auprès de l'unité principale de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale (RN) n°44 sur le tronçon routier traversant la localité de Berrahal, à proximité de la gare routière, à l'entrée ouest d'Annaba, lorsqu'un bus de transport de voyageurs, ex-

ploitant la ligne Annaba-Alger, a percuté un véhicule de collecte de déchets ménagers, a précisé la même source. Six ambulances dont une médicalisée ont été mobilisées pour le transfert des blessés dont trois enfants et sept femmes, vers les services des urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Rochd, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.

Soudan du Sud
Les combats s'étendent à plusieurs zones de la capitale et près de l'aéroport



Les combats entre forces régulières sud-soudanaises et ex-rebelles à Juba ont gagné en intensité dimanche, s'étendant à plusieurs quartiers de la capitale, notamment près de l'aéroport international, deux jours après de premiers affrontements ayant fait plus de 150 morts.

Dimanche, l'ONU a fait état de tirs de mortiers, de lance-grenades et d'«armes d'assaut lourdes». La présence d'hélicoptères de combat et de chars a également été signalée. Ces informations ont conduit nombre d'habitants de la capitale à se cacher chez eux ou à fuir leurs maisons, selon des témoins. Aucun bilan des combats de dimanche n'était disponible dans l'immédiat. Les affrontements avaient débuté jeudi par un accrochage qui a fait cinq morts. Ils ont ensuite été suivis de nouveaux combats vendredi où plus de 150 personnes - en majorité des soldats des deux parties - ont été tuées, selon les ex-rebelles. Les violences opposent les soldats du président Salva Kiir aux hommes de son rival, l'ex-chef rebelle et actuel vice-président Riek Machar. Dans le cadre d'un fragile accord de paix et de partage du pouvoir en août 2015, M. Machar est revenu, avec un fort contingent d'hommes armés, en avril à Juba où il a été réinstallé vice-président et a formé avec M. Kiir un gouvernement d'union nationale. Dimanche, les combats ont éclaté dans la partie ouest de Juba, où les troupes loyales à M. Kiir et celles de son

rival disposent de bases au pied des montagnes. Riek Machar y a même installé son quartier-général depuis son retour. «Coup de feu, échanges de tirs nourris de nouveau près de la Maison de l'ONU. Continuent depuis environ 08h25», a rapporté la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) sur son compte Twitter. Ce camp de l'ONU, qui abrite en temps normal quelque 28.000 déplacés, est situé près des bases où sont stationnés les soldats des deux parties. Dimanche, des habitants de la zone se sont réfugiés dans l'enceinte du camp. Selon des travailleurs humanitaires, des tirs ont aussi atterri à l'intérieur du camp, blessant plusieurs civils. Des civils se sont également dirigés, avec enfants et maigres possessions, vers une autre base de l'ONU proche de l'aéroport. Les combats de dimanche se sont étendus à d'autres zones de la capitale, dont le quartier de Gudele, réputé pour être une poudrière, et le quartier central de Tongping, près de l'aéroport international de Juba. La compagnie aérienne africaine Kenya Airways a d'ailleurs suspendu tous ces vols à destination de Juba, évoquant une «situation sécuritaire incertaine».

SOMBRE ANNIVERSAIRE

Samedi, le ministère britannique des Affaires étrangères avait déconseillé «tout voyage au Soudan du Sud» et a invité ses ressortissants à quitter le pays. Les

violences ont terni samedi le cinquième anniversaire de l'indépendance du plus jeune Etat du monde, enlisé dans la guerre civile depuis décembre 2013 malgré l'accord de paix de l'an dernier. Un porte-parole de M. Machar a rejeté la responsabilité des combats de dimanche sur les soldats gouvernementaux. «Nos forces ont été attaquées sur la base de Jebel», a accusé James Gatdet Dak, affirmant que l'assaut avait été repoussé. Depuis décembre 2013, les combats entre forces pro-Kiir et pro-Machar ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts dans un conflit politique compliqué par des hostilités entre ethnies et des luttes au niveau local. Malgré l'accord de paix, les hostilités se poursuivent dans plusieurs régions. Fin juin, un responsable d'une commission de surveillance du cessez-le-feu a qualifié le niveau des violences d'«épouvantable». La guerre civile a provoqué une crise humanitaire, forçant près de trois millions d'habitants à fuir leurs foyers et quelque cinq millions, plus d'un tiers de la population, à dépendre d'une aide alimentaire d'urgence. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a dit cette semaine son «inquiétude» face à une situation qui «illustre encore une fois le manque d'engagement réel des parties dans le processus de paix, et représente une nouvelle trahison du peuple du Soudan du Sud, déjà victime d'épouvantables atrocités depuis décembre 2013».

Le président du Yémen menace de boycotter les pourparlers de paix à Koweït

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a menacé dimanche de boycotter les pourparlers de paix avec les rebelles chiites Houthis, qui doivent reprendre vendredi à Koweït sous l'égide de l'ONU. «Nous ne reprendrons pas les pourparlers à Koweït si l'ONU tente de nous imposer la dernière proposition du médiateur Ismaïl Ould Cheikh Ahmed», a annoncé M. Hadi lors d'une visite d'inspection de ses troupes dans la province de Marib, à l'est de la capitale Sanaa, aux mains des rebelles depuis près de deux ans. Ces pourparlers entre gouvernement et rebelles à Koweït avaient été suspendus fin juin après deux mois de discussions infructueuses.

Le médiateur de l'ONU a annoncé avoir soumis aux négociateurs une feuille de route prévoyant «des arrangements de sécurité, prévus par la résolution 2216 du Conseil de sécurité et la formation d'un gouvernement d'union nationale». Selon lui,

les négociateurs ont accueilli «positivement» sa proposition mais «sans s'entendre sur un calendrier ou les étapes» de sa mise en œuvre. Le gouvernement de M. Hadi a ensuite émis des réserves sur cette proposition. Il exige un retrait des rebelles des villes, dont Sanaa, la restitution des armes saisies et le rétablissement de son autorité, avant de s'engager dans une transition politique avec les rebelles qui, eux, réclament un gouvernement d'union nationale. Ces derniers, accusés de liens avec l'Iran, «veulent légitimer leur complot à travers les pourparlers à Koweït» en s'assurant un partenariat dans un gouvernement d'union, a dénoncé M. Hadi durant sa visite à Marib, la première depuis le coup de force des rebelles contre son autorité. «Les Yéménites n'accepteront jamais que le Yémen devienne un État persan», qui soit dans l'orbite de l'Iran, a encore dit M. Hadi, cité par l'agence officielle Saba. «Nous allons célébrer prochainement la libération de Sanaa et des autres provinces» contrôlées depuis 2014 par les rebelles, a-t-il ajouté lors d'une rencontre avec des officiers à Marib, chef-lieu de la province éponyme. La visite de M. Hadi, qui vit en exil en Arabie saoudite, est intervenue alors que les combats continuent de faire rage à Sarwah, une région du nord de la province de Marib, où ses partisans peinent à franchir les lignes de défense des rebelles pour pouvoir progresser vers Sanaa. Signe de ces difficultés, la ville de Marib, située à 30 km de Sarwah, est visée par intermittence par des tirs de missiles balistiques, dont le dernier a été intercepté samedi soir, selon une source militaire, par la DCA de la coalition arabe intervenue en mars 2015 sous commandement saoudien en soutien aux pro-Hadi.

Des sources militaires ont cependant fait état de renforts en hommes et en matériels, dont des chars et des blindés, acheminés ces derniers jours

Guerre en Irak
Les «remords» de l'ex-numéro 2 du gouvernement britannique



«Je vivrai le restant de mes 90 jours avec la décision d'entrer en guerre et ses conséquences catastrophiques» : John Prescott, numéro deux du gouvernement de Tony Blair lorsque Britanniques et Américains ont envahi l'Irak en 2003, a déploré dimanche une guerre «illégale». Dans une tribune publiée par le Sunday Mirror quatre jours après la publication d'un rapport accablant sur la guerre en Irak, John Prescott, aujourd'hui membre de la Chambre des Lords, estime que cette guerre était une erreur. «En 2004, le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a dit que le changement de régime était le premier objectif de la guerre, elle était illégale». «Avec une grande tristesse et colère, je pense désormais qu'il avait raison», écrit John Prescott.

Le rapport Chilcot publié mercredi a dressé un bilan accablant de l'intervention britannique en Irak décidée sous le Premier ministre travailliste Tony Blair, dénonçant une offensive non nécessaire et non préparée, en raison d'un soutien aveugle au président américain de l'époque George W. Bush. Tony Blair a exprimé «peine, regrets et excuses» après la publication du rapport. Mais il a affirmé que la guerre était fondée et que le monde était plus sûr sans l'ex-président irakien Saddam Hussein.

L'actuel chef des Travaillistes Jeremy Corbyn a lui présenté ses excuses pour la «décision désastreuse» d'envahir l'Irak. Quelque 150.000 Irakiens sont morts dans les six

années qui ont suivi l'invasion de l'Irak par les troupes américaines et britanniques. 179 soldats britanniques ont péri.

Moscou accuse l'OTAN de se focaliser sur une menace russe «qui n'existe pas»

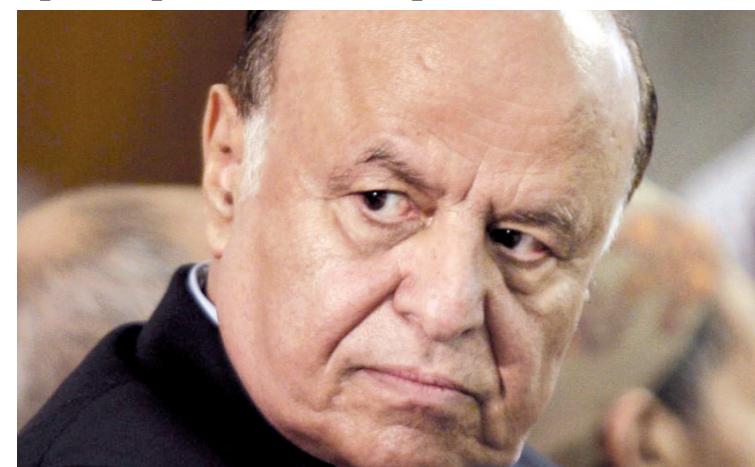
Moscou a dénoncé dimanche la focalisation de l'OTAN sur une menace russe «qui n'existe pas», après le sommet de l'Alliance atlantique largement consacrée à renforcer son flanc oriental. «Une analyse préliminaire des résultats de la rencontre montre que l'OTAN continue de voir le monde politico-militaire à travers une sorte de miroir déformant», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. «Contrairement à l'intérêt objectif de maintenir la paix et la stabilité en Europe (...) l'Alliance concentre ses efforts sur la dissuasion d'une

menace qui n'existe pas venant de l'est», poursuit la déclaration. L'OTAN a tenu à afficher son unité lors de son sommet vendredi et samedi à Varsovie face aux grands défis auxquels elle doit faire face, parmi lesquels l'action de la Russie en Ukraine, en proie à une insurrection pro-russe dans sa partie orientale et à l'annexion de la Crimée par Moscou. «Les actions de la Russie, en particulier en Ukraine (...) portent atteinte à l'ordre fondé sur des règles en Europe», indique le document adopté par les 28 pays de l'OTAN.

L'Alliance a décidé de dé-

ployer quatre bataillons dans les Etats baltes et en Pologne, un défi sans précédent envers Moscou depuis la fin de la Guerre froide. «Nous ne voyons aucune menace immédiate vis-à-vis d'un allié de l'OTAN» venant de la Russie, a toutefois assuré samedi le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg.

Le président russe Vladimir Poutine avait accusé fin juin l'OTAN de vouloir entraîner son pays dans une course aux armements «frénétique» et de rompre l'équilibre militaire en vigueur en Europe depuis la chute de l'URSS.



dans la province de Marib en prévision du lancement d'une vaste offensive pour la reconquête de Sanaa et ses alentours. Plus au nord, à Nahm, une localité de la province de Sanaa, six rebelles ont été tués dans des raids de l'aviation de la coalition et des combats avec les forces loyalistes, qui ont perdu trois de leurs hommes durant les dernières 24 heures, selon les sources militaires qui ont fait état d'affrontements meurtriers dans la province de Jawf, frontalière de l'Arabie saoudite.

RUSSIE - OTAN

Dommage collatéral : Istanbul

La Chute du Mur de Berlin avait signé la fin de la Guerre Froide entre l'Est et l'Ouest, l'Empire soviétique et l'Occident. Mais une autre a déjà commencé entre les 2 pôles bien avant la libération de Berlin et la réunification de l'Allemagne. Elle a fait, et fait encore, des milliers de morts, américains et autres, parmi les habitants des pays-frontières de la Russie, sites potentiels de bases US du Bouclier Anti-missiles. La Turquie, sentinelle euro-asiatique de l'Otan qui abritera, aussi, un radar du Bouclier américain, est aussi partie prenante du nouveau conflit mondial : la Guerre des Etoiles.



Par Dr ElHadj Abdelhamid

Lorsque la Turquie, en novembre 2015, abat un Sukhoi 24 russe, dans le ciel de Syrie, fait de guerre, et tue le pilote, crime de guerre, Poutine, l'ennemi n°1 de l'OTAN, avertit : La Turquie paiera cher «ce coup de poignard dans le dos» ! Poutine, ex-boss du KGB, ne badine pas avec la Sécurité nationale. Il décrète des sanctions économiques, boycott du tourisme... contre la Turquie qui dépend beaucoup du pétrole et du gaz russes. Le pays de Erdogan, habitué aux escarmouches du PKK kurde, va aussi connaître des attentats de plus en plus meurtriers. Le dernier, un triple attentat, véritable carnage, perpétré le 28 juin 2016, a ciblé l'aéroport international Ataturk d'Istanbul. L'aéroport est une cible qui comporte une double symbolique, l'avion (objet du conflit) et le tourisme, ressource principale de l'ancien empire ottoman. Le même jour, le Premier ministre turc, revenant sur ses propos de la veille, avait exclu toute idée d'indemniser la Russie pour l'avion abattu.

Les trois kamikazes de l'aéroport d'Istanbul, ni Arabes ni Kurdes (un Russe, un Ouzbek et un Kirghize) filmés par les caméras de l'aéroport, font l'effet de véritables robots, pantins décérébrés manipulés et programmés pour tuer. Particulièrement l'un d'eux, arrivé dans un hall vide, qui déambule dans une démarche «psychotique» en pas saccadés d'automate et qui jette à terre son fusil d'assaut avant de le reprendre, comme débranché faute de «cibles» qui avaient fui dans une panique générale.

La diplomatie vient toujours à la rescoufle des conflits qui dégénèrent. Selon l'agence Reuters, après l'attentat de l'aéroport Ataturk, Poutine et Erdogan se sont

mis d'accord pour une reprise de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et ont convenu de se rencontrer, en Chine, au G20 de septembre prochain.

La Guerre froide est «éteinte» après la Chute du Mur de Berlin et le démantèlement de l'Empire soviétique mais la Guerre des Etoiles avait, déjà, commencé bien avant lorsque Ronald Reagan crée, sur le sillage de projets antérieurs abandonnés, l'IDS : l'Initiative de Défense Stratégique, ou le Bouclier anti-missiles, projet surnommé 'La Guerre des Etoiles'.

Le Bouclier anti-missiles, qui viserait l'Iran et les Etats-voyous, comme la Corée du Nord, constitue, plutôt, une menace pour la Russie. Les bases de déploiement du programme de l'OTAN sont situées sur le territoire de pays limitrophes de la Russie. Le Missile Defense, opérationnel, menace le potentiel nucléaire russe et relèverait la Russie au rang de modeste «new nuclear country» type Pakistan ou Inde. A la fin de la Guerre froide, en 1991, le projet du Bouclier Anti-missiles est délaissé par Bush et son successeur Bill Clinton. Mais l'élection de Bush Jr va sonner le glas de la détente Est-Ouest, avec le discours du nouveau président, prononcé le 1^{er} mai 2001, qui relance le projet de la Guerre des Etoiles.

Le discours de Bush Jr est une véritable déclaration de guerre à Poutine, convaincu que le programme anti-missiles US, qui a coûté plus de 120 milliards \$, constitue une menace pour la sécurité de la Russie. Il ne reste à Poutine que le recours ultime à une sommation éclatante pour compter dissuader les USA de poursuivre le programme fatal ou du moins, de leur donner à y réfléchir davantage avant de le réaliser.

Un acte spectaculaire qui hante, longtemps, la mémoire des Amé-

ricains convaincus d'être à l'abri, pour toujours, d'une attaque de leur territoire. Depuis Spoutnik de Gagarine sur l'orbite terrestre à Apollo VII d'Amstrong, Aldrin et Collins sur la Lune jusqu'aux navettes spatiales US Discovery, Challenger et la station russe Mir, la rivalité spatiale américano-russe n'a jamais cessé, guidée, non par un concours de prestige, mais par un intérêt stratégique vital aux puissances.

Bien avant 2000, les Russes sont convaincus de la détermination des USA de mener à terme l'ambitieux et dangereux projet du Bouclier Anti-missiles, conçu, «non dans un cadre défensif, mais dans l'optique d'une stratégie offensive» qui menace vitalement l'ex-Empire soviétique et son allié, la Chine et il importe, au plus haut degré, de contrarier ce fatal bellicisme américain.

«La sous-traitance» des objectifs stratégiques par le terrorisme islamiste est un moyen très partagé par les puissances, lorsque l'on ne peut engager ses propres forces régulières. En Afghanistan, les Islamistes ont combattu les Russes, ils font, aujourd'hui, la guerre aux Américains et Daech doit être plus fort que le IIIème Reich, puisqu'il semble tenir tête aux Alliés de l'OTAN, à la Russie, à la Turquie et à une coalition hétéroclite arabe dont la Syrie, l'Irak et d'autres.

Ben Laden, le fantôme numériqué à deux dimensions sur la chaîne 'Al Jazeera', est peut-être plus intelligent que Saddam pour se faire prendre dans un trou et certainement plus intelligent que nous tous qui pouvons penser que ce «barbu» atypique qui a grandi, en Amérique, soit capable de détruire le World Trade Center de New-York. Même le Japon impérial, l'allié du Reich et l'inventeur de l'avion kamikaze, qui dominait une moitié de la planète au plus

fort de sa puissance, attaque Pearl Harbour, au Pacifique et n'a jamais risqué une action sur le territoire américain. Quelques heures avant l'effroyable attentat du 11 Septembre 2001 sur le World Trade Center, le téléphone rouge sonne à la Maison Blanche : Poutine avertit Bush de l'imminence d'un terrible attentat sur le sol américain.

En février 2009, Obama propose aux Russes l'arrêt du programme du Bouclier Anti-missiles contre celui du programme nucléaire iranien, mais en septembre 2009, il adopte l'European Phased Adaptive Approach, le développement d'une capacité de défense anti-missiles par l'installation de bases du Bouclier, dans les pays (Pologne, Tchéquie...) de la nouvelle Europe selon le mot de Donald Rumsfeld.

La Pologne est, immédiatement, acquise au plan américain d'installation, sur la base de Redzikowo, d'une première batterie de lancement de missiles défensifs qui sera opérationnelle, en 2011.

Entre les Polonais et les Russes, il existe une longue histoire de morts qui ne cessera certainement pas de sitôt.

Le 10 avril 2010, l'avion du président polonais Lech Kaczinsky, avec une centaine de passagers à bord dont des hauts gradés militaires, se «crashé» à Smolensk, en Russie. Poutine refuse de restituer l'épave du Tupolev alors que le parquet militaire de Varsovie vient d'inculper un contrôleur aérien de Smolensk d'avoir «provoqué le danger direct d'une catastrophe aérienne».

La Russie classée pays ennemi potentiel de l'OTAN, Poutine devrait ainsi l'ennemi n°1 à abattre.

La compagnie Malaysia Airlines a le triste privilège de partager, sur ses avions, les couleurs 'bleu et rouge' identiques à celles de l'avion de Poutine.

Le 8 mars 2014, un Boeing 777 de Malaysia Airlines, le vol 370, devant relier Kuala Lumpur à Pékin, est porté disparu à ce jour. L'avion de Poutine, le Force One russe, un Iliouchine 96, un quadrimoteur, ressemble beaucoup, par la taille et le marquage des couleurs, au Boeing 777, un biréacteur, du vol 17 Amsterdam-Kuala-Lumpur, abattu, le 17/7/2014, au-dessus de l'Ukraine, alors que l'avion présidentiel russe, de retour du Brésil, devait survoler l'espace aérien proche, quelques instants plus tôt ou plus tard.

Pour son voyage en Australie pour participer au Sommet du G20 prévu trois mois plus tard, en novembre 2014, Poutine est accompagné par une véritable armada qui mouille sur les eaux australiennes pendant le sommet et le président russe écourté, à la stupéfaction générale, son séjour à Brisbane et s'enfonce à bord de son Iliouchine sans assister à la réunion finale, indélicatesse diplomatique non coutumière de Poutine que n'expliquerait qu'une urgence sécuritaire.

Le 15 juillet 2016, lors du dernier Forum économique international de Saint-Pétersbourg, de ce mois de juin 2016, Poutine persiste. Le président russe a déclaré que la poursuite du déploiement du Bouclier Anti-missiles, en Europe, malgré l'absence de danger iranien représentait une «menace pour la Russie». «C'est un fait avéré : on a essayé, une fois de plus, de nous dupler» ! La Russie vient d'annoncer que son Super missile intercontinental, 'Satan 2', d'une capacité de 10.000 km, doté de 12 têtes nucléaires, capable de «raser», en quelques secondes, un pays grand comme le Texas ou la France, sera bientôt opérationnel. Un Yalta 2, avec les USA, la Russie, la Chine, et des observateurs, France, Royaume-Uni, Turquie... semble plus que jamais nécessaire.

Conséquences juridiques du «Brexit» en matière d'immigration et de libre circulation des personnes

Il y a quinze jours, la population du Royaume-Uni a voté, à 51,9%, en faveur du «Brexit»: pour la sortie britannique de l'Union européenne. Toutes les conséquences de cet événement, qui voit pour la première fois de l'histoire un pays membre de l'Union lui tourner le dos, ne sont pas encore prévisibles.

Par Fayçal Megherbi *
et Bernard Schmid **

Cela vaut notamment en matière économique. Les premiers jours suivant le vote, les Bourses du Royaume-Uni, mais aussi du continent, avaient d'abord dégringolé; leurs cours sont cependant remontés en partie. Le Premier ministre français, Manuel Valls, tente d'attirer les entreprises - notamment du secteur financier - qui choisissent de quitter Londres, et de les faire s'installer en région parisienne. Mercredi 6 juillet, il a ainsi annoncé une série de mesures fiscales en faveur de telles entreprises. Mais le «chancelier de l'Echiquier» (ministre des Finances) britannique, George Osborne, n'entend pas se laisser faire. A son tour, il a annoncé en début de semaine qu'il entend baisser le taux d'imposition en matière de fiscalité des entreprises, une nouvelle fois, afin de rendre «attractif» le territoire britannique pour l'installation (ou le maintien) des sièges d'entreprises. Alors qu'à l'arrivée du gouvernement conservateur actuel, en 2010, l'impôt sur les sociétés était de 28%, Osborne l'avait fait baisser à 20%, et il était prévu qu'il atteigne les 17% à l'horizon 2020. Désormais, suite au référendum, le ministre envisage une nouvelle baisse afin de faire passer cet impôt à «moins de 15%». Aussi s'agit-il de concurrencer l'Irlande voisine, où ce taux n'est que de 12,5%.

Le moins qu'on puisse dire, c'est donc que la sortie britannique de l'Union européenne n'arrêtera aucunement la course au «dumping» fiscal, les Etats se livrant une concurrence acharnée au profit des entreprises, mais au détriment des finances publiques (en baissant les recettes fiscales) ou alors au détriment de standards sociaux. Autant il est certain qu'un certain nombre d'électeurs et électrices a voulu prendre ses distances avec l'Union européenne parce qu'elle était perçue comme «une machine néolibérale» - libérant la concurrence -, autant il est fortement improbable que le «Brexit» vienne arrêter cette tendance. Etant précisé que certains leaders de la campagne en faveur du départ britannique, à l'instar du conservateur Boris Johnson et du «souverainiste» de droite Nigel Farage, ne reprochent pas à l'Union européenne d'être trop libérale en matière économique... mais de ne pas l'être assez. Eux, en tout cas, reprochent à l'Union européenne d'avoir par exemple imposé une limitation du temps de travail hebdomadaire à 48 heures, par une directive de 1993 (alors que le Royaume-Uni s'est toujours battu, avec succès, pour des exceptions à travers la procédure dite du «opt-out», lui permettant d'autoriser des semaines de travail jusqu'à 60 heures).

Il est évident que l'électorat qui a voté en faveur du «Brexit» est composite, et que les motivations qui ont conduit à ce résultat sont hétérogènes. Des motifs d'ordre social et économique - et de nature contraire, certains étant d'inspiration anti-libérale et d'autres, au contraire, ultralibéraux - sont venus nourrir ce vote. Mais la campagne en faveur du «Leave» (pour quitter l'Union européenne, donc) a aussi été, en partie, fondée sur le rejet de l'immigration, dont celle des ressortissants communautaires issus de l'Europe de l'Est. Ces motivations variées se sont sans doute mélangées dans la tête des uns, alors que les raisons du vote étaient plus exclusivement basées sur une thématique précise, dans la tête d'autres citoyen-ne-s britanniques.

Un peu à l'instar des résultats du référendum français du 29 mai 2005 à propos du Traité constitutionnel européen (TCE), finalement rejeté par 54,7% des votants. A l'époque, de ce côté-ci

de la Manche, on évoquait l'existence d'un «Non de gauche» et d'un «Non de droite», aux motivations différentes. Alors que le premier serait avant tout basé sur le refus de l'ultralibéralisme économique mais plutôt favorable à une «Europe sociale», le second serait davantage de nature nationaliste et xénophobe. Sans doute retrouve-t-on des phénomènes similaires derrière le vote britannique, même si le dosage des composantes n'est probablement pas le même, puisque ce sont les leaders du «non de droite» (Johnson, Farage) qui sont apparus plus hédoniques dans le débat public qui a précédé le vote. Néanmoins 37% des électeurs et électrices du Labour party (Parti travailliste britannique, qui a connu une poussée à gauche au niveau de sa direction en 2015) auraient voté en faveur du «Brexit», alors que seuls 3% à 4% des députés du parti se prononçaient dans le même sens. Il est probable, toutefois, que les motivations d'ordre «social» et celles liées à l'immigration ont pu se mêler à l'intérieur même de cet électorat.

Dans la campagne, ou plutôt les campagnes parallèles, en faveur du «Brexit», l'immigration était un sujet fort présent. Elle concernait, en premier lieu, plutôt l'immigration est-européenne, autrement dit celle de travailleurs salariés issus de pays membres de l'Union, surtout situés à l'est du continent (Pologne, Roumanie...). En effet, la situation des ressortissants indiens, pakistanais et d'autres pays tiers ou encore celle des demandeurs d'asile n'était pas directement concernée par l'objet du référendum, dont le résultat n'aura aucune conséquence immédiate pour les personnes concernées. Toujours est-il que l'une des principales affiches de campagne de Nigel Farage - à l'époque chef du parti «souverainiste» UKIP, qui a démissionné de ce poste le lundi 4 juillet dernier (serait-ce l'aveu qu'il s'attend à une situation plus compliquée et moins rose que prévu, suite au vote...?) - montrait une foule de migrants visiblement issus du Proche et Moyen-Orient. Intitulée «Breaking point» («point de non-retour»), elle portait aussi l'inscription suivante: «We must break free of the EU and take back control of our country» («Nous devons nous libérer en rompant avec l'UE et reprendre le contrôle de notre pays»). La photo avait été prise à la fin de l'été et au début de l'automne 2015, lorsqu'un nombre important de réfugiés - notamment syriens et irakiens - avait emprunté la «route des Balkans», avant que la Hongrie et d'autres pays n'érigent des clôtures et barricadent ce trajet.

Certes, la Grande-Bretagne, même en étant membre de l'Union européenne, n'a jamais fait partie de l'espace Schengen. Ainsi elle a toujours pratiqué ses propres contrôles aux frontières extérieures du pays, celles-ci étant d'ailleurs renforcées par sa situation géographique... insulaire. Mais cela n'a pas empêché certains meneurs de campagne de jouer sur les peurs engendrées, dans une partie de l'opinion publique et alimentées par certains médias, par l'afflux de migrants sur le continent européen, courant 2015. Aussi se sont-ils opposés aux plans - en attendant modestes - de l'Union européenne pour une «répartition» des migrants et réfugiés arrivant aux frontières extérieures, et qui sont pour le moment à la seule charge de la Grèce (et dans une moindre mesure de l'Italie). Des plans qui n'ont pour l'instant pas produit de résultats notables, le gouvernement de Slovaquie ayant par ailleurs saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour tenter de les faire annuler en totalité.

Le fond de l'affaire, au Royaume-Uni, concerne cependant bien davantage

l'immigration intra européenne, celle à l'intérieur des frontières de l'Union. La question n'est uniquement fantasmagorée, elle ne relève pas uniquement de l'imagination xénophobe: le Royaume-Uni était un pays aux protections sociales très faibles et doté d'un marché du travail extrêmement ouvert (il est facile de trouver un emploi... et de le perdre en subissant un licenciement), l'existence d'une concurrence sur le marché du travail est bien réelle. Et l'embauche de salariés à des conditions «au rabais» étant parfaitement possible voire légalement encouragée, il est évident que des employeurs peuvent être tentés d'utiliser le recours aux travailleurs migrants à des fins de «dumping social». Bien qu'il soit tout aussi évident que la solution à un tel problème résiderait plutôt dans l'instauration de conditions plus égalitaires sur le marché du travail et de protections sociales fortes, telle n'est pas la teneur principale du débat public sur l'immigration, au Royaume-Uni.

Le Premier ministre en exercice, David Cameron, a d'ailleurs négocié un «paquet» de règles dérogatoires pour le Royaume-Uni, à la mi-février 2016 à Bruxelles, avant d'appeler finalement à voter en faveur de l'option «Remain» (pour rester dans l'Union européenne) au référendum qu'il avait lui-même annoncé et préparé. Fait partie de ce «statut spécial», ardemment négocié pendant trente heures à Bruxelles les 18 et 19 février, que la Grande-Bretagne aurait la possibilité d'exclure les ressortissants de l'Union européenne de certaines prestations sociales ou de limiter celles-ci, pendant une durée de sept années. L'idée qui se trouvait implicitement derrière étant que, peu ou prou, ces ressortissants européens ne devaient pas se comporter en «parasites», en matière sociale. Or, si une personne se voit empêchée de bénéficier de prestations sociales, par exemple sous forme d'allocations de chômage, il est évident qu'elle sera ainsi contrainte d'accepter un emploi... y compris aux conditions les plus défavorables. Il devient ainsi tout aussi évident que, pour cette même personne, la protection contre le «dumping social» - à supposer qu'elle existe - deviendra moins efficace, du même mouvement.

Bien entendu, le vote britannique ne s'explique certainement pas que par l'impact du thème de l'immigration, marqué (de différents côtés) par la campagne; et que les craintes liées par l'immigration, comme on l'a vu, ne sont pas uniquement liées à une idéologie xénophobe. Or, comme l'aura expliqué l'écrivaine britannique Laurie Penny dans un quotidien allemand¹, «tous les votants pour le Brexit ne sont pas des racistes, pas du tout (...) mais hélas, probablement tous les racistes ont voté pour le Brexit». Il ne faudra pas oublier, d'ailleurs, que selon les chiffres publiés par la police britannique (ici cités d'après «Le Monde» du 6 juillet), dans les quatre jours qui ont suivi le scrutin, une hausse de 57% des plaintes pour délits liés au racisme ou à la xénophobie a été enregistrée. Sur cette période de quatre jours, 85 plaintes de ce type furent relevées. Sur une semaine, la tendance s'est aggravée, avec 331 affaires signalées (contre 63 en moyen hebdomadaire sur l'année).

Que va-t-il se produire maintenant, sur le plan juridique, concernant les règles qui régissent la situation des ressortissants étrangers? Il est trop tôt pour le dire, les autorités du Royaume-Uni n'ayant pas encore formulé leur demande de quitter l'Union européenne en application de l'article 50 du Traité qui l'a instituée. A n'en pas douter, des négociations se dérouleront, de manière officielle et derrière les coulisses. Mais voici quelques éléments

qui semblent d'ores et déjà acquis.

L'immigration restera à priori un sujet se trouvant au centre de l'attention, et du débat public. Le ou la successeur(e) du Premier ministre sortant, David Cameron, sera connu(e) le 2 septembre prochain. La candidate dotée des plus fortes chances de succès, à l'heure où nous bouclons, semble être la ministre de l'Intérieur sortante, Theresa May. Cette dernière est plutôt proche des idées souverainistes, mais avait finalement opté pour le maintien dans l'Union européenne, avant le référendum. Sa carrière politique, surtout depuis son arrivée au ministère de l'Intérieur en 2010, a été fortement marquée par des polémiques sur l'immigration. A plusieurs reprises, la dernière fois en date du 25 avril 2016, elle s'était prononcée pour que le Royaume-Uni se désengage de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH), puisque cette dernière lierait trop l'action des autorités de son pays en matière d'immigration. Madame May militant, avec le gouvernement Cameron, par ailleurs pour l'instauration de quotas de demandeurs d'asile, notion non compatible avec le droit d'asile. Précautions que la CEDH n'a rien à voir avec l'Union européenne - que le Royaume-Uni va probablement quitter - et son droit communautaire, mais qu'elle constitue un instrument qui relève du Conseil de l'Europe. Ce cadre ne se confond pas avec celui de l'Union, la Fédération de Russie et la République de Turquie étant parmi les membres du Conseil de l'Europe (mais non pas de l'UE).

Les ressortissants britanniques auront alors besoin de visa, à l'avenir, pour entrer sur le continent, dont les habitants auraient à leur tour besoin de visa pour voyager aux îles britanniques? Tout dépendra des résultats de la négociation... mais une telle issue est hautement improbable. Non seulement cette mesure serait catastrophique pour le secteur du tourisme et d'autres branches économiques, un certain nombre de maisons dans le sud de la France - par exemple étant actuellement la propriété de ressortissants britanniques. Surtout, si le Royaume-Uni devrait quitter prochainement l'Union européenne, il voudra néanmoins continuer à commercer avec l'Union européenne, et de bénéficier d'un accès libre au marché intérieur de celle-ci. Or, la Commission européenne a d'ores et déjà prévu que, pour elle, «les quatre libertés» (celles des mouvements de capitaux, des services et produits, et la libre circulation des personnes) forment un tout, et que le Royaume-Uni ne jouira pas d'un accès privilégié au marché intérieur si il ne les respecte pas.

Le scénario le plus probable est celui qui verrait le Royaume-Uni appartenir à l'Espace économique européen (EEE), dont il serait le quatrième membre - et le plus puissant - aux côtés de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein. Or, les pays membres de l'EEE bénéficient d'un accès libre au(x) marché(s) de l'Union européenne; mais ils doivent respecter les principes ci-devant nommés. En outre, ils doivent verser une contribution à l'Union européenne qui équivaut, tout de même, à 83% du montant des contributions d'un pays adhérent.

Un autre pays du continent européen, la Confédération helvétique (CH) - autrement dit, la Suisse - avait voté majoritairement «non», lors d'un référendum tenu en décembre 1992, à l'adhésion à l'EEE.

Toutefois, la Suisse souhaitant commercer librement avec les pays de l'Union européenne - qui l'entourent de tous les côtés, le petit Liechtenstein mis à part -, elle est largement liée par des accords avec cette même UE. Actuellement, 40% du droit helvétique est issu (ou compatible avec le) droit communautaire européen, sans être membre ni de l'Union européenne ni même de l'EEE. Cela correspond à une nécessité, une mise en conformité de ses normes technologiques, sanitaires, environnementales... étant exigée pour qu'elle

puisse avoir accès aux marchés de l'UE.

En même temps, les autorités de la Confédération helvétique ont négocié, depuis 1999, un bloc de sept «accords bilatéraux» avec l'Union européenne, dont l'un concerne la liberté de circulation des personnes. Cependant un référendum, tenu le 9 février 2014 (sous impulsion du principal parti de droite nationaliste, la mal nommée «Union démocratique du centre»/UDC, celle-là même qui avait fait voter contre l'adhésion à l'EEE en 1992), a débouché sur une majorité de 50,3% en faveur de la résiliation de l'accord sur la liberté de circulation des personnes. Le résultat du référendum oblige, au moins en théorie, les autorités à établir des quotas annuels de catégories d'étrangers autorisés à entrer en Suisse. De tels quotas ne sont pas compatibles avec le principe de la liberté de circulation. Depuis lors, les autorités helvétiques mènent des négociations avec celles de l'Union européenne, tentant d'arriver à un résultat qui respecte (ou semble respecter) les impératifs liés aux relations avec l'UE... tout en respectant (ou faisant mine de respecter) les résultats du vote de 2014. Une quadrature du cercle... non résolue pour le moment.

Une dernière question concerne le sort des migrant-e-s et réfugié-e-s qui attendent, malgré eux et malgré elles, à Calais (et dans d'autres lieux situés du côté sud de la Manche), une opportunité de passer au Royaume-Uni. En début d'année 2016, le ministre de l'Économie français, Emmanuel Macron, avait menacé le Royaume-Uni du fait qu'en cas de «Brexit», la France n'aurait plus aucune raison de retenir ces migrants contre leur volonté. (Un procédé qui avait fait dire à certaines voix critiques que le ministre français se comportait ici comme l'ex-dictateur libyen, Mouammar Al-Kadhafi, ou l'autocrate turc, Recep Tayyip Erdogan, ces derniers étant menacé l'UE d'utiliser les migrants comme une «arme».)

Or, en réalité, les choses ne pourront pas se passer de façon si simple. Les contrôles externalisés de la frontière britannique - déplacés sur le territoire français et sur la côte sud de la Manche - ont lieu, non pas en vertu du droit de l'Union européenne, mais d'accords bilatéraux.

Le dernier en date, l'*«accord du Touquet»*, avait été négocié en 2003 par les ministres de l'Intérieur respectifs de l'époque, Nicolas Sarkozy et Jack Straw, et signés dans la ville du même nom. Certes, certaines responsables politiques françaises ont désormais annoncé leur volonté de «renégocier» cet accord (alors que Marine Le Pen, par exemple, s'est prononcé pour juin 2016 pour son maintien... tout en exigeant l'expulsion des migrants vers des pays tiers). Ainsi Alain Juppé, dont la candidature à l'élection présidentielle de l'année prochaine semble probable, a demandé le 4 juillet dernier une renégociation, estimant que c'était aux autorités britanniques d'effectuer les contrôles sur leur propre territoire. Or, discours de (pré-)campagne mis à part, la réalité n'est pas encore celle-ci: l'accord du Touquet est en vigueur, et puisqu'il est accompagné de clauses de coopération judiciaire et antiterroriste, il n'est pas certain que les autorités françaises veuillent l'abandonner ou le résilier. Quoi qu'on pense de son application pratique - la situation des migrants bloqués à Calais semblant pour le moins critiquable - et des réalités humaines qu'elle crée, sur le plan juridique, les politiques françaises ne pourront pas s'en dire affranchis, pour le moment. Même si on peut penser que sa remise en cause serait bien souhaitable (du point de vue des réfugiés), cette question ne se prête pas à des gesticulations électorales françaises ni à des menaces post-référendum à l'égard des Britanniques.

* Avocat au barreau de Paris
** Docteur en droit et enseignant

Notes

1 Voir <http://www.taz.de/!5315304/>

Binational, je rentre au bled

Par Sofiane K.

De la sorte, je dispose, donc, fièrement de la nationalité algérienne ainsi que celle française. De plus, étant petit-fils de chahid, c'est avec honneur et gloire que je suis fier de ce titre de noblesse et ressent un amour incommensurable pour ce pays.

Depuis ma tendre jeunesse (en 2.000, après les événements), ma mère nous envoia, mon frère et moi, à la découverte de notre sang ainsi que notre histoire. C'est à ce moment-là que je fis la connaissance de toute ma famille. D'emblée, je suis pris d'un attachement et d'un amour, sans fin, pour celle-ci. Donc, mon frère et moi venions passer tous nos étés dans ce merveilleux pays, se ressourcer et surtout profiter d'une chose importante qui nous manque de l'autre côté de la Méditerranée: notre famille. Au fur et à mesure que passent des années, je m'intéressais, énormément, et de plus en plus sur le pays de mes parents et de surcroît mon Pays. Son histoire, son économie, sa démographie, sa culture, ses atouts, ses inconvenients et développais d'étrange sentiments mélangés, entre colère, injustice, effroi, bonheur, fierté, joie etc..

Concernant ma vie professionnel le, je suis en France entrepreneur et pratique la vente de véhicules d'occasion. Hamdoulah, je réussis à payer mes factures ainsi que de vivre de mon métier. Concernant ma vie privée, je me suis tout récemment marié à une superbe et intelligente jeune femme domicilié, en Algérie et que j'aime par-dessus tout.

De ce fait, il faut choisir notre pays de résidence. On est donc partagé par vivre en France ou vivre en Algérie. En pesant le pour et le contre et en réfléchissant longuement, nous avons décidé de rester en Algérie pour deux raisons:

- la première est simple et de bon sens. Ma femme est médecins spécialisé en fin d'études. Pour elle, son avenir est en Algérie car étant patriotique, elle me confia: « j'ai été formé par des Algériens pour soigner des Algériens ! » Remarque louable de sa part et que je soutiens à 1.000%
- Deuxièmement, chose tout aussi

Je me prénomme Khaled et suis né en 1987, en France. Je vis actuellement en France. Je suis fils de citoyens algériens qui ont acquis la nationalité française, dans le cadre des accords entre la France et l'Algérie.

importante et plus complexe. Le constat de la situation en France concernant les Français d'origines étrangères ou les étrangers est alarmant et préoccupant. En effet, depuis les vagues d'attentats que connaît la France, le racisme et la discrimination ont atteint leurs paroxysmes.

Tout a commencé, en 2003, avec l'accession au ministère de l'Intérieur de M. Sarkozy Nicolas. On se souvient, tous, de ses déclarations sensationnelles et tonitruantes qu'il avait faites, concernant les jeunes de banlieue, l'immigration. Il a lancé une campagne calomnieuse visant les Français d'origine ainsi que les étrangers comme étant la cause de tous les maux en France (chômage, insécurité, insalubrité, déficit de la sécurité sociale, de la caisse d'allocations familiales). De ce fait, il a réussi à créer cette nouvelle tendance que l'on appelle la droite forte ou la droite décomplexée. La population aux origines ainsi que les étrangers ont, donc, commencé à être vraiment la cible du racisme et de la discrimination. Je me souviens en 2007, année de son accession au trône, il osa créer avec les deniers publics un ministère de l'immigration. Impensable. On se souvient de la phrase mythique de son ministre de l'époque Brice Hortefeux qui disait des Arabes « quand il y en a un, ça va, c'est quand il en a beaucoup que ça pose des problèmes ».

Depuis la vague d'attentats qui sévit sur le territoire français, l'ambiance est à son comble. Une partie grandissante de la population, robotisée par la propagande des médias n'a plus de scrupules et n'hésite plus à vous faire ressentir leur haine à notre égard, sous prétexte que nous ressemblons à ces détraqués. Nous, Français avec origines ou étrangers, sommes en train de subir une persécution psychologique de la part d'une partie de la société française. Que ce soit les discriminations à l'embauche, la propagande des médias, la propa-

gande cinématographique française et hollywoodienne ou l'Arabe est forcément le méchant. L'analyse des intellectuels philosophes, écrivains psychopathes, (Finkelkraut, Houellebecq, Henry-Levy, Zemmour, Michel Onfray), des experts en Islam qui ne sont pas musulmans (il faut m'expliquer) et bien entendu la population qui nous transmet leurs réflexions sombres et nauséabondes de leur bassesse intellectuelle, pour mieux assouvir leur haine. Pour exemple, de nos jours, dire « il n'est pas content, il retourne chez lui » n'est plus une parole raciste, tellement elle s'est banalisée. Ensuite, ils nous reprochent de voir le racisme partout et affirme que ce n'est pas une parole déplacée.

Du temps de Chirac, la personne disant cela serait persona non grata. De plus, cette situation est vouée à s'empirer au fur et à mesure d'éventuels nouveaux attentats. Le Premier ministre l'affirme. Il y aura de nouveaux attentats et la menace est constante. La guerre civile est à peu de chose près. La population française ne se sentant pas protégée par le gouvernement, commencera à pratiquer l'autodéfense qui débouchera sur des expéditions punitives des extrêmes (groupuscules 'néo-nazi' en forte augmentation, comme par exemple ce Français arrêté en Ukraine avec des armes de guerre, voulant perpétrer 15 actions pour l'Euro 2016. Bizarrement, n'étant pas de confession musulmane, le gouvernement français qualifie d'action et non d'attentat ce qu'il prévoyait et le définit comme un malade, au lieu d'un terroriste), des violentes agressions (on l'a vu à Calais avec les gens du voyage, mettant en jeu les migrants), guerre communautaire et confessionnelle, etc.

Nous décidâmes donc de rester vivre en Algérie. Je suis prêt et déterminé à faire le sens inverse que mes parents ont effectué il y a 40 années. Pour notre bien et sur-

tout pour notre progéniture. Pour rien au monde, je ne voudrais qu'elle subisse ce que j'ai pu vivre, comme tortures psychologiques et harcèlements généralisés.

Il faut, donc, que je conçoive ma vie, ici. Que je trouve un travail, cependant en me triturant la tête et me posant les bonnes questions, je songe alors à ouvrir un commerce. C'est là où je voulais donc en venir : il faut que l'Etat algérien et ceux qui le gouvernent, commencent sérieusement à se pencher sur la question. Pourquoi ne pas encourager les binational, à rentrer chez eux, dans le pays de leurs ancêtres, et favoriser leur intégration ? Pourquoi ne pas mettre au profit de l'Algérie, les matières grises formées par la France ? Pourquoi ne pas donner un nouveau souffle et une impulsion économique dans ce pays avec des perceptions et des visions de l'entreprise différente de celle déjà existante ? Pourquoi ne pas développer et moderniser une partie de l'économie algérienne pour les compatriotes désirant rentrer chez eux, avec de nouvelles idées ? De nouveaux modes de consommations ? Il existe bon nombre de mes amis binational qui seraient prêts à franchir le pas comme je le fais.

Pour ma part, c'est tout d'abord une question personnelle et surtout parce que je ne supporte plus l'oppression, le regard ainsi que le discours que la population locale nous inflige. Mais d'autres veulent revenir pour des raisons économiques, météorologiques, familiales. Mais pour les attirer, il faut leur donner les moyens. Et pas des moyens plus avantageux au détriment de nos compatriotes vivant sur le territoire national mais des moyens nous rassemblant tous, sur un même but : améliorer le pouvoir d'achat de chaque citoyen. En améliorant le pouvoir d'achat et en créant de la richesse, cela entraîne une diminution du chômage, une augmentation de la

consommation et donc provoque la croissance. Il faut, donc, je pense mettre tout un tas de priorités pour faciliter la venue de cette population désireuse de rentrer, en Algérie.

Première chose : faciliter le logement, chose primordiale. Deuxièmement : après étude du projet, accepter d'occuper des prêts à taux zéro.

Troisièmement : exonérations des charges patronales et salariales si il y a création d'emploi directement pour les Algériens résidant sur le territoire, pour un temps déterminé. Quatrièmement : exonération d'une partie des droits de douanes ou exonération totale, pour un temps déterminé ou pour un nombre déterminé de commandes si l'activité se porte sur toute marchandise non régulée par l'Etat.

Cinquièmement : accélérer les délais pour obtention des statuts et formalités concernant la société. Sixièmement : diminuer les impôts sur les bénéfices des premières années pour pérenniser l'entreprise en pratiquant l'auto-financement. Pour palier à ce manque à gagner pour l'Etat, pourquoi ne pas envisager d'augmenter légèrement le TAP pour ces nouvelles créations d'entreprises que le taux en vigueur ? Qui dit création d'emploi dit nouveaux impôts sur le revenu. Bien-sûr pour éviter au maximum les charlatans : - projets triés sur le volet lors des financements.

- Obliger les paiements en chèque ou virement bancaire pour l'achat et vente ou accentuer, de manière drastique, les contrôles sur ces nouvelles créations d'entreprises.

Je ne veux pas une refonte du système fiscal algérien pour les binational mais juste que l'Algérie ne délaisses pas leurs ressortissants et favorisent leur retour, comme nos ancêtres qui n'ont pas délaissé leurs pays dans des moments importants et décisifs de leur histoire.

Ceci est le dernier volet de la guerre d'Algérie, commencée, il y a plus de 60 ans, reconquérir sa population fidèle et patriote et la mettre au profit de son pays. Certains me traiteront d'utopiste ! Je me qualifie de juste et de progressiste.

Saadeddine Koudri

La majorité des citoyens seraient certainement d'accord pour dire que cette victoire est la lutte de libération dont nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de sa cinquante-quatrième année. La victoire contre le colonialisme français est notre trophée commun, à l'instar des Vietnamiens et de tous les peuples qui ont libéré leur patrie du joug étranger. Les Soviétiques, les Français... fêtent leurs victoires contre le fascisme chaque année. Les dirigeants les plus déterminants dans ces luttes victorieuses étaient des communistes. Si la gauche dans un pays industrialisé est liée à sa classe ouvrière, c'est aussi parce que cette classe a été la plus conséquente dans la victoire de son peuple contre l'hydre nazi. La référence majeure de la gauche algérienne, ne peut donc être à ce jour que le courant politique qui a décidé du déclenchement de la lutte de libération du 1^{er} novembre 1954. La majorité se réclamait du socialisme que certains se sont précipités à qualifier de nationalistes. En réalité, ils sont les deux à la fois.

La gauche qui s'était opposée au premier coup de force de l'Algérie indépendante était animée principalement par Boudiaf et Aït-Ahmed. Les deux leaders étaient à la fois pour le multipartisme et le socialisme. Pour mesurer l'ampleur de ce mouvement, il faut citer pour l'exemple Mohamed Boudiaf qui sans être au PRS fondé par Boudiaf ni au FFS dirigé par Aït-Ahmed menait un même combat, à l'instar de milliers d'autres mais sans lien organique. Comment qualifier la divergence ne

Le clash de la gauche algérienne

En général, le citoyen se réfère à une victoire déterminante de son peuple, la plus récente, et qui fait l'unanimité quand il veut se situer dans la société politique.

serait-ce que celle de ces dirigeants de la lutte de libération et qui prônaient tous les deux le socialisme et le multipartisme ?

L'empreinte de la gauche algérienne se caractérise à la fois par le socialisme et la démocratie, en opposition au parti unique et l'anti-démocratie. On peut dans ce cas écrire que la République Démocratique et Sociale inscrite à la Soummam, au premier congrès du FLN présidé par Larbi Ben-Mhidi est sa marque déposée. C'est aussi la gauche qui s'était opposée au coup d'Etat du 19 Juin 1965 au nom de cette Organisation de la Résistance Populaire qui s'est constituée contre cet acte anti-démocratique. De cette O.R.P est né le PAGS qui était composé du PCA que dirigeaient Sadek Hadjeres et Bachir Hadj Ali et des membres de la gauche du FLN dont Hachmi Cherif.

Si Boudiaf dissout le PRS au lendemain de la mort de Boumediene, il se trouve que certains militants et pas les moins suggèrent que la fin du PAGS est à la même période : « En 1978, El Houari décéda. Ce fut la fin du socialisme... Ce fut aussi la fin du PAGS ! » Ecrivait cette année Rachid Boudjedra. Cette coïncidence de partis socialistes d'opposition qui quittent la scène à la mort d'un Président qui prônait lui aussi le socialisme reste cet autre

paradoxe de la société politique algérienne et particulièrement celle de la gauche. Le PAGS serait-il né avec Boumediene et emporté avec lui. Pourquoi un tel avis ?

Cet avis est non avisé, car le PAGS s'est divisé et mortellement, certes, mais pas au lendemain de la mort de Boumediene mais plus de dix ans après. Il s'est affaibli à cause de sa sortie prématurée de 1989, mais aussi à cause de sa longue et pénible clandestinité, pour rejoindre une société politique piégée par un acte anti-constitutionnel majeur qui est dans cette concession mortelle de Chadli, celle d'avoir agréé l'islam politique.

Tout un courant de la gauche s'illustre par la négation de cet événement, à l'instant de la majorité des intellectuels nationaux et étrangers et leurs médias. Ils minimisent cette félonie de Chadli qui sape le moral de la résistance populaire à l'islamisme et porte un préjudice moral continu aux victimes du terrorisme et pas seulement. Des politiques pour enjamber cet acte ignoble et le faire oublier, pointent la politique libérale comme Le mal actuel dans notre pays et non pas ce goulot d'étranglement de la société qui est la légitimation anticonstitutionnelle de l'islam politique. L'affaiblissement du PAGS venait aussi de cette pratique de l'économie et de son soutien critique dans une

période où il devait s'opposer frontalement à la politique antisociale et antinationale de Chadli. Persister dans la politique du soutien critique était cette autre erreur fatale.

Il faut rappeler qu'à la période où le colonialisme était en déclin, la gauche européenne parlait de la lutte anti-impérialiste et la gauche française préconisait l'assimilation. Est-ce par ignorance ou sciemment, ou les deux, ou est-ce juste pour dévier la lutte anticolonialiste des peuples ? Cette politique d'assimilation ne les avait pas empêchés de tuer le 8 mai 1945, le jour de la victoire, 45 000 membres des familles de ceux-là mêmes qui venaient de libérer des villes françaises des mains du fascisme.

Si les antifascistes et les anticolonialistes s'étaient dit : puisque le fascisme et le colonialisme sont des maux du capitalisme, pourquoi donc s'en prendre à eux ? On serait toujours face à l'impérialisme face à son fascisme et toujours colonisé. Les maux que produit le capitalisme pour attiser sa guerre perpétuelle contre les peuples sont nombreux. La guerre structure son système, et elle est toujours actualisée par ses intellectuels qu'ils soient rétribués à cet effet ou non. Oui tout découle de la nature du capitalisme, cela va sans dire, mais sans oublier que ce système domine le monde depuis des siècles et à supposer qu'il ait entamé sa chute, on ignore sa durée. Si la spécificité du capitalisme de 1830 à 1962 était le colonialisme, sa spécificité actuelle est l'anti-démocratie qui instrumentalise l'islam. Son antidote est dans la sécularisation et la démocratie sociale et politique.

15 travailleurs mis sur le carreau, d'autres suivront

Vers la dissolution de la Seaco ?

Abdelkrim Zerzouri

Est-ce le début de la fin de la société des eaux et de l'assainissement de Constantine (Seaco) ? Tout porte à le croire vu cette «compression» du personnel entamée ces derniers jours par l'entreprise. Il a été mis fin aux contrats d'au moins 15 travailleurs recrutés dans le cadre du Contrat de travail aidé (CTA), a-t-on appris de source sûre. La liste de fin de contrat à signer dans les prochaines semaines serait assez longue, nous a-t-on affirmé. D'où le désarroi et l'inquiétude profonde des travailleurs, notamment ceux recrutés dans le cadre de contrats «précaires». Actuellement, tous ces travailleurs vivent avec la hantise de se voir du jour au lendemain «congédier», signale notre source. Ajoutant dans ce contexte que la Seaco lâche du lest dans son personnel pour retourner au bercail, soit réintégrer la maison mère, en l'occurrence l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA). On parle avec insistance, en effet, de la dissolution prochaine de la SPA Seaco et son personnel devrait être orienté vers l'ADE et l'ONA, chacun selon ses compétences. Une fin bien intrigante. Tout autant intrigante que la création, elle-

même, de la Seaco. Pour rappel, la Seaco est issue d'un montage opéré en 2008 entre l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), alors que sa gestion a été confiée par le biais d'un contrat de management à la Société des eaux de Marseille (SEM). Le montage en question a été jugé par les cadres de l'ADE «contre nature», car l'ADE et l'ONA possédaient toutes les compétences dévolues à cette nouvelle SPA créée, soit dit en passant, «pour la modernisation du service, le renouvellement des conduites vétustes, ainsi que la maintenance des ouvrages de production et de stockage». La Seaco, qui a fait du recrutement «social» dans le temps de la gestion dévolue à la SEM, selon des aveux de cadres de la Seaco, emploie actuellement près de 2000 salariés répartis sur 22 agences à travers la wilaya, et leur redéploiement vers l'ADE et l'ONA devrait passer par un terrain miné et constitue ainsi le plus grand problème de cette nouvelle configuration encore en gestation. Pas pour longtemps, d'ailleurs, car on a appris à ce sujet que le conseil d'administration, constitué de membres de l'ADE et de l'ONA, devrait se réunir dans les prochains jours pour trancher dans le vif du dossier.

Non-respect de la permanence de l'Aïd

Deux boulangeries sanctionnées

A. El Abci

Des sanctions ont été prises contre deux boulangeries qui n'ont pas respecté la permanence de l'Aïd El-Fitr, a annoncé hier le directeur du commerce par intérim, A. Goumida, qui a soutenu que la permanence des deux jours de l'Aïd et de ceux du long week-end qui a suivi, a été respectée par les commerçants réquisitionnés à l'occasion à 99,80% et seules les deux boulangeries en question ont fait défaut. Les deux boulangeries seront fermées pour un mois, en sus d'une forte amende qui peut aller jusqu'à 30 millions de centimes, souligne le directeur du commerce. Et ce responsable d'indiquer qu'en application du décret de wilaya du mois de mai 2016, qui fixe les réquisitions pour la wilaya, la direction du commerce a désigné 1.004 commerçants dans diverses activités, boulangeries, alimentation générale, fruits et légumes, laiteries, minoteries, etc., pour assurer la permanence. Et à côté des commerçants réquisitionnés il y a eu d'autres qui se sont portés volontaires, qu'il estimera à 190, activant dans différents créneaux.

Cependant et sans démentir les chiffres donnés par ce responsable, pour ce qui est du respect des réquisitions par la corporation des commerçants, il y a lieu de noter que la réalité du terrain nuance dans une grande mesure ce taux de 99,80% avancé, où des quartiers entiers dans la ville des ponts ont manqué de pain, de fruits et légumes notamment. Toujours dans le cadre des permanences, mais concernant les établisse-



ments hospitaliers, il est à rappeler que plus de 50 cas d'intoxications alimentaires, de 15 autres de personnes souffrant de diabète et de tension artérielle et de près d'une autre quinzaine de cas de personnes âgées indisposées par les effets de la canicule, ont été admis ces derniers jours aux urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine et 30 autres au niveau de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El Khroub, selon le chargé de communication du CHU. C'est ce que les staffs de médecins mobilisés pour les cinq derniers jours en question, ont eu à traiter, fera-t-il savoir, affirmant que la permanence au sein des hôpitaux de la wilaya a été de 100% et c'est là une exigence du secteur, fera-t-il remarquer.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

06 chouel 1437

El Fedjr
03h39

Dohr
12h40

Assar
16h31

Maghreb
19h57

Icha
21h35



Le calvaire des transports !

A. Mallem

Après un congé «spécial» qui, dans certains cas, a dépassé les cinq journées consécutives à cause de la coïncidence de l'Aïd El-Fitr, avec la fête de l'indépendance et de la jeunesse ainsi qu'avec le week-end, la reprise du travail s'est faite hier pour l'administration et l'ensemble des secteurs d'activités. Une reprise difficile, il faut le dire, et fort agitée à certains égards, surtout au niveau des transports et les échos que nous avons recueillis hier matin ont fait état d'une «matinée infernale» vécue par les usagers sur différents axes, plus particulièrement celui de Constantine - Ali Mendjeli. Et dans ce domaine, ce sont les femmes travailleuses qui ont souffert le plus. «C'était insupportable et inhumain !», ont clamé des femmes fonctionnaires dans des administrations de la ville des ponts. «Par une chaleur approchant les 40°, nous sommes venues de Ali Mendjeli pour rejoindre nos postes, entassées comme des sardines, la majorité debout, mal

à l'aise dans un bus de transport urbain privé ressemblant à une chaudière, roulant à petite allure et s'arrêtant à toutes les stations pour embarquer encore, et encore, d'autres passagers», se sont elles lamentées.

Selon d'autres, la matinée a profité aux taxieurs réguliers ainsi qu'à ceux de la fraude qui se sont sucrés en imposant le transport à la course. «À la station terminale d'Ali Mendjeli, a affirmé une pharmacienne travaillant dans une officine au quartier Bouchama, les taxis étaient alignés l'un derrière l'autre et les chauffeurs filaient tranquillement la cigarette en sirotant le café. Ils refusaient tout trajet «par place» où chaque passager est obligé de débourser 100 dinars au lieu des 80 qu'il paie en temps normal, lui préférant la «courça», comme ils disent, tout en imposant au passager le tarif de 600 dinars la course individuelle entre Ali Mendjeli et Constantine». Et un usager de cette ligne de s'élever contre ces «véritables actes de piraterie» qui apparaissent toujours au cours des périodes de tension.

C'est, à peu de chose près, les mêmes plaintes que nous avons entendues chez les usagers des lignes de Massinissa, d'El-Khroub ou de Ain Smara, dans les deux sens. Et lorsque nous avons rapporté ces situations au président de la fédération locale des chauffeurs de taxis affiliée à l'UGCAA, M. Bouadi en l'occurrence, ce dernier a rejeté toute la responsabilité de ce comportement indigne sur «une poignée» de taxieurs, toujours les mêmes, qui ne sont pas affiliés à notre syndicat.

«Ces derniers profitent de ces occasions pour gagner plus d'argent sur le dos de l'usager en salissant la profession et en portant préjudice sur toute la corporation des taxieurs», s'est-il élevé de sa part contre ces pratiques malhonnêtes. Les usagers, quant à eux, font appel aux contrôleurs de la direction du transport leur demandant de redoubler d'activité au cours de ces périodes de tension et de sanctionner sévèrement tous les «actes de piraterie» des transporteurs, privés ou publics, qui ne respectent pas le règlement.

Jet d'eau transformé en piscine

Les habitants de Zouaghi tirent la sonnette d'alarme

A. M.

Face aux dangers représentés par les baignades des enfants dans les jets d'eau installés au milieu de la voie à circulation rapide, de nombreux résidents de la cité Zouaghi ont lancé, hier, un véritable signal d'alarme aux autorités leur demandant d'intervenir pour interdire ces baignades ou les fermer carrément en les asséchant.

«Les enfants sont totalement inconscients des risques qu'ils encourrent avec la circulation automobile à grande vitesse qui se fait de part et d'autre du bassin qui est dépourvu de barrières de protection, preuve en est ces accidents mortels déjà enregistrés sur ce tronçon, ainsi que des dangers potentiels d'électrocution du fait que ces jets d'eau fonctionnent à l'électricité», a déclaré un parent qui

avoue craindre une catastrophe, d'autant plus que le lieu n'est pas surveillé.

Cette montée au créneau des parents intervient au moment d'une forte canicule qui continue à accabler la population de l'Est, notamment les plus jeunes qui se trouvent sans occupation et sans moyens pour aller à la mer, et qui se mettent à la recherche de la moindre source de fraîcheur. Le manque patent d'infrastructures de baignade, ajouté à la chaleur et à l'oisiveté, fait que ces jeunes se dirigent tout naturellement vers ces jets d'eau qu'ils transforment en piscines. Au jet d'eau implanté dans le jardin du 18-Février de Zouaghi, nous avons rencontré, hier matin, de nombreux jeunes, ainsi que de moins jeunes, qui se débattaient, à grands cris et à moitié habillés, dans ce bassin, heureux de se rafraîchir. «Nous n'avons pas où aller, nous dit

un enfant d'une dizaine d'années sorti tout ruisselant du bassin. Pour se rafraîchir durant ces journées de grosses chaleurs, il n'y a que la piscine olympique du stade Hamlaoui. Malheureusement, celle-ci est tout le temps occupée et il faut payer pour y entrer. Il faut aussi avoir les moyens pour se déplacer jusqu'à la mer qui se trouve à Skikda, à Collo ou à Jijel».

Et pour éluder la question d'hygiène, il rétorquera que l'eau du bassin est changée chaque jour. Un autre garçon d'une quinzaine d'années dira que cette occupation est tout de même plus saine et inoffensive que le fait de nager dans l'oisiveté du quartier, source, selon lui, de «machaek» (problèmes). Tout le groupe de baigneurs à la petite semaine qui nous a entouré de crier en chœur: «Qu'on nous ouvre des piscines dans le quartier !».

El Khroub Un homme périt noyé dans une retenue collinaire

A. E. A.

Un homme s'est noyé avant-hier dans une retenue d'eau, dans la commune d'El Khroub, alors qu'un incendie a ravagé la façade d'un local commercial à Constantine, a signalé la protection civile. Selon le chargé de communication de ce corps de sapeurs-pompiers, le corps inanimé d'une personne de sexe masculin identifiée par les initiales A.S. et âgée de 37 ans a

été découvert samedi dernier aux environs de 10 heures 30

minutes noyé dans une retenue collinaire au douar «El Khanga», dans la commune d'El Khroub. Le corps de la victime qui est un berger de son état, a été repêché et après l'établissement du constat de décès par le médecin de la protection civile a été déposé à la morgue de l'hôpital de la ville d'El Khroub.

La brigade de gendarmerie a ouvert une enquête pour dé-

terminer les circonstances exactes de ce drame.

Dans un autre registre et au quartier de Sidi Mabrouk à Constantine, un incendie s'est déclaré à 13 heures 20 minutes au niveau d'un magasin situé dans la rue «Zriech Amar» au numéro 22 et composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages. L'incendie a pris surtout dans les façades du premier et du second étage sans causer de dégâts matériels ni victime.

The advertisement features a woman in a pink shirt and beige pants standing next to a blue Dacia Sandero Stepway SUV. The car is parked on a cobblestone street with a city skyline in the background. The text "#AYANROHO — SANDERO STEPWAY" is prominently displayed. A "MADE IN BLADI" stamp is in the top right corner. The Dacia logo is in the top right corner. The bottom left shows "Dacia Groupe Renault" and "DISPONIBLE EN ESSENCE ET DIESEL RADAR DE REÇUL ÉCRAN TACTILE AVEC GPS.". The bottom right shows "3 ANS GARANTIE OU 100 000 KM", "www.dacia.dz", "Pensez grand", and social media icons.

**#AYANROHO —
SANDERO STEPWAY**

MADE IN BLADI

Dacia

ALGÉRIENNE DISPONIBLE À CRÉDIT

3 ANS
GARANTIE
OU 100 000 KM

www.dacia.dz | Pensez grand
f g m in

DANS TOUT LE RÉSEAU DACIA ALGÉRIE

Dacia Groupe Renault
DISPONIBLE EN ESSENCE ET DIESEL
RADAR DE REÇUL
ÉCRAN TACTILE AVEC GPS.

The advertisement features a hand holding a smartphone displaying a website with a purple header. In the background, there is a traditional stone water well structure. The text "AVEC LA 3G+ À OUM EL BOUGHI, PARTAGEZ LES MERVEILLES DE VOTRE RÉGION." is at the top. The bottom left has the text "ACTIVEZ VOTRE 3G+ DANS VOTRE BOUTIQUE DJEZZY LA PLUS PROCHE ET PROFITEZ DU MEILLEUR DE L'INTERNET MOBILE." The bottom right has the Djezzy logo with the text "معاهات قدر" and "DJEZZY جازى".

ACTIVEZ VOTRE 3G+ DANS VOTRE BOUTIQUE DJEZZY LA PLUS PROCHE
ET PROFITEZ DU MEILLEUR DE L'INTERNET MOBILE.

معاهات قدر
DJEZZY جازى

EL-TARF

Le plein de tomate

A.Ouelaa

Appréhendées vers la mi-juillet, les longues chaînes des camions, semi-remorques, remorques et autres Mazdas devant acheminer la tomate fraîche vers les conserveries, enregistrent déjà un pic dès cette semaine.

Chose visible du côté de la conserverie les Aurès à Daghousa dans la commune de Besbès où de longues chaînes se sont formées, les autres communes ayant entamé la campagne de transformation

de la tomate fraîche en concentré de tomate. C'est de bon augure, dira la président de la chambre de l'agriculture ainsi que le DSA qui compte entamer une tournée dans les prochains jours afin de s'enquérir du bon déroulement de la campagne. Pour rappel, la culture de la tomate industrielle est revenue en force cette année avec plus de 5000 ha consacrés à cette culture dont plus de 2000 ha irrigués et des prévisions qui vont dépasser les 3 millions de tonnes. En-

fin, cette culture reine que maîtrisent parfaitement les agriculteurs de la région, en plus des autres cultures comme les agrumes, les cultures maraîchères, sans oublier les légumes secs de multiplication à l'image des pois chiches, grâce à la mécanisation introduite il y a trois ans par le Groupe GRA, ont énormément contribué à la relance de ce secteur stratégique qui a généré de nombreux postes d'emploi, le classant le premier comme souligné par le wali lors du dernier conseil de wilaya.

SKIKDA

Affluence record sur les plages



Les plages de la ville de Skikda ont enregistré vendredi une affluence record avec l'arrivée des premiers estivants Skikdis et ceux des wilayas voisines, a-t-on constaté.

Les plages de Stora, Filfla et Larbi Ben M'hidi ont connu un rush sans précédent, au troisième jour de l'Aïd el-Fitr comme si les baigneurs n'attendaient que la fin du jeûne, les pieds sur les «starting-blocks», pour retrouver la Grande Bleue. A la plage Larbi Ben M'hidi, privilégiée par 10 km de côtes, un florilège de parasols multicolores étaient installés de bout en bout par les premiers vacanciers notamment

ceux de la wilaya voisine de Constantine, devenue plus proche grâce à l'autoroute Est-Ouest. Selon certains estivants, ce rush sur les plages de Skikda s'explique aussi par le début des congés annuels et le désir d'une «trempe rafraîchissante» en ces jours caniculaires.

Des jeunes et moins jeunes dans plusieurs plages proposent aux estivants divers services, offrant des locations des chaises, de tables et de parasols. Karim, un universitaire de 23 ans, rencontré sur une des plages souligne que c'est la troisième année consécutive qu'il travaille durant l'été et loue des accessoires et équi-

pements de plage. «C'est un travail pénible quelquefois, mais me permet de gagner ma vie», commente-t-il. Souheib, 21 ans, un autre jeune propose la location d'accessoires de baignade, palmes, bouées et autres et suggère une promenade en mer à bord de son embarcation, un service qui «attire beaucoup de vacanciers», affirme-t-il. Les estivants approchés par l'APS ont par ailleurs salué la démarche des responsables de cette wilaya côtière concernant la non concession des plages au privé, considérant que l'initiative restituée aux estivants le droit à un accès gratuit aux plages.

BLIDA

La ville change de look

Les places publiques, jets d'eau et autres jardins de la ville de Blida ont retrouvé leur éclat d'antan en cette saison estivale grâce à des actions de réhabilitation initiées par des bienfaiteurs.

Aussi, est-il aisément de constater aujourd'hui le nouveau visage avenant de la ville, dont les hommes d'affaires et les industriels semblent rivaliser d'efforts en vue de la réalisation (sur leurs fonds propres) des plus belles œuvres susceptibles de faire l'unanimité en termes d'esthétique et de confort. Selon l'attaché au cabinet du wali, Mohamed Mesahel, c'est le wali Abdelkader Bouazghi qui est à l'origine de l'initiative. Il a suggéré aux hommes d'affaires et aux industriels de la wilaya de marquer leur contribution au développement local par la réalisation ou l'aménagement d'une place publique.

«L'idée fut très bien accueillie par ces derniers qui ont vite fait de la concrétiser sur le terrain», a assuré M. Mesahel, estimant que les efforts de l'Etat doivent être soutenus par les citoyens, la société civile et les hommes d'affaires, en vue de consacrer le développement dans les communes, d'où l'appel lancé aux investisseurs, a-t-il ajouté, en vue de s'impliquer dans cette dynamique. En écho à cet appel, de nombreux hommes d'affaires ont lancé, sans aucune aide de l'Etat, des réhabilitations ou aménagements de places et jardins publics, dont une majorité a été inaugurée durant le mois sacré de Ramadan. Le responsable signale qu'actuellement on recense une vingtaine d'offres pour la prise en charge de projets similaires, dont une dizaine sont réceptionnées. Il souligne la recommandation du wali à l'attention des investisseurs pour ne pas jeter leur dévolu sur le seul chef-lieu de wilaya, mais de faire profiter aussi les autres communes.

UNE IDÉE QUI A FAIT DES ÉMULES

L'idée d'implication des industriels et hommes d'affaires de la wilaya dans la promotion de leurs cités a fait tache d'huile et s'est transformé en un temps record en véritable challenge pour ces investisseurs. Chacun a endossé un maillot de concurrent en redoublant d'efforts pour la réalisation de la meilleure place ou du plus beau jardin public. Cette rivalité s'est avérée bénéfique pour la ville de Blida, dont les places publiques se sont parées des plus belles fleurs et parterres gazonnés, avec au centre de beaux jeux d'eau entourés d'arbres et éclairés, de nuit, par des lanternes aux couleurs chatoyantes, faisant la joie des visiteurs, qui ont en fait leur lieu de prédilection après des années d'abandon. La place des Chouhada, dans la commune de Mouzaïa, figure parmi ces joyaux architecturaux inaugurés durant le mois sacré du Ramadhan. Sa réalisation a été financée par le PDG du groupe Sim, Abdelkader Tayeb Ezzraimi, cette idée du wali de Blida vise en premier lieu à restituer à la ville le nom de «Blida Ourida» (la ville des roses). L'homme d'affaires a également fait part à l'APS de son projet de réalisation, dans cette même optique, d'un grand jardin d'enfants à l'entrée de la ville, ainsi que d'un restaurant, une aire de jeux et des espaces verts tout au long de l'Oued Sidi Lekbir et des environs de la cité Deriouche. Il a, dans ce sens, lancé un appel à tous les investisseurs de la wilaya en vue de s'impliquer dans cette démarche, voire même la généraliser à l'ensemble des wilayas du pays afin que «tous participent à l'édification de l'Algérie».

Pour spart, le président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), également directeur des laboratoires Venus, Mourad Kamel, a souligné l'impératif du «suivi et de l'entretien de ces réalisations, en sensibilisant les citoyens sur la préservation de leur environnement et, en parallèle, instaurer des mesures dissuasives à l'encontre de tous ceux qui le dégradent».

M. Mourad, qui a déjà financé une place publique réalisée à l'entrée principale de Blida, a signalé la réception, à ce jour, par le CEIMI, de propositions pour la réalisation de 11 opérations du genre dont quatre ont été déjà inaugurées, au moment où le Club a pris, auparavant, part à d'autres opérations d'embellissement de la ville, de boisement et de nettoyage de cimetières. Les industriels de Blida sont dotés d'un esprit de solidarité exceptionnel qui avait juste besoin d'un encadrement, ici reflété par l'idée du wali qui nous a tous réuni autour du même objectif, a assuré M. Mourad.

OBJECTIF COMMUN, RESTITUER LE NOM DE LA VILLE DES ROSES

Pour le PDG du groupe Sim, Abdelkader Tayeb Ezzraimi, cette idée du wali de Blida vise en premier lieu à restituer à la ville le nom de «Blida Ourida» (la ville des roses). L'homme d'affaires a également fait part à l'APS de son projet de réalisation, dans cette même optique, d'un grand jardin d'enfants à l'entrée de la ville, ainsi que d'un restaurant, une aire de jeux et des espaces verts tout au long de l'Oued Sidi Lekbir et des environs de la cité Deriouche. Il a, dans ce sens, lancé un appel à tous les investisseurs de la wilaya en vue de s'impliquer dans cette démarche, voire même la généraliser à l'ensemble des wilayas du pays afin que «tous participent à l'édification de l'Algérie».

Pour spart, le président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), également directeur des laboratoires Venus, Mourad Kamel, a souligné l'impératif du «suivi et de l'entretien de ces réalisations, en sensibilisant les citoyens sur la préservation de leur environnement et, en parallèle, instaurer des mesures dissuasives à l'encontre de tous ceux qui le dégradent».

M. Mourad, qui a déjà financé une place publique réalisée à l'entrée principale de Blida, a signalé la réception, à ce jour, par le CEIMI, de propositions pour la réalisation de 11 opérations du genre dont quatre ont été déjà inaugurées, au moment où le Club a pris, auparavant, part à d'autres opérations d'embellissement de la ville, de boisement et de nettoyage de cimetières. Les industriels de Blida sont dotés d'un esprit de solidarité exceptionnel qui avait juste besoin d'un encadrement, ici reflété par l'idée du wali qui nous a tous réuni autour du même objectif, a assuré M. Mourad.

BOUIRA

Saisie de kif, deux mandats de dépôt

Farid Haddouche

les enquêteurs qui ont trouvé le kilogramme de kif et une somme d'argent de 51 mille dinars provenant certainement des recettes de la vente. Ensuite, il n'a pas été difficile pour les policiers d'interroger son acolyte répondant aux initiales (Ch. M.), âgé de 34 ans, et qui était à son tour en possession de près de 1.000 grammes de kif lors de son arrestation. Présentés avant hier au parquet de Bouira, les deux mis en cause ont été écroués sur ordre du procureur.

L'argent de la zakat volé de la mosquée

L'argent de la zakat a été volé avant-hier dans la mosquée Malek Bennabi qui se trouve à la cité des 56 logements.

Le ou les voleurs ont certainement choisi un moment du

F. H.

Un adolescent meurt par noyade dans un oued

Un adolescent de 15 ans a été victime d'une mort par noyade dans un oued se situant au village Ouled Ali dans la commune de Sour El-Ghozlane, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Bouira.

F. H.

Des perturbations et des coupures d'électricité

Les habitants du quartier Baba Aissa situé au village de Hzama, dans la commune de Lakhdaria, déplorent les perturbations dans le réseau électrique qui se manifestent assez fréquemment ces jours-ci et provoquent le dysfonctionnement des appareils électroménagers et de climatisation, d'après leurs dires. Ces derniers retiennent que seule l'installation d'un transformateur électrique met-

F. H.

DJELFA

Un nouveau pont à l'entrée de la ville

Un ouvrage d'art réalisé à l'entrée nord de Djelfa est entré en exploitation au cours de cette semaine, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics. L'ouvrage, réalisé sur la RN1, est un pont à double voie reliant les deux rives de l'Oued Melah, sur une distance de 180m et d'une hauteur de 17m, dans un objectif de fluidification du trafic à l'entrée nord de la ville de Djelfa. Selon le maître d'œuvre, l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art, l'ENGOA, l'ouvrage a été réalisé dans un délai de 12 mois pour plus de 265 millions de DA, au titre du programme de soutien à la croissance économique de la wilaya. L'ouvrage, d'une belle esthétique, a été réalisé en conformité avec les critères mondiaux en la matière, est-il signalé.

LAGHOUAT

Deux nouveaux lycées et un CEM pour la prochaine rentrée

Plusieurs nouvelles structures éducatives doivent être réceptionnées dans la wilaya de Laghouat en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation (DE). Il s'agit, entre autres, de deux lycées dans les communes de Sidi-Makhlouf et Laghouat, ainsi que de trois salles de sports dans des lycées, a signalé le chargé de communication de la DE.

Les autres structures réceptionnées concernent deux unités de dépistage et de suivi (UDS), un collège dans la

commune d'Aflou, en plus de 8 salles d'extension de groupements scolaires du primaire et d'une cantine scolaire, a précisé Cherif Daoudi. Sur le registre de l'encadrement scolaire, la wilaya a bénéficié de 428 postes répartis entre le primaire (247 postes), le moyen (134) et le secondaire (47), a-t-il également fait savoir. Le concours de recrutement d'enseignants a vu l'introduction, pour la première fois à Laghouat, d'un poste unique d'enseignant d'italien pour lequel postulent sept candidats, a-t-il ajouté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

	06 chouel 1437
El Fedjr	Dohr
03h50	Assar
	Maghreb
	Icha
	20h12
	21h50



El Hamri

Un parking à étages sur le site de l'ancienne gare routière



Ph. Arch.

K. Assia

Un projet de réalisation d'un parking à étages sera prochainement lancé sur le site qui abritait la gare routière d'El Hamri, ont indiqué des sources communales. Un choix judicieux de l'avis des responsables puisque situé en plein cœur d'Oran et à proximité du quartier commerçant de M'dina Jdida. Il devrait contribuer à régler le problème de stationnement et à faciliter la fluidité de

la circulation à l'intérieur du tissu urbain. L'étude de faisabilité confiée à un bureau d'étude national a été lancée, apprend-on.

Avec la démolition de la gare routière d'El Hamri et la délocalisation de tous les transporteurs de voyageurs vers la gare 'El Bahia', la réalisation d'un tel projet d'équipement devient indispensable, surtout que cette zone d'Oran connaît un trafic dense et une activité commerciale intense, précise-ton. Au site qui abritait la gare routière

de Yaghmouracène, un nouvel espace vert doté des commodités nécessaires sera créé. Après la démolition de la gare, les services de l'APC d'Oran ont décidé d'aménager, tout le site et le transformer en un espace de détente pour les riverains. Ces derniers ne seraient plus obligés de se déplacer au centre-ville ou à Oran-est pour se divertir. Le projet porte sur la réalisation de deux terrains combinés, la création d'un espace vert et une aire de jeux. De quoi combler le déficit qui se faisait sentir dans cette zone. Il est question de créer un véritable pôle de divertissement et de détente pour les habitants de la partie ouest d'Oran. Idem pour l'ancienne gare routière 'Les Castors' qui sera transformée en espace vert.

A noter que six parkings sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran pour remédier au problème du déficit en aires de stationnement. La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre des dispositions prises par les autorités locales pour mettre un terme aux stationnements anarchiques et faciliter la fluidité de la circulation automobile, devenue, un véritable calvaire pour les habitants. Des projets annoncés depuis plus de quatre ans et qui sont en cours de concrétisation.

Hadj 2016

Les consultations médicales prolongées pour les retardataires

S. M.

Les consultations médicales des candidats au pèlerinage 2016 dans la wilaya d'Oran, qui devaient, initialement, se clôturer le 10 mai dernier, ont été prolongées par les services sanitaires pour la prise en charge des retardataires. Les deux commissions médicales activent, encore, dans l'établissement de proximité de santé publique (EPSP) de Hai Chouhada (Zraâ), a-t-on appris de sources de la direction de la Santé de la wilaya d'Oran. «Sur les 684 candidats au pèlerinage 2016 dans la wilaya d'Oran, les deux commissions médicales chargées des consultations des futurs pèlerins ont procédé depuis le début de l'opération à l'examen de 660 futurs pèlerins alors que 34 manquent toujours à l'appel», précisent les mêmes sources. Les services sanitaires ont consacré cette année 1.600 doses de vaccin pour immuniser les futurs hadjis contre la diphtérie, la ménigrite et le tétonos. Concernant la grippe saisonnière, la vaccination est

programmée la semaine précédant le départ aux Lieux Saints de l'Islam pour assurer une meilleure efficacité du vaccin antigrippal.

Il est à rappeler que la principale nouveauté de cette campagne 2016 est que des prélevements ADN sont effectués sur tous les hadjis de la wilaya sur instruction du ministère de tutelle pour faciliter les identifications nécessaires en cas de décès dans les Lieux Saints. Ces prélevements ont été décidés par les autorités sanitaires en

collaboration avec le ministère des Affaires religieuses suite à la dernière bousculade de Mina survenue durant le Hadj 2015. Plusieurs dépouilles des victimes de cette bousculade meurrière n'ont pas pu être identifiées par les autorités saoudiennes. Un fichier local des prélevements ADN des pèlerins sera mis en place, à partir de cette année, par les services sanitaires. Des prélevements sont ainsi effectués sur les ongles et le cuir chevelu des futurs pèlerins.

Gambetta

Glissement de terrain et rupture d'une canalisation de gaz

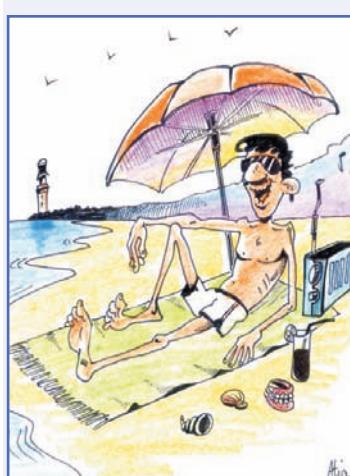
Un glissement de terrain survenu au quartier de Gambetta aurait pu avoir des conséquences désastreuses. Selon la Protection civile d'Oran, hier, vers 3h40, un glissement de terrain a eu lieu à la rue 'ravin blanc'. Ce glissement survenu tout près d'un chantier de construction d'un immeuble, a mis en péril une bâtie. Il a, en outre, provoqué la rupture d'une canalisation de gros diamètre de transport de

gaz de ville. Deux femmes victimes souffrant de difficultés respiratoires suite à l'inhalation de gaz, ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacuées vers l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce glissement de terrain et une étude sera menée par des experts pour mesurer le risque qu'encourent les habitants de cette rue et leurs bâties. J. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Les zondalouses



Il n'y a pas de différence dans la nudité. C'est pour cela, qu'on sort les garde-robés le soir, question

de rappeler qu'on n'est pas n'importe qui. La preuve, on s'accompagne de caniches.

Il y a ceux qui viennent et qui partent, et ceux qui les croient venir parce qu'ils sont là toute l'année. Ceux-là habitent la ferme, el firma. Ils sont simples, toujours prêts à rendre service. Ils sont sur le sable, aux aguets, ils surveillent leurs enfants, les enfants des autres, et même les adultes. A tel point que les maîtres-nageurs affectés dans leur zone n'ont pas le temps d'intervenir, car eux connaissent leur mer. C'est leur mère. Elle leur a appris la générosité, et ils connaissent ses caprices.

Restent maintenant les campeurs qui dressent des tentes de fortune et gasba et une zaoura. L'essentiel est de dormir. D'autres stationnent des camions de bétail au parking, ils rampent sous le moteur, où ils passent la nuit. Là, dans la même eau ils se baignent tous, sous le même soleil ils broncent tous. Tous, ils auront passé leurs vacances aux Andalouses.

Formation, concours Des enseignants obligés de faire des heures «sup» durant l'été



Ph. B. H. Karim

Mokhtaria Bensaâd

En tout, la wilaya d'Oran va assurer la formation pour 1.914 enseignants nouvellement recrutés. Pour le mois d'août, un autre concours sera organisé le 20 août, cette fois-ci pour le recrutement des chefs d'établissement. Les candidats intéressés devront déposer leurs dossiers à l'Office des examens et concours et c'est sur la base du dossier fourni qu'ils auront droit d'accès à ce concours. Pour cette opération, la direction de l'éducation a également réquisitionné des inspecteurs, des directeurs d'établissement ainsi que des enseignants pour la surveillance le jour J. Ce qui a contrarié certains enseignants qui devaient signer hier leurs PV de sortie pour les vacances. Mais pour ceux dont le nom a été affiché sur la liste déjà établie pour cette opération, ils seront mobilisés durant deux jours du mois d'août pour la surveillance.

Emploi Le privé à la rescousse

J. Boukraa

Plus de 6.000 demandeurs d'emploi ont été placés, durant le premier semestre de l'année en cours. Ces postes d'emploi ont été créés, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, a déclaré le directeur de l'Emploi de la wilaya d'Oran, sur les ondes de la radio locale. Le bilan de la situation de l'emploi a relevé une nette expansion de l'emploi grâce à un dynamisme affiché par le secteur économique privé au niveau local. Plusieurs mesures ont été prises en collaboration avec les collectivités locales pour le placement de ces jeunes demandeurs d'emploi. Les dispositions comprises dans la loi 04/19, du 25 décembre 2004, stipulent le passage des employeurs par le Bureau de main-d'œuvre (ANEM) pour toute offre d'emploi. Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire auprès de l'agence locale de l'emploi. Concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute infraction relevée en matière de placement en relation avec un recrutement direct, sans notification de l'offre ou avant l'expiration du délai, est puni, selon cette loi, d'une amende de 10.000 à 30.000 DA. Aussi, dans le cadre de l'assainissement de la carte de l'emploi, une enquête a été lancée, il y a 3 mois, par la direction régionale de l'Emploi d'Oran. Cette action vise à lutter contre le phénomène du double emploi qui discrédite les dispositifs d'emploi, initiés par l'Etat, concernant les dispositions pénales, toute inf

L'ouverture des plis reportée

Les panneaux publicitaires otages d'une mauvaise «pub»

Prévue initialement pour fin juin, l'ouverture des plis concernant l'adjudication des espaces publics pour l'affichage publicitaire, a été reportée. Motif à l'origine de cette prolongation de 21 jours, selon la version officielle -au contenu très laconique- de l'exécutif communal : «faire concourir un maximum d'annonceurs».

Houari Saaïdia

Formule détournée pour ne pas avouer que l'avis d'adjudication est presque passé inaperçu. L'on révèle, en effet, que les annonceurs ayant retiré le cahier de charges se comptaient sur les doigts d'une main. Pis, il y en a parmi eux qui n'ont pas déposé d'offre. Est-ce à dire qu'il y a un manque d'engouement pour ce créneau, voire un désintérêt, dont les raisons sont à chercher, a priori, entre autres, dans la mise à prix jugée excessive par les professionnels du circuit imposée par l'APC d'Oran ? Un membre de la commission des marchés confie, sous couvert de l'anonymat, que «le nombre réduit d'annonceurs qui se sont manifestés, tout comme l'absence d'agences publicitaires de grosse pointure, n'a rien à voir avec la mise à prix fixée pour cette soumission publique, mais il est dû au seul fait que l'avis d'adjudication est paru dans des journaux quasiment anonymes». Une explication qui remet au goût du jour un vieux-nouveau sujet à controverse, qui, on s'en souvient encore, a carrément supplanté l'ordre du jour officiel d'un conseil exécutif tenu, le 23 avril au cabinet du maire, au détour d'un débat houleux sur un avis infructueux -faute de soumissionnaires- lié au marché public portant sur la réhabilitation de la salle de cinéma 'Marhaba'. Un énième «incident» qui a donné lieu, 48 heures après, à une rencontre, en tête à tête, entre le maire Noureddine Boukhatem et le premier responsable de l'ANEPE, avec comme objet direct : mettre un épilogue à l'histoire des insertions dans la presse relatives aux appels d'offres qui se font par le biais de titres de journaux «anonymes». Cependant, trois mois, après cette mise au point, on assiste à un nouvel épisode, du moins au niveau de la spéculation, à l'occasion de cette adjudication relative aux panneaux publicitaires.

Néanmoins, dans le fond, cette mise en adjudication vient acter la décision de l'exécutif communal de remettre à l'ordre le paysage «pub». Les suspicieux -par intérêt ou pas- à l'égard des intentions du conseil municipal, de faire le grand ménage dans ce segment, se sont rendu à l'évidence. Les panneaux bric-à-brac n'auront plus leur place dans la cité. Encore faut-il, cependant, faire preuve du même sens de professionnalisme et de rigueur, au passage du cahier des charges à l'acte.



Ph. Arch.

En effet, le document fixant les droits et les obligations, liés à la mise en adjudication des points d'emplacement destinés à l'affichage publicitaire relevant du domaine public, sur le territoire de la commune d'Oran, élaboré par le biais de la DRG, est à la hauteur des effets d'annonce qui émanait du cabinet du maire, boulevard la Soummam. On aura mis du temps, certes, pour lever le voile sur cette pièce maîtresse qu'est le cahier des charges, mais l'essentiel est là : le document de 43 pages est un vrai travail de pro. «Tout est bien qui finit bien», dirait-on, à condition qu'on reste dans le même niveau du sérieux après l'ouverture des plis.

183 SITES RETENUS, LE PANNEAU À PARTIR DE 65.000 DA

Au chapitre des obligations de l'adjudicataire, on note des obligations liées à la livraison et l'installation du panneau publicitaire (dont notamment : l'adjudicataire ne peut édifier aucun ouvrage autre que ceux prévus par le cahier des charges et le contrat signé avec l'APC ; toute édification d'un ouvrage, en infraction aux dispositions, expose le contrevenant à l'annulation de son contrat et à l'enlèvement, à sa charge, des ouvrages réalisés), des obligations liées à l'entretien du panneau publicitaire et du mobilier urbain, obligations à l'égard de l'autorité compétente (désignation d'un représentant dûment mandaté par l'adjudicateur, respect scrupuleux

du contenu publicitaire, aux bonnes mœurs, les lois et règlements, interdiction d'affiches à caractère politique et/ou partisan, sauf dérogation). Dans la section dispositions financières, il est précisé que le montant de l'offre ne doit pas être inférieur, au montant de la mise à prix, à savoir 65.000 DA, par point d'affichage, sous peine d'annulation de l'adjudication. En plus de la redevance annuelle du contrat qui s'étale sur une durée de 5 ans, l'annonceur doit s'acquitter de droits de voirie, impôts, taxes et autres charges. Au chapitre clauses techniques, obligation est faite pour l'annonceur que le panneau publicitaire doit être homogène, de style, d'un standard et d'une qualité supérieure, et doit s'intégrer dans le paysage urbain de la ville. Il doit être, en outre, réalisé en matériaux anti-vandalisme, permettant une facilité de nettoyage des graffitis et de l'affichage sauvage, avec la présentation de garantie pour la pérennité de l'élément, la résistance aux agressions naturelles et à la corrosion...

Il existe également plusieurs dispositions, en matière de conditions d'installation, la remise en état de la voirie, l'environnement, la sécurité des usagers, le contrôle, la responsabilité et l'assurance, la pénalité de retard de paiement, la restitution du cautionnement, les conditions de résiliation, etc. Au total, 183 sites d'affichage publicitaires répartis à travers les 12 secteurs urbains ont été retenus, pour la pose de panneaux, fixes ou autres, dont la surface doit être comprise entre 4 et 6 m².

Gendarmerie nationale Menad installe le nouveau commandant régional

K. Assia

Le général-major Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, a procédé, hier, à l'installation du nouveau commandant régional de la Gendarmerie d'Oran, le général Baiben Karim, en remplacement du général Othmani Tahar. Cet événement qui a vu la présence des commandants des groupements territoriaux des 12 wilayas de l'Ouest, des chefs d'unités d'intervention, des chefs des unités des gardes-frontières, des chefs d'unités aériennes de la Gendarmerie nationale, des chefs des sections de recherches, des chefs des unités de sécurité routière, des cadres des écoles de formation et centres d'instruction de la Gendarmerie nationale, des autorités civiles, a été une occasion pour le général major

ment et renforcer le travail de prévention afin de réduire le nombre des accidents de la route. Il a souligné également, la nécessité de concentrer l'activité des sections de recherches dans la résolution et le traitement des affaires de lutte contre la criminalité organisée, dans la lutte contre les réseaux criminels et le trafic de drogue. Explicitant la stratégie de modernisation, initiée par l'institution, pour être au diapason du progrès et de la performance, le général-major Menad a instruit les cadres de la Gendarmerie à mettre en œuvre tous les moyens et les capacités humaines et matérielles pour la sécurisation du territoire, la préservation des frontières, la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, le démantèlement des réseaux de trafic de drogue.

Faisant les frais de l'austérité générale

La «saison culturelle» sauvée par l'ONCI

Houari Barti

L'activité culturelle et artistique, dans la ville d'Oran, fait cette année, les frais de l'austérité générale dans les dépenses publiques. Une tendance qui a été constatée au cours du mois de Ramadhan, habituellement riche en festivités culturelles, notamment sous l'égide de l'APC d'Oran, mais qui ont fait cruellement défaut cette année. A ce climat d'austérité s'ajoute, pour certains membres de l'APC, l'absence dans la commune, d'un organe à même de prendre en charge le volet d'organisation, après la dissolution, il y a quelques mois, de l'Office de la Culture et des Arts de la commune d'Oran.

Mais la «saison» culturelle oranaise sera, finalement, sauve par un programme national, celui de l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) qui prévoit d'animer à partir de mercredi 13 juillet prochain et jusqu'au 21 du même mois, un riche programme de festivités, au Théâtre de Verdure 'Chekroun Hassani' avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et internationaux à l'instar de Kadhem Essaher, Najwa Karam ou encore Julian Marley.

L'APC d'Oran aura, dans le cadre de ce programme, l'unique mission d'en assurer la logistique, nous confie une source communale. Il est à noter que l'Office des Arts et de la Culture de la ville d'Oran a été, officiellement, dissous en fin d'année écoulée, par un vote de l'Assemblée populaire communale, à l'occasion de sa 4^e session ordinaire. Une décision qui est intervenue «en application des recommandations émises par la Cour des Comptes et sur instruction du wali d'Oran», avait affirmé, le maire d'Oran, M. Boukhatem Noureddine.

Le grand écran s'invite sur les plages

J. Boukraa

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organise à partir du 15 juillet une manifestation culturelle intitulée «ciné-plage». Dans le cadre de cette action initiée en coordination avec la direction de la culture, des projections de films sont prévues en bord de mer. Selon les initiateurs, les projections sont ouvertes au public gratuitement. 18 films entre nouvelles productions comme «Le puits» de Lotfi Bouchnichi, classiques du cinéma algérien comme «Fatima Nssoumer», «Hassan Terro» et «L'inspecteur Tahar» et des courts-métrages sont à l'affiche. Cette manifestation permet de réconcilier le public avec le 7^e art. Pour Oran, les projections sont prévues à la plage «Les

Dunes», dans la commune d'Ain El-Turck et à la plage de Mers El-Hadjadj. Selon les responsables de l'AARC, «cette agence a acquis, depuis 2010, une certaine expérience dans la coproduction de courts et longs métrages, de documentaires et films d'animation. Nous avons beau organiser des avant-premières, cela ne suffit pas. Nous voulons nous rapprocher du public, aller vers lui et lui faire connaître le 7^e art. C'est pour cela que le cinéma itinérant est important. Il y a des citoyens qui n'ont jamais eu l'occasion d'aller dans une salle de cinéma ou n'ont jamais assisté à des projections en plein air. C'est l'occasion». L'édition de 2015 du ciné-plage a connu un engouement des estivants aux stations balnéaires. «Cette expérience a été une réussite. Elle a atteint ses objectifs pour avoir rapproché le public du cinéma», assure-t-on.

25 personnes sauvées de noyade

Au total, 25 personnes ont été sauvées ces dernières 24 heures d'une noyade certaine sur les plages du littoral oranais, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Ces personnes ont été sauvées par les éléments de la Protection civile d'une noyade certaine dans les plages autorisées à la baignade, explique la même source qui ajoute que 35.000 estivants ayant passé un séjour en mer ont été enregistrés durant la première journée de l'Aïd.

Moins de camps d'été

Les centres de vacances et de loisirs d'Oran accueilleront 5.500 enfants dans le cadre du programme des camps d'été pour la saison estivale 2016, a-t-on appris de la direction de la jeunesse et des sports. Cette saison connaîtra une baisse du nombre de bénéficiaires de cette opération (lancée hier) par rapport à l'an dernier, qui a vu l'accueil de 6.500 enfants dont ceux des travailleurs d'entreprises, selon le service jeunesse à la DJS. Cette baisse est justifiée par une réduction du nombre de centres de loisirs et de vacances de 16 à 11 centres, explique-t-on. Après inspection de la commission de wilaya de surveillance de ces structures, il a été décidé la fermeture de trois centres à Ain El-Turck et Bousfer-Plage pour manque de conditions adéquates d'hébergement, alors que les autres ont été fermés par les sociétés gérantes pour travaux de réfection.

Expositions ambulantes d'artisans

Des artisans du sud du pays prendront part à des expositions ambulantes organisées dans le cadre du programme d'animation de la saison estivale 2016, a-t-on appris de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran. Cette opération qui se tiendra sur les plages d'Oran permettra aux artisans d'exposer leurs produits, les promouvoir et les commercialiser et aux estivants de découvrir la richesse et la diversité de l'artisanat algérien, a ajouté le président de la chambre d'artisanat. La plage de Mers El-Hadjadj accueillera la chambre d'artisanat et des métiers de Tindouf le 12 juillet en cours. Cette exposition connaîtra une forte participation des artisans du sud-ouest du pays. L'entrée du complexe «Les Andalous» abritera des expositions d'artisans des wilayas du Sud et d'Oran.

AÏN-TEMOUCHENT |

Ouverture de deux nouveaux hôtels**Mohamed Bensafi**

Le parc hôtelier de la wilaya d'Aïn-Temouchent s'est consolidé tout dernièrement par l'ouverture de deux nouveaux hôtels, inaugurés en présence des autorités de la wilaya, apprend-on auprès d'une source proche de la direction du tourisme. En effet, le premier hôtel urbain, baptisé «El-Farah», situé sur le boulevard principal de la ville d'Aïn-Temouchent, est doté d'une capacité de 66 lits. Le second hôtel a été ouvert à Rachgoun (Béni-saf). Celui-ci porte si bien son nom «belle Vue». Vu du haut de l'hôtel, le coucher de soleil, mêlé à l'île de Rachgoun, est tout simplement une véritable carte postale naturelle. Ces deux établissements viennent ainsi à point nommé enrichir le catalogue d'hôtellerie de la wilaya d'Aïn-Temouchent.

mouchent d'une nouvelle palette jumelant bien-être, nouveauté et exotisme. Ils sont aussi 58 autres projets d'hôteliers, dont 27 en cours de réalisation à travers 08 communes côtières et intérieures de la wilaya, 19 en voie de l'être, 06 en phase d'étude, 05 malheureusement à l'arrêt, qui porteront les capacités d'hébergement de la wilaya d'Aïn-Temouchent à 6.400 lits contre 2.800, aujourd'hui.

La réalisation de tous ces projets d'investissement nourrissent, à l'horizon 2019, l'ambition de s'ériger en pôle touristique. En plus de la pêche et de l'agriculture, vocations par excellence de la wilaya d'Aïn-Temouchent, le tourisme est ce créneau véritable créateur de richesses, de valeurs ajoutées, générateur de postes d'emplois directs, qui se veut accompagner le développement et

l'expansion des activités et des flux économiques, industriels, socioculturels et sportifs de la région. Pour note, cet été 2016, les responsables tablent sur 15 millions d'estivants. Et pour ce faire, la formule «séjour chez l'habitant» vient, comme chaque été, pallier le déficit en structures d'accueil dans la wilaya, notamment dans les «villes sur mer» comme Béni-Saf, Rachgoun, Terga et Sassel. Avec cette nouvelle option touristique, mise en place par les pouvoirs publics, il est aujourd'hui tout à fait possible d'être hébergé chez le propriétaire de l'habitation mais de manière organisée et prévue à l'avance. Pratiquée par plusieurs familles et groupes de jeunes, cette formule est une forme d'hébergement solidaire qui renforce le tourisme, croit-on solidement.

MOSTAGANEM

La production de la pomme de terre de saison en baisse

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de 2,6 millions de quintaux de pomme de terre de saison lors de la saison agricole 2015-2016, soit une baisse de plus de 246.000 qx par rapport à la saison écoulée, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette production a été réalisée sur une superficie globale de 8.860 hectares avec un rendement de 300 qx/ha, a-t-on indiqué, soulignant que la baisse de la production de ce produit de large consommation est justifiée par les intempéries comme le verglas, les pluies et les vents enregistrés au mois de février dernier. Par ailleurs, la DSA prévoit à partir de la mi-novembre prochain la récolte de 900.000 qx de pomme de terre hors saison dans la wilaya de Mostaganem lors de la saison agricole en cours sur une superficie de 3 500 ha, notamment à Sirat, Bougirat, Hassi Mameche, Aïn Nouissé et Aïn Tédelès. Un rendement variant entre 230 et 250 quintaux l'hectare est prévu, a-t-on ajouté, signalant l'utilisation de semences locales. Les chefs de subdivisions de la DSA s'attendent à accompagner les agriculteurs, à intensifier les actions de vulgarisation et de suivi pour maîtriser le processus technique, à utiliser des techniques modernes et des engrains subventionnés et à exploiter d'une ma-



nière rationnelle l'irrigation (pivot et goutte à goutte).

Par ailleurs, il est à noter que la wilaya de Mostaganem prévoit une production de 600.000 quintaux de pastèques sur une superficie de 1.841 hectares, soit la même que celle de l'année dernière, a-t-on appris de la direction des services agricoles. La cueillette de ce fruit a débuté dernièrement et se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant, ciblant une superficie de 188 ha, soit une pro-

duction de 65.000 qx. Les prix de la pastèque ont baissé ces derniers jours de 60 DA le kg au début du mois de ramadhan à 40 DA, alors que celui du melon est stable entre 80 et 100 DA le kg, a-t-on constaté dans certains locaux commerciaux et marchés couverts.

Pour rappel, la culture de ce produit a lieu dans les daïras d'Aïn Tédelès, qui dispose d'une grande superficie de 1 000 ha, Hassi Mameche (210 ha), Kheireddine (187 ha) et Hadjadj (182 ha).

NAÂMA

Formation professionnelle, plus de 3.550 contrats de travail offerts

Au moins 3.556 contrats de travail dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnel (DAIP) ont été offerts dans la wilaya de Naâma de 2015 à début 2016, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Emploi.

Ces postes, ouverts dans différents secteurs et dont les bénéficiaires ont été installés pour des durées déterminées, sont répartis entre contrats de travail au profit de promus d'universités et de techniciens supérieurs (470 postes), de promus des établissements de la formation professionnelle (1.950) et des sans qualification professionnelle et de niveau d'enseignement limité (1.136), a-t-on précisé. Ces contrats de travail à

durée déterminée, permettant à leurs bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle à même de faciliter ensuite leur insertion dans le monde du travail, ont été offerts dans les communes de Naâma (1.609), Mécheria (785) et Ain-Sefra (698), le reste étant réparti entre les neuf autres communes de la wilaya, selon la même source. La wilaya a également bénéficié, durant la même période, de 418 contrats de travail aidé, d'une validité de trois années, couvrant divers secteurs d'activités et dont 149 sont revenus à la gent féminine, en majorité ayant profité aux promus d'universités, techniciens supérieurs et promus d'établissement de la for-

mation professionnelle. Parmi cette même catégorie, 163 bénéficiaires de contrats à durée déterminée ont été ensuite titularisés dans des postes permanents, a-t-on fait savoir. La direction de l'Emploi a enregistré depuis 2008, date de mise en place du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, le placement de 10.476 jeunes, sur une population active de 113.546 individus, dans la wilaya de Naâma qui compte une population totale de quelque 255.000 habitants. Au terme du premier trimestre de cette année, un nombre de 11.071 sans emploi a été recensé à travers la wilaya, portant à 9,75% le taux de chômage de cette wilaya, selon la même source.

REMCHI

304 familles relogées**Khaled Boumediene**

304 familles résidant dans des habitations précaires et gourbis des sites urbains d'Oued Namous, Oued Sbâa, Sidi Miloud et Sidi Ahmed, ont été relogées, dimanche dernier, dans des appartements flambant neufs à Sidi-Ahmed, un quartier situé au sud de la ville de Remchi et ce, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) dans la ville de Remchi (20 kilomètres au nord du chef-lieu de Tlemcen). Le coup d'envoi de cette vaste opération d'éradication de l'habitat précaire et de relogement des familles dans la ville de Remchi, a été donné par le chef de la daïra de Remchi, M. Ismail Maamar, en présence du directeur de l'OPGI de Tlemcen, des services techniques et des éléments de la Protection civile, ainsi que des services de sécurité de la daïra de Remchi. Les youyous fusaient de partout lors de cette journée de relogement. Les bénéficiaires qui attendaient depuis plus de 25 ans leur tour de relogement étaient aux anges. Désormais, ils pourront ainsi aborder cette saison estivale dans des conditions décentes. Le bonheur se dessinait sur le visage des nouveaux bénéficiaires en cette journée. Il est à signaler que toutes les habitations précaires qui constituaient des bidonvilles ont été démolies immédiatement après leur évacuation. Ce programme d'éradication de l'habitat précaire se poursuivra à travers la commune pour toucher au total 535 familles. Par ailleurs, 65 autres familles ont bénéficié de lots de terrain à bâtrir toujours au niveau du même site. Les poches de terrain récupérées à travers les différents sites d'habitat démolis serviront aux futurs projets d'utilité publique (Équipements de logements, commerce, santé, transports, environnement...) en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants de la ville.

SIDI BEL-ABBÈS

Les travaux d'aménagement du marché de gros de fruits et légumes avancent

Les travaux d'aménagement du marché de gros de fruits et légumes de Sidi Bel-Abbès ont atteint un taux «appréciable» de 70 %, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya du commerce. Les travaux de réaménagement de cet important espace commercial se poursuivent à un bon rythme en attendant sa livraison dans les délais impartis (12 mois), a indiqué le directeur du commerce par intérim, Mohamed Benyeddi. Le projet de réaménagement de ce marché, dont les travaux ont été lancés en novembre 2015 pour un coût de 100 millions DA, comporte trois opérations

dont celles relatives à l'aménagement de stands et à la réalisation d'un bloc administratif. Les marchands de gros de fruits et légumes espèrent que les opérations d'aménagement soient accomplies dans les plus brefs délais pour la mise en service de cet espace commercial tant attendu qui répond aux critères exigés. Le marché de gros de fruits et légumes, doté de deux vastes dépôts, compte 110 mandataires activant depuis deux décennies dans des conditions inappropriées (indisponibilité d'eau et toiture en zinc accusant des infiltrations d'eaux pluviales, entre autres), a-t-on souligné.

TISSEMSILT

Onze blessés dans deux accidents de la route

Onze personnes ont été gravement blessées dans deux accidents de la circulation distincts survenus samedi dans la wilaya de Tissemilt, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le premier accident s'est produit sur le tronçon de la RN 14 reliant Khemisti à Tissemilt suite au dérapage d'un véhicule, faisant quatre blessés, âgés de 6 à 32 ans, qui ont été transférés au service des urgences médicales de l'EPH du chef-lieu de wilaya. Les services de la Pro-

tection civile ont enregistré un deuxième accident sur le chemin de wilaya 5 (CW 5) reliant Sidi Slimane et Beni Chaïb suite à une collision entre deux véhicules touristiques se dirigeant en sens inverses, causant sept blessés. Ces derniers ont été transférés au service des urgences de l'EPH de Bordj Bounâma et leur état est hors de danger, a-t-on ajouté. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances des deux accidents.

AIR ALGERIE

----- LUNDI -----	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	15h30
Oran - Constantine	18h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Béchar	16h20
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	14h15
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h15
Annaba - Oran	18h20
Constantine - Oran	15h45
Adrar - Oran	12h15
Béchar - Oran	13h05
----- MARDI -----	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h50
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	11h50
Laghouat - Oran	11h00
Constantine - Oran	17h10
Adrar - Oran	23h55

INTERNATIONAL

----- LUNDI -----	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Casablanca	14h05
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	18h30
Toulouse - Oran	13h40
Casablanca - Oran	18h15
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Madrid j+1 - Oran	12h10
----- MARDI -----	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

TUNISIAIR	
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	10h30
09h45	

TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - OUED TLELAT	
08h45	09h10
10h15	10h40
13h20	13h41
OUED TLELAT - ORAN	
09h30	09h55
11h00	11h20
13h50	14h15
ORAN - AGHA	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00
AGHA - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
ORAN - MAGHNIA	
08h30	12h09
12h50	16h22
MAGHNIA - ORAN	
08h50	12h22
14h05	17h26
ORAN - BECHAR	
23h30	08h46
BECHAR - ORAN	
23h00	08h00
ORAN - CHLEF	
16h30	18h56
CHLEF - ORAN	
05h40	08h21
ORAN - Témouchent - Bénisaf	
17h02	18h03
Témouchent - Bénisaf - ORAN	
07h15	18h14
ORAN - SBA	
17h00	18h22
SBA - ORAN	
05h40	06h58

BALEARIA

DÉPART	ARRIVÉE
MOSTAGANEM / VALENCE	
Lun 11 - 18h30	Mar 12 - 07h30
Mer 13 - 18h30	Jeu 14 - 07h30
Ven 15 - 14h00	Sam 16 - 05h00
VALENCE / MOSTAGANEM	
Lun 11 - 01h00	Mar 12 - 12h00
Mer 13 - 01h00	Mer 13 - 12h00
Jeu 14 - 18h30	Ven 15 - 07h30

ALGERIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Mar 12 - 20h00	Mer 13 - 09h00
ALICANTE / ORAN	
Mer 13 - 19h00	Jeu 14 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Jeu 14 - 12h00	Ven 15 - 16h00
MARSEILLE / ORAN	
Jeu 14 - 15h00	Ven 15 - 15h00

TRASMEDITERRANEA

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALMERIA	
Mar 12 - 13h00	Mar 12 - 21h00
Ven 15 - 13h00	Ven 15 - 21h00
ALMERIA / ORAN	
Lun 11 - 23h59	Mar 12 - 08h00
Jeu 14 - 23h59	Ven 15 - 08h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

FESTIVAL DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE ORANAISE 9E EDITION

► Lundi 11 juillet à 19h



Programme: Sid Ahmed Gouttay / **Khadija Salhi** / Aida Adda/Sifaoui elhouari / Abbas el Houari / Cheb Houari el galb.

3 Concurrents : Hichem Adda hanifi / Miloud Benzait/Khatir kessairi/ Houari Siffaoui

► Mardi 12 juillet à 19h

Programme: Saber el Houari/ Hziyel benaicha/Assia haddad/Djahida/Chrayar Mohamed/Hasni junior/ Mohamed el aliya.

3 concurrents: Badr eddine Abderrhim/ Krayen Mohamed/ Ikram Benazzouz.

► Mercredi 13 juillet à 19h



Mesabih el houari / Refas Omar / **Aya Baghdadi** / Said el Wahraoui/Cherigui Abdelkader/ Redouane el warhani / Cheb Terras.

4 concurrents : Yacine Ihab Cheikh Atbi/ Samir chikhi/ houari mkhantar / Bekhada Abdelsamad.

► Jeudi 14 juillet à 19h

programme: Baroudi Bekhadda / Maati el hadj / HakimaBoulanger/Sidi Adda Abdelkader / Sayé Abdellah/Cheikh Benaissa / groupe Medahat el afrah / Cheb redouane.

OUVERTURE DE LA 7EME ÉDITION DU FESTIVAL (FOFA)

► Vendredi 22 juillet : «La baie d'Alger» Colloque Cinéma (FOFA)

► Samedi 23 juillet : «Rachid» Colloque Cinéma (FOFA)

Etats-Unis

Vidéos et réseaux sociaux changent la perception du maintien de l'ordre



Par Rob Lever de l'AFP

C'est devenu presque courant: un homme ou une femme noirs meurent sous les balles de la police, leurs derniers instants sont captés dans des vidéos diffusées aussitôt sur les réseaux sociaux, alimentant les accusations de préjugés ou de brutalités par la police américaine. "Ce que l'on qualifie de brutalités ou mauvais comportements par la police est matière à interprétation, et jusqu'à présent c'étaient les services de police et les gros bonnets" qui s'en chargeaient, explique Christopher Schneider, professeur de sociologie à la Brandon University au Canada et auteur du livre "Policing and Social Media" (le maintien de l'ordre et les réseaux sociaux), sorti cette année.

"Mais maintenant ces vidéos sont mises en ligne immédiatement après l'incident et les brutalités peuvent être jugées par nous tous", souligne-t-il. En l'occurrence, deux vidéos ont montré cette semaine la mort de deux Noirs sous les balles de la police, mardi en Louisiane et mercredi dans le Minnesota, ce qui a beaucoup choqué l'Amérique. "Les enregistrements (de vidéos) ont accru la prise de conscience des gens" de ces affaires, a souligné le président Barack Obama samedi depuis Varsovie. Ces vidéos de supposés "journalistes citoyens" sont récentes, la plus ancienne datant de 1991 quand elle avait montré le chauffeur de taxi Rodney King se faire battre par la

police, ce qui avait déclenché des émeutes à Los Angeles. Mais aujourd'hui elles se répandent très rapidement grâce aux smartphones qui peuvent diffuser des vidéos en direct sur Facebook ou Twitter. "Des journalistes citoyens avaient attiré l'attention des médias sur le 'Printemps arabe' par exemple, et maintenant ils rendent le même service au débat racial et policier aux Etats-Unis", estime David Uberti, collaborateur à la revue Columbia Journalism. M. Schneider, qui a étudié des services de police aux Etats-Unis et au Canada, estime que les dernières affaires devraient conduire à un "changement historique de la manière dont la police maintient l'ordre". Des minorités d'habitude marginalisées ont droit à la parole sur les réseaux sociaux, forçant les services de police à revoir complètement leur stratégie, selon lui.

"Un des plus grands défis de la police est de reprendre le contrôle des perceptions de l'opinion", affirme le sociologue à l'AFP. "On a besoin de croire que les policiers sont du côté des gens bien". L'utilisation de mini-caméras individuelles et d'enregistreurs par la police devrait être une priorité pour que les autorités "maîtrisent à nouveau le discours", selon Christopher Schneider. D'après une étude du criminologue Michael White de l'université de l'Etat de l'Arizona, les plaintes de brutalités policières ont chuté depuis le déploiement de mini-caméras. Les défenseurs des libertés individuelles

mettent toutefois en garde contre les caméras et vidéos, qui ne sont pas des solutions et pourraient compromettre la vie privée. David Klinger, criminologue à la University of Missouri-St. Louis, affirme que les vidéos donnent un nombre limité d'informations et ne peuvent pas parfaitement déterminer quand le policier se sent menacé. "Une vidéo, c'est une représentation en deux dimensions d'une (réalité) à trois dimensions et d'un seul point de vue", explique M. Klinger. Dans une recherche, le criminologue montre une déconnexion entre ce que la police voit et entend et ce que montrent les images. Cette "anomalie de perception" est décelée chez 95% des policiers. "La perception humaine est très différente de ce que la vidéo capte", selon lui. Pour Wade Henderson, qui dirige la Leadership Conference on Civil and Human Rights, les mini-caméras ne sont pas la panacée. "Les caméras sont loin des gens qui les manipulent. Car elles servent à filmer des membres de la communauté (noire), pas les policiers eux-mêmes", note Henderson. Antonio Ginatta, qui travaille pour l'association de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, soutient cependant que ces vidéos peuvent aider à ce que les autorités rendent des comptes. "Le pouvoir des vidéos montrant les violences de la police est incontestable". Les incidents entre policiers et Noirs ne sont "pas nouveaux (mais) le monde en est désormais témoin".

Après les attaques

Le Bangladesh veut traquer les étudiants disparus



Le Bangladesh a ordonné dimanche aux établissements d'enseignement de prévenir les pouvoirs publics de l'éventuelle absence de leurs élèves, après deux attaques meurtrières commises par des extrémistes islamistes présumés dont plusieurs étaient inscrits dans des universités réputées et avaient disparu depuis des mois. La Première ministre Sheikh Hasina a déclaré que toutes les écoles, les collèges et les universités devaient "établir une liste des élèves absents et la publier".

"Nous allons faire preuve de rigueur (face à l'extrémisme), autant que de besoin. Nous devons éradiquer le terrorisme et l'extrémisme", a-t-elle dit. Jeudi, des islamistes présumés armés de bombes et de machettes ont tué trois personnes lors d'un rassemblement de fidèles célébrant la fin du ramadan. Quelques jours avant, 20 otages, dont 18 étrangers, avaient été massacrés dans un restaurant d'un quartier huppé de Dacca, attaque revendiquée par l'organisation Etat islamique (Daech). Deux policiers avaient également trouvé la mort. Parmi les djihadistes figuraient, selon la police, des jeunes gens ayant bénéficié d'une solide éducation et qui provenaient de familles aisées, loin d'un stéréo-

type dépassé du volontaire issu d'un milieu pauvre et radicalisé dans une madrasa. Le ministre bangladais de l'Education Nurul Islam Nahid a expliqué à la presse que l'encadrement des établissements scolaires devait s'efforcer de traquer les élèves manquants. "Les autorités pertinentes devront fournir des informations sur les étudiants qui ont disparu depuis plus de 10 jours sans raison valable", a-t-il dit. Le Bangladesh fait face depuis le début de l'année à une multiplication de meurtres d'intel-

lectuels, de membres de minorités religieuses et de blogueurs athées, des actes revendiqués par l'organisation Etat islamique et par une branche d'Al-Qaïda.

Le gouvernement refuse cependant de reconnaître la présence de réseaux djihadistes internationaux sur son sol et a imputé l'attaque de Dacca à un groupe islamiste local interdit depuis une dizaine d'années. Les autorités ont également demandé aux parents de surveiller leurs enfants de près.

7.500 musiciens pour le plus grand orchestre du monde



Plus de 7.500 musiciens se sont réunis samedi soir dans un stade de football à Francfort pour un concert un peu particulier, qui leur a permis de former le plus grand orchestre du monde, rapporte l'agence DPA. Venus de multiples orchestres ou associations d'amateurs d'Allemagne mais aussi de pays voisins comme l'Autriche ou les Pays-Bas, les participants ont atteint le nombre exact de 7.548, battant le précédent record du Livre Guinness, établi à Brisbane en Australie en 2013, avec 7.224 musiciens. Assis sur des chaises installées sur la pelouse du stade, l'orchestre géant a interprété des extraits de symphonies de Dvorak et Beethoven, avec notamment l'"Ode à la joie", une mélodie tirée d'une comédie musicale, "Star-

light Express" et une chanson de John Miles, "Music was My First Love", succès de la musique pop des années 1970 en Grande-Bretagne. Les musiciens avaient reçu les partitions en amont pour se préparer. "Nous voulons montrer à quel point la musique rassemble et combien elle joue un rôle important en Allemagne", a déclaré l'initiateur du projet, Jens Illemann. "Nous avons installé les différents musiciens de manière à ce que le public puisse bien entendre mais cela ne sonnera jamais comme pour un orchestre symphonique traditionnel", a-t-il ajouté.

Les organisateurs partent du principe que leur record sera prochainement homologué par Livre Guinness, tous les critères fixés ayant été remplis.

Frontière serbo-hongroise Des migrants piégés dans un cul-de-sac



Ils étaient des dizaines en mars, ils sont des centaines: la vie dans le camp de fortune d'Horgos se détériore pour des migrants parvenus en Serbie et qui ont de plus en plus de mal à passer en Hongrie. A quelques mètres de barrières hautes de plusieurs mètres et surmontées de fil barbelé, au bout d'un chemin caillouteux, des dizaines d'abris improvisés, tentes ou assemblages sommaires de couvertures et de branchages, servent d'abri à ces voyageurs bloqués sous une forte chaleur, ont constaté des journalistes de l'AFP. "Comme conséquence des nouvelles mesures législatives en Hongrie, qui ont pris effet le 5 juillet, le nombre de réfugiés et de migrants du côté serbe de la frontière a doublé ces derniers jours pour dépasser 1.300, une majorité de femmes et d'enfants", disséminés dans plusieurs camps, ont relevé dans un communiqué vendredi les agences onusiennes en Serbie. Les forces de l'ordre hongroises peuvent désormais reconduire à la frontière les migrants arrêtés dans un rayon de huit kilomètres sur leur territoire. Les contrôles ont été renforcés et les autorisations d'entrée, délivrées au compte-gouttes, se raréfient encore, pour ces voyageurs du Moyen-Orient, d'Asie ou d'Afrique qui fuient la guerre ou la misère. A deux pas du poste-frontière d'Horgos-Röszke, il y en a un semblable à Kelebia, à 40 kilomètres à l'ouest. Entre les deux, 300 sont installés dans le centre officiel de Subotica, géré par les autorités serbes. Les chiffres restent sans commune me-

sure avec les pics de 2015 et de début 2016, quand entre 4.000 et 5.000 personnes entraient chaque jour en Serbie, jusqu'à la coupure de la "route des Balkans" en mars. Et les organisations humanitaires en charge des camps disent que la situation reste sous contrôle. Mais les autorités serbes ont exprimé cette semaine leur inquiétude devant l'"augmentation substantielle du nombre de migrants" sur leur territoire, et déclaré avoir enregistré 102.000 migrants en 2016, soit plus de 500 par jour.

"Cela signifie que la route des Balkans existe toujours", a résumé vendredi serbe le ministre du Travail Aleksandar Vulin, déterminé à faire en sorte que la Serbie "ne devienne pas l'endroit où les migrants vont s'amasser". Cette sévérité hongroise accrue "va encore aggraver la situation", mettent en garde les agences onusiennes en Serbie.

Selon elles, "seuls 30 demandeurs d'asile ont été autorisés chaque jour à entrer sur le territoire de l'Union européenne, pendant que des centaines vont devoir attendre des semaines, en plein air, dans des conditions souvent désespérées et inhumaines". A Horgos, vendredi, seize Afghans ont eu de la chance. "Et ce sera tout pour aujourd'hui", dit un policier serbe. Les autres continuent à se partager quelques toilettes de chantier dans une odeur pestilentielle. Il n'y a pas d'autres sanitaires, la foule se regroupe autour du seul robinet du camp pour faire un brin de toilette ou laver du linge. Sont distribués de l'eau et trois repas par jour, dont un par les Hongrois.

MC Oran - L'AG des actionnaires reportée Réconciliation entre Belhadj et Djebbari



Ph.: Arch.

M. Benboua

Pourtant annoncée en grandes pompes comme étant un virage décisif dans l'avenir du club, l'AG des actionnaires de la SSPA/MCO, prévue dimanche dernier, a été reportée au 15 septembre prochain, faute de bilan de 2013, a-t-on indiqué.

Deux ans après leur dernière assemblée, les actionnaires du club oranais se sont présentés en force cette fois-ci.

Seul le président du CSA, Tayeb Mahiaoui, qui se trouve en France pour régler des affaires personnelles, s'est excusé. Cette AG au cours de laquelle plusieurs points devaient être évoqués, s'est finalement soldée par une réconciliation inat-

tendue entre les différents acteurs du Mouloudia, qui ont jusque-là brillé par leur animosité. En effet, il est certain que le président actuel de la SSPA, Belhadj Ahmed, et l'actionnaire majoritaire, Djebbari Youcef, sont parvenus à un accord pour le bien du club.

Ces derniers, qui ont donné l'impression d'avoir enterré la hache de guerre, se disent prêts à travailler en collaboration pour une union sacrée autour du club et permettre au MCO d'aller dans le bon sens. Or, dans l'entourage du club, cette réconciliation annoncée devant les médias est loin d'être rassurante, d'autant que ce genre d'action n'a jamais abouti par le passé et qu'à chaque fois, le même scénario se répète, surtout

si l'équipe ne réalise pas de bons résultats d'entrée. Quo qu'il en soit, les supporters espèrent vraiment que cette fois sera la bonne, et que les principaux décideurs au MCO puissent enfin mettre la main dans la main, d'une façon concrète, afin de tirer le club vers le haut.

Aussi, le dossier Naftal a également été évoqué lors de cette réunion. Et pour accélérer la procédure, d'anciens dirigeants du club, à savoir Larbi Abdelilah et Hassen Kalaïdji, ont été désignés pour préparer le bilan de 2013 avant de le présenter aux autorités concernées avec les autres bilans manquants, ce qui devrait assainir la situation financière du Mouloudia et permettre ainsi l'ouverture du capital.

ASM Oran Noureddine Saâdi fixera plus tard les objectifs

M. Zeggai

C'est parti pour l'ASMO qui a entamé la première phase de sa préparation avant-hier au stade Bouakeul. Cette reprise des entraînements s'est effectuée en présence de tous les responsables du club, à savoir Saâdoun Mohamed, Mohamed El Morro, Merouane Baghor, Lahouari Benamar, Kouache et Bekhat Mahieddine, ainsi que vingt éléments, anciens et nouveaux. Après la traditionnelle présentation des joueurs, le nouveau coach a pris la parole pour sensibiliser ces derniers de l'importance de la tâche qui les attend et de la confiance placée en eux par les dirigeants et les fans asémistes. Noureddine Saâdi a également mis l'accent sur sa méthode de travail, tout en insistant sur la discipline.

Pour ce qui est du programme établi, les joueurs seront soumis à un travail de remise en forme par une seule séance par jour avec la programmation de deux matches d'application les 13 et 16 juillet prochains. Côté effectif, on a noté l'absence de Benzerga, autorisé par la

direction, Barka dont l'absence a été justifiée par son déplacement à Alger, alors que Tabti n'a pas donné signe de vie. Pour ce qui est de la composante, Saâdi nous affirme : « Je connais les nouveaux joueurs, soit pour les avoir entraînés, soit par l'intermédiaire des collègues qui m'ont établi des rapports sur chaque élément. Je prends mes responsabilités quant aux éléments que j'ai ramenés. Il ne faut pas oublier que l'équipe a perdu la bagatelle de sept cadres. Nous allons travailler pour obtenir le meilleur rendement possible. Je donnerai le meilleur de moi-même pour l'ASMO qui a été le premier club à avoir pensé à moi. C'est une fierté de travailler dans ce club qui n'est plus à présenter. Je ne suis pas du genre à tracer les objectifs avant que ne commence la compétition. Nous allons travailler en attendant de mieux connaître les joueurs et leurs qualités, et surtout le niveau de la compétition. Tous ces paramètres seront déterminants avant de tracer les objectifs ». A noter que Saâdi a tenu une réunion au stade même avec les responsables du

club avant l'entame des entraînements. Selon notre source, l'opération recrutement se poursuit après que le club eut engagé sept nouveaux éléments.

Les dirigeants sont encore à la recherche de deux attaquants répondant aux profils recherchés par l'entraîneur en chef afin d'améliorer le rendement du compartiment offensif. A cet effet, nous venons d'apprendre que le jeune Amer Yahia a été invité par la direction pour un éventuel retour au club. Selon Saâdi, le regroupement à l'hôtel « Mouahiddines » débutera le 18 juillet prochain et s'étalera jusqu'à la fin du mois avant que l'équipe ne s'envole le 4 août à destination de la Tunisie pour un autre stage bloqué.

Par ailleurs, et concernant l'assemblée générale élective, c'est le statu quo. Jusqu'à hier, aucune candidature pour la présidence du CSA/ASMO n'a été déposée, nous a confirmé un membre de la commission compétente. Ceci dit, il semble que Merouane Baghor est bien parti pour se succéder à lui-même pour un autre mandat.

CR Belouizdad Faire mieux que la saison écoulée

M. Lamine

Au CRB, les choses ne sont pas très claires tant au niveau du recrutement que celui de la situation financière. Ne pouvant pas recruter de grosses pointures, les dirigeants ont tout simplement décidé de garder l'ossature de la saison passée, puisque presque tous les joueurs titulaires ont décidé de renouveler au Chabab, ce qui constitue une assurance indéniable pour l'avenir du club en Ligue 1.

Les dirigeants doivent à présent tirer profit de cet avantage en mettant leur équipe dans de bonnes conditions de travail et faire tout leur possible pour que les joueurs ne revivent pas les tracasseries liées à leurs dûs. Sur ce plan-là, le président Réda Malek et son comité ne sont pas encore arrivés à assurer l'assise financière indispensable pour un club de la stature du CRB. En effet, le Chabab ne pourra plus continuer à compter sur l'aide de ses anciens sponsors, la CNEP et SAIDAL, qui viennent de mettre fin à leur collaboration, alors que les négociations entamées avec d'autres sponsors n'ont pas encore abouti. La seule garantie dans ce domaine reste donc le président du club Réda Malek qui, fidèle à son club de toujours, mettra certainement les mains à la poche pour assurer le fonctionnement de l'équipe. Sur ce plan-là, personne ne pourra reprocher quoi que ce soit à Réda Malek, constamment présent pour éviter à son club les crises financières. Sous sa houlette, le CRB a retrouvé sa stabilité et

ES Guelma Un statu quo inquiétant

A. Mallem

Les supporters de l'Espérance Guelma sont inquiets pour l'avenir de leur club et ils viennent de tirer la sonnette d'alarme. « Nous sommes en train de souffrir du statu quo imposé par le président sortant, Meniaï Tarek », nous ont confié des supporters. Ce dernier tarde en effet à organiser l'assemblée générale ordinaire alors que les délais fixés au 30 juin par le MJS pour l'organisation des assemblées générales ordinaires est révolu. « De fait, Meniaï n'a pas obtempéré à cette directive, tenant ainsi le club en otage et exerçant un chantage qui ne dit pas son nom », ont indiqué ces mêmes fans. Et de nous informer qu'une pétition initiée par d'anciens dirigeants est en train de circuler parmi les 78 membres de l'assemblée générale pour réunir le nombre de signatures permettant à la DJS de contraindre le président sortant à organiser l'AG avant le 15 juillet prochain et ouvrir ainsi la voie à l'assemblée générale élective qui désignera une nouvelle direction à la tête de l'Escadron noir. Il faut

savoir que Meniaï a déclaré récemment qu'il ne briguerait pas un autre mandat. « Le temps passe vite, la majorité des clubs ont organisé leurs assemblées générales électives et entamé le recrutement sauf l'ESG. On se demande pourquoi », se sont interrogés nos interlocuteurs, qui craignent pour l'avenir immédiat du club. Malheureusement pour eux, cette situation de blocage risque de perdurer car, selon les informations reçues, la pétition n'aurait recueilli qu'une trentaine de signatures des membres de l'AG, ce qui est loin du quorum réglementaire exigé. Après avoir échoué à entrer en contact avec Meniaï, nous avons pris langue avec son adjoint de la saison passée, en l'occurrence Bouhsane Brahim, lequel nous avoua que lui aussi éprouve beaucoup de difficultés à entrer en contact avec le concerné qui exerce la profession d'avocat et qui réside à Constantine. Néanmoins, Bouhsane nous a promis qu'il nous informera aussitôt qu'il aurait repris contact avec Meniaï. « Mais pour le moment, il n'y a rien de nouveau », a-t-il souligné.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue Grand Appart de 200 m² au 1^{er} étage d'un petit immeuble de 3 étages, complètement équipé et meublé (Clim - Ch. Cent...) pour courte ou longue durée, à Canastel en face de l'Hôpital Pédiatrique - ORAN - Tél : 0540.38.05.26

■ Pour vos courts séjours à ORAN : Loue Studio meublé à la semaine en face de l'Hôpital pédiatrique de Canastel - Tél : 0669.42.83.19

■ Vends des beaux Apparts F3 et F4 (luxe) avec Garage - Cuisine équipée - Placard - Chauffage... etc. Avec des Locaux commerciaux à : Belgaid - Castors et Front de Mer - Tél : 0550.46.18.22

■ A louer 4 Apparts à TARGA-plage W. AIN TEMOUCHENT - Équipés : Vaisselles - Réfrigérateur - Four - Clim - Plasma - Matelas - Chaises... Tables... Tous neufs - Prix après visite - Tél : 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■ Louer un bel Appartement à Maraval - ORAN : F3 pour vacances Juillet et Août - Tél : 0540.422.400

■ Vds à MOSTA-Ville : F4 (4^{ème} étage). Acté - Loue pour saison estivale : F4 équipé (Juillet et Août) - Tél : 0558.04.58.71

■ Vends petit F2 côté station El-Djoumhuria, centre-ville et Bunglow 185 m² à Corals - Bon prix - Tél : 0557.82.39.65

■ A vendre F3 refait à neuf. 73,5 m². 2 Façades. 3^{ème} étage avec Ascenseur. Gardienage Jour et Nuit. Acte définitif - En face Hasnaoui - Haï Yasmine 2 - Es-Salem - Prix : 850 à négocier - Tél : 0793.02.44.97

■ Vds F3 - 77 m². Acté - 2 Faç. 3^{ème} étage. Cité calme. Jardin - Parc & Parking gardé H24 - Ecole & Lycée à côté - Offert : 830 M - Cité Benaida, à proximité de la Station Bahia - Tél : 0658.13.99.08

■ A vendre Apparts : F2 : 65 m². 1^{ère} + F2. 55 m².

2^{ème}, 10 m Fap. Bt de 3 locataires. Acte. Livret foncier.

Nouvelle construction derrière Boulevard G. Bata - Victor Hugo - Tél : 0790.98.37.33 - AZIZ

■ Vends F2 / F3 et F4 à Delmonte derrière la CASORAN - Actés + Livret foncier - Prix très intéressant. Immeuble construction neuve : Ascenseur. Dalles espagnoles - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■ Loue : F3 côté Wilaya 2,5 U + F5 C.-Ville pour 6 mois : 1 U + F2 Eckmühl 2 U + F3 Karma 2 U pour 6 mois + F4 Amandiers 2,5 U + F2 Haï Yasmine 2,5 U + Gd Local côté Tribunal - I.L.E. 3 ,5 U - HOUHOU - 041.21.07.96 - 0555.444.172

■ Vente Appartement - Sup. 99,00 m² - à ORAN - HLM - Cité 1245 Bt 444 - 2^{ème} étage - Libre de suite - Tél : 0793.08.39.64 - 0665.60.50.66

■ Vends grand F2. Refait à neuf, avec 2 Terrasses - 04 Façades + 1 Garage pour voiture à Hassi Bounif - Tél : 0771.67.30.91

■ Location : Grand F2 - 80 m². Neuf. 3^{ème} étage. (Clim - Chauff. central) 30.000 DA + F3 meublé (Frigo - Cuisine - Chambre à coucher - Clim - Chauff. central) 50.000 DA. Libre le 1/09. Hôpital Canastel dans une résidence de 4 étages - Tél : 0540.42.28.44

■ TLEMCEN - Echange Appart F3 contre F3 à ORAN - Tél : 0673.64.65.99

■ Cherche F2 Promesse de Vente - Loue : F3 RDC Bir El-Djir pour Juillet et Août + F2 1^{er} étage Bousfer-Village pour Juillet - Août et l'année + F1 RDC Bd Millenium Bir El-Djir - Tél : 0552.96.25.37 - 0770.50.67.57

■ A vendre : F3. Acté. 1^{er} étage Cité 400 Logts BECHAR (08) - Lot de Terrain 180 m². Acté. EL-BAYADH (32) - Bunglow R+1. Acté. 144 m². PORT-SAY (13) - Tél : 0669.63.84.96 - 0793.18.99.14

■ A vendre Appart F2 : Rue Chakib Arslane 2^{ème} étage - 56,26 m² - Cuvelier - ORAN - Prix après visite - Tél : 0550.52.98.19

■ Loue pour Saison estivale 10 j, 20 j, 30 j : Appart Studios équipés - entrée individuelle - Eau H24 + Garage, à 300 m de la plage de Trouville - Tél : 0697.11.16.26 - 0771.75.32.76

FÉLICITATIONS
Les familles
BENZAHAF - MANSOURI,
papa, maman et Mohamed félicitent leur petit enfant



BENZAHAF Chems-Eddine dit « Chemso »
pour l'obtention de l'examen de 5ème Année et lui souhaitent d'autres succès dans ses études à l'avenir INCH'ALLAH.
Tata Khadidja qui t'adore

■ Vente Appart F4 meublé et équipé au 2^{ème} étage au centre-ville Bd Maâta, à proximité des Bus - Tramway - Collège - Lycée... Sup. 96 m² - Chauffe-eau - Climatiseur - Eau disponible H24 - Ligne téléphonique et Internet - Prix : 15 négociable - N° 0781.08.34.78

■ Société de Promotion Immobilière vend Appartements et Locaux à CANASTEL - Appeler notre service commercial aux : 0555.02.23.44 / 041.42.84.65

■ A louer Appart F3 - 85 m² - 3^{ème} étage - Bien aménagé - Toutes commodités - Équipé - à An Turck - Pour la saison estivale : à bon prix - Tél : 0550.20.73.45

■ Loue : F1 Miramar 2^{ème} (2 U) - F4 meublé Larbi Ben M'hidi 3^{ème} (6,5 U) - F6 Larbi Ben M'hidi 2^{ème} (7 U) - Villa Bousseville (4 U) - Villa El Kermara (4 U) - AG - ABDALLAH - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue pour les vacances à MARSAT EL HADJADJ-plage - ORAN : des F1 et F2 pour familles - Standing - Pieds dans l'eau et vue sur mer - Équipées tout confort - Tél : 0552.12.20.12

■ Loue des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna... etc.) à Paradis-plage - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■ CAP-BLANC : Loue F3 et F2 équipés avec garage - Eau H24 - Tél : 0673.64.75.64

■ Vente sur Plan : F3 et F4 Haut Standing. Résidence Jade - Vue sur mer à Belgaid + Locaux commerciaux - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appeler au : 041.42.84.23 - 0554.14.98.15

■ Vente sur Plan : F2 - F3 - F4 et F5 Haut Standing. Résidence El Mass en face l'université de Belgaid - ORAN - Superficie 114 m² - Acté + L.F. - Endroit commercial - Prix après visite - Tél : 0774.31.86.45 ou 0777.17.14.70

■ MOSTA (côté Ain Tadlès) : Vends Terrain 1600 m². Acté. L.F. arrêté de forage. Projet industriel - Bosquet-plage : Lot 160 m² - 350 m². Clôture - Acté - Tél : 0558.04.58.71

■ A vendre 1^{er} étage Niveau Villa 1,8 Md et Villa complète 7 Mds à Canastel - ORAN + A louer 3^{ème} étage 4 U/mois 1 an d'avance + Niveau de Villa pour Location 3^{ème} et dernière étage + location bungalow à Targa - Tél : 0696.25.10.08

■ A louer pour saison estivale à Mers El-Hadjadj (Port-aux-Poules) ORAN : Appartements standing complètement équipés - Endroit très calme à 80 mètres de la plage - Tél : 0790.03.90.44 - 0553.65.63.05

■ Loue à Cap Falcon (Ain El-Turck) durant saison estivale, Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ PARIS : Loue Juillet petit Studio équipé 2 personnes - proche République 4^{ème} étage sans Ascenseur - 15 m² - Tél : 0541.69.05.52

■ A vendre Résidence F4, bon état, sisé MARSA BEN M'HIDI (ex-PORT-SAY) Wilaya de TLEMCEN - Sup. 100 m² - Actée - Vue sur mer - 4 balcons, dans un complexe avec gardiennage - Tél N° : 0662.72.35.73 - 0776.77.04.54

■ A louer 7 Gds Appartements dans une villa, idéale pour clinique ou des cabinets médicaux ou même cabinet d'avocat, huissier, notaire... Situés à ARZEW, proche du tribunal, de la gendarmerie et de la polyclinique sur un Gd Bd - Tél : 0541.61.13.65 ou 00336.59.01.78.89

■ MARSA BEN M'HIDI - EX-PORT-SAY : A louer Appart neuf standing, tout équipé, face plage - Terrasse vue mer - Chambre climatisée - Tél : 0697.52.93.18

VILLAS

■ Vends Villa 250 m² à Sidi Chahmi. 2 façades - RDC : 2 Locaux + Garage + 1 Salon + Hammam + Cuisine + Toilettes + Bassin - 1^{ère} : 1 Salon + 3 Pièces + Cuisine + Cour - Terrasse : 1 Gde Pièce - Tél : 0709.05.68.05

■ A vendre Villa : Sous-sol + R + 3 - Sup. environ 300 m². Composée de 6 Apparts - Garage de Voit. (S/Sol) + Jardin - à Riad Makhrouh - TLEMCEN - Tél : 0556.438.352

■ Ag. : 0668.95.22.02 - Vend : Villas 205 m² + 350 m² + 800 m² avec piscine + 1 F4 + 1 F3 + 1 F2 + Terrains 205 m² + 170 m² + 448 m² à Ain Turck (ORAN) - Vous pouvez profiter d'un Jardin de 120 m² sur la 2^{ème} façade car c'est un Terrain nu - Tél : 0557.19.40.79

■ Vends ou Loue une jolie Maison de Maître à ORAN - Toutes commodités - Quartier calme et résidentiel - Tél : 0557.37.77.35

■ A vendre Carcasse - Actée - de 176 m² - Sous-sol + R + 1 - 02 façades parallèles - à TAMZOUGHA (SAINT MAUR) 30 minutes d'ORAN - Vous pouvez profiter d'un Jardin de 120 m² sur la 2^{ème} façade car c'est un Terrain nu - Tél : 0771.48.59.43

■ Vends Local commercial bien placé - Surface 46 m² en 3 pièces - au Plateau parallèle Bd Zabana - avec toutes commodités et sanitaires - Acté - Tél : 0799.01.45.25

■ A vendre Carcasse R+2 - Sup. 219,60 m². Coop. Saâdi - Actée + Livret foncier à Haï Othmania - Tél : 0658.14.92.96

■ A vendre Maison 2 façades - Bien située à Bousfer-plage - Sup. 315 m² - Actée - Tél : 0658.14.92.96

■ A vendre Maison coloniale 471 m² - 137 m² Bâti - La CADO - ZAHANA - W. 29 - Tél : 0558.32.04.49

■ Vends Villa à Fernandville 162 m² - Deux Façades - R+2 - Derrière QODS en face piscine BAHIA - N° Tél : 0773.45.85.33

■ Vends Carcasse non finie 212 m² : 160 m² Dalle + 3 Chambres + Garage + Bâche à Eau - Actée - Située à Hassi Bounif - ORAN - Tél : 0799.95.19.04

■ Vends : Maison de Maître 220 m² - R+2 + Terrasse - Chauffage central + Climatiseur à Sidi Chahmi - Maison de Maître 400 m² R+1 + Terrasse à Sidi Chahmi - Tél : 0550.24.76.88

■ Vends Maison de Maître bien aménagée à Claire-Fontaine à Ain El Turck - ORAN - au bord de la mer (Pieds dans l'eau) - Prix après visite - Tél : 0541.63.53.57 - à partir 10 et 11 Juillet

■ Vends Maison Maître R+1 avec 2 Locaux - Bien située à Cité Petit - ORAN - Superficie 114 m² - Acté + L.F. - Endroit commercial - Prix après visite - Tél : 0774.31.86.45 ou 0777.17.14.70

■ Vends : Maison de Maître 220 m² - R+2 + Terrasse - Chauffage central + Climatiseur à Sidi Chahmi - Maison de Maître 400 m² R+1 + Terrasse à Sidi Chahmi - Tél : 0550.24.76.88

■ Vends Villa à Fernandville 162 m² - Deux Façades - R+2 - Derrière QODS en face piscine BAHIA - N° Tél : 0773.45.85.33

■ Vends Carcasse non finie 212 m² : 160 m² Dalle + 3 Chambres + Garage + Bâche à Eau - Actée - Située à Hassi Bounif - ORAN - Tél : 0799.95.19.04

■ Vends : Maison de Maître 220 m² - R+2 + Terrasse - Chauffage central + Climatiseur à Sidi Chahmi - Maison de Maître 400 m² R+1 + Terrasse à Sidi Chahmi - Tél : 0550.24.76.88

■ Vends Villa à Fernandville 162 m² - Deux Façades - R+2 - Derrière QODS en face piscine BAHIA - N° Tél : 0773.45.85.33

■ Vends : Maison de Maître 220 m² - R+2 + Terrasse - Chauffage central + Climatiseur à Sidi Chahmi - Maison de Maître 400 m² R+1 + Terrasse à Sidi Chahmi - Tél : 0550.24.76.88

■ Vends Villa à Fernandville 162 m² - Deux Façades - R+2 - Derrière QODS en face piscine BAHIA - N° Tél : 0773.45.85.33

■ Vends : Maison de Maître 220 m² - R+2 + Terrasse - Chauffage central + Climatiseur à Sidi Chahmi - Maison de Maître 400 m² R+1 + Terrasse à Sidi Chahmi - Tél : 0550.24.76.88

■ Vends Villa à Fernandville 162 m² - Deux Façades - R+2 - Derrière QODS en face piscine BAHIA - N° Tél : 0773.45.85.33

■ Vends : Maison de Maître 220 m² - R+2 + Terrasse - Chauffage central + Climatiseur à Sidi Chahmi - Maison de Maître 400 m² R+1 + Terrasse à Sidi Chahmi - Tél : 0550.24.76.88

■ Vends Villa à Fernandville 162 m² - Deux Façades - R+2 - Derrière QODS en face piscine BAHIA - N° Tél : 0773.45.85.33

PERSE LES 1001 NUITS



14 jours / 13 Nuitées
du 23/07 au 05/08/2016
et du 12/08 au 25/08/2016

Pension Complète – Excursions – Visites – Assurances
Visa - Guide Francophone - Hôtels 4 Etoiles
Inscription et Reservation

Agence TTS

5, Rue Jean-Marie Laribere Oran

Tél. Oran : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25
Tél. Alger : 021 63 36 44/45/43 - 021 52 28 83

NE VOUS Y PRENEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE

Société à Oran Recrute

■ Secrétaire

■ Licenciées en sciences

commerciales ou économiques

■ Technicien en Informatique

Résider à ORAN Ville

Expérience exigée

Envoyer CV + photo par

Fax : **041.23.25.21**

KITEAL

MEUBLES & DÉCORATION



RÉINVENTEZ VOTRE INTÉRIEUR

- 5000 M² AVEC PARKING
- CONSEILLERS CLIENTÈLE
- MONTAGE ET LIVRAISON OFFERTS
- CARTE DE FIDÉLITÉ
- CAFÉTERIA
- GARDERIE D'ENFANTS
- OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H À 20H - VENDREDI DE 15H30 À 20H



KITEAL

Zone showroom B, axe Oran-Aéroport, Es-Senia / Tél. : 041 21 10 74 / 041 29 23 49 / Fax : 041 29 23 52
email : contact@kiteal-dz.com / Site web : www.kiteal.com

SARL MOBICAM

Fabricant de Mobilier de Tout Types de Meubles



19, av.Ouled Kablia Saliha (en face CEM Tandjaoui) Gambetta ORAN
Tél & Fax: (041) 53 44 26 / (041) 53 26 94
Mob.: 0560.09.78.10 / 0554 19 03 99 / 0770 86 50 33 0560.09.78.14 / 0561.78.08.91 / 0560.09.78.16

e-mail : benallal.ahmed@ymail.com
site web : www.mobicam-dz.com

Garantie / Qualité / Tendance

FÉLICITATIONS

Mes félicitations à mon fils

Othmane

pour sa brillante réussite au BACHELOR de Gestion hôtelière option Finances à l'école supérieure de Glion en Suisse. Tes nuits blanches ont payé. Papa et Maman te souhaitent une belle carrière professionnelle.

Bekacem Ahmed Fouatih.



FÉLICITATIONS

Félicitations à ma chère fille

Jihane.

Tu m'as offert le plus beau cadeau de l'Aïd en étant admise au baccalauréat français de philosophie option mathématiques.

Je te souhaite plein de succès dans ta nouvelle école supérieure de Paris.

Papa et Maman te félicitent.



ARC TRUCKS

Dans le cadre du développement de son réseau de distribution.

ARC TRUCKS
concessionnaire de la marque CASE,
cherche un distributeur

dans la zone Ouest.
Merci de prendre contact au **0780.80.90.20** ou **025.43.09.00**.

BELUX

Recrute

- Soudeurs tous niveaux

* Anciens Soudeurs des Secteurs Public et Privé.

* Habitant la Daïra d'ARZEW.

* Diplôme ou Certificat et Expérience exigée.

* Salaire motivant jusqu'à 50.000 DA.

* Lieu de travail : Usine de Sidi Benyebka.

Se présenter à l'usine SCOA de Sidi Benyebka.

Tél : 07 82 12 52 43

WA Tlemcen

L'opération recrutement entamée

Chergui Abdelghani

Alors que le nouvel entraîneur du Widad Tlemcen n'est pas encore connu après l'échec des négociations avec l'ex-driver de l'IRB Maghnia, Kheir-Eddine Kherris, la direction, sous la présidence de Mohammed Bixi, a entamé l'opération recrutement. Effectivement, plusieurs joueurs sont annoncés dont deux ont officiellement signé. Il s'agit de Kella Abdelkader et Habchi Zakaria, qui évoluaient au SCMO la saison écoulée. D'autres joueurs sont dans le viseur des dirigeants tels Saïdi Sofiane (ex-défenseur axial de l'IRB Maghnia) et Bellahouel El Ghali, l'attaquant de l'ES Mestaganem, ainsi qu'un meneur de jeu ayant évolué à la JSMT. L'enrôlement des joueurs avant l'arrivée de l'entraîneur inquiète et demeure au centre des préoccupations des supporters du club. «Un club qui se respecte doit songer d'abord à enrôler un entraîneur et les membres de son staff avant de faire quoi que ce soit, car l'entraîneur doit impérativement être associé au recrutement.

Hélas, le président du club voit les choses autrement. Il a opté pour la venue des joueurs et temporise avant d'annoncer le nom de l'entraîneur, bien qu'il ait soufflé son nom à ses proches. Il s'agit de l'ex-



Ph.: Arch.

driver de l'ESM, Osmane, nous dira un fervent supporter du WAT, visiblement inquiet du devenir de son club favori.

En procédant de la sorte, il semble que la direction du Widad met la charrue avant les bœufs. A dé-

faut d'enrôler des joueurs expérimentés, une prospection au niveau des clubs de la wilaya aurait été souhaitable pour les fans, où il existe selon eux des joueurs de talent capables de mener le club de Sidi Boumediene vers l'accession.

JSM Skikda Un gros retard à résorber

A. Mallam

Abdallah Tabou, le président de la JSMS nouvellement élu, est revenu sur sa décision de démissionner et ce, après avoir obtenu les garanties fermes des autorités locales, qui se sont engagées à le soutenir, financièrement parlant, dans la gestion du club skikdi pour les saisons à venir, notamment dans son objectif de jouer à fond l'accession en Ligue 1 dès la prochaine saison. Si cette issue heureuse à la crise vécue la semaine dernière a rasséréni quelque peu les supporters, elle n'a pas pour autant dissipé leurs inquiétudes quant aux conséquences du retard dans les préparatifs du prochain exercice. Et

pour cause, le recrutement est encore au point mort, la formation de l'équipe dirigeante tarde encore à se faire, tandis que l'arrivée de l'entraîneur Mihoubi n'est pas encore confirmée. Mais ce qui est plus grave, c'est que l'on n'arrive pas à arrêter la saignée de l'effectif de la saison passée. Des cadres, las d'attendre, quittent un à un la JSMS pour aller monnayer leurs talents sous d'autres cieux. Au chapitre recrutement, des supporters proches du club nous ont affirmé que l'entraîneur Mihoubi est à Skikda et qu'il s'apprête à signer son contrat. Il n'en demeure pas moins que si du côté de la gestion administrative, l'optimisme est de rigueur étant donné que Tabou a proposé à son

FAVB

Les membres de l'AG adoptent la révision des règlements généraux

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), réunis samedi en session extraordinaire à Ain Benian (Alger), ont adopté à l'unanimité le projet de révision des règlements généraux de l'instance fédérale.

Ce projet de révision annoncé lors de la mise en conformité avec le statut-type des Fédérations sportives initiée par le ministère de la jeunesse et des sports en octobre 2015, vise à harmoniser et adapter les règlements généraux de la FAVB, afin d'éliminer les incohérences, les contradictions et autre mise à jour avec la réalité quotidienne de la pratique sur le terrain. «Ce

projet en chantier depuis octobre dernier a été à l'ordre du jour des réunions du Collège technique national, afin de l'enrichir et soumettre des propositions constructives pour la progression de

notre discipline», a indiqué le président de la FAVB, Okba Gougam. «Après lecture des anciens règlements, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de répétition. Nous avons donc décidé de supprimer des articles et adapter d'autres articles par rapport à notre expérience et les nouveaux règlements internationaux», a ajouté le président de la FAVB.

Plusieurs points ont été abordés les membres lors de cette AGE, notamment la proposition du collectif des joueurs qui s'est prononcé en faveur d'une licence à durée déterminée de 2 ans minimum. Proposition refusée par les membres de l'AG qui ont préféré rester sur les anciens textes qui prévoient une libération du joueur.

Une autre proposition concernant les dates limites des prêts et mutations des joueurs a été soumise par les membres de l'AG. Prévue jus-

qu'au 15 septembre cette date a été repoussée jusqu'au 31 décembre après un vote à main levée. En clôture des débats, Gougam a appelé les membres de l'AG, et les présidents des clubs à se mettre aux nouvelles techniques de communication (mails, réseaux sociaux) pour faciliter la mission de la Fédération. «Nous sommes dans une nouvelle ère, où les nouvelles techniques de communication facilitent beaucoup de choses. Je pense que nous sommes devant le défi d'embarquer dans le wagon pour développer et faire progresser le volley-ball en Algérie», a-t-il souligné.

C'est la deuxième assemblée générale extraordinaire de la FAVB lors de la saison sportive 2015-2016. La première s'était déroulée en début d'exercice pour l'adoption de la formule de compétition du championnat de Nationale Une messieurs.

Football - Ligue 1 A défaut des joueurs étrangers, les clubs se rabattent sur les Franco-Algériens

La décision prise par la Fédération algérienne de football (FAF) d'interdire le recrutement des joueurs étrangers, a poussé les clubs de la Ligue 1 Mobilis à se rabattre sur la piste des Franco-Algériens, une manière de contourner une loi loin de faire l'unanimité sur la scène footballistique nationale. La «palme» du nombre record de joueurs franco-algériens recrutés cet été revient à l'USM Alger, qui a engagé pas moins de six éléments : Ziri Hammar (JS Saoura), Taoufik Zeghdane (MC Alger), Mohamed Benyahia (MC Oran) ainsi que Rafik Bouderbal, Khaled Abel et Réda Belhacem, venus des divisions inférieures en France. Le MO Béjaïa, engagé en phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF), n'est pas en reste puisqu'il a engagé jusque-là trois joueurs : le défenseur Ammar Benmelouka, le milieu offensif Youcef Touati et Kamel Yesli qui avait porté les couleurs de la JS Kabylie. Le MC Oran, qui a connu un véritable remue-ménage au sein de son effectif, a recruté deux bi-nationaux, à savoir les défenseurs Adel Gfaïti et Mohamed Réda Hlaïmia.

D'autres clubs se sont contents d'un ou de deux joueurs, à l'image de l'USM Harrach qui a engagé deux gardiens de but, en l'occurrence Yazid Mokhfi et Axel Sahli. Le bureau fédéral de la FAF, lors de sa réunion du 25 juillet 2015, avait décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers par les clubs professionnels à partir du dernier mercato d'hiver. L'instance fédérale avait justifié cette déci-

MO Béjaïa Le Sénégalais Ndoye boude toujours



L'attaquant sénégalais du MO Béjaïa, Mouhamed Ndoye, boude toujours son équipe après avoir manqué encore la séance d'entraînement de samedi matin à près d'une semaine de la réception du TP Mazembe (RD Congo), le 17 juillet dans le cadre de la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Ndoye, qui s'est illustré la saison passée pour sa première expérience dans le championnat algérien, campe toujours sur sa décision de rompre son contrat, se plaignant de n'avoir pas été régularisé sur le plan financier, apprend-on de la direction de la formation de la «Soummam». Il a d'ailleurs manqué les deux précédents matchs de son équipe en Coupe de la CAF face aux Tan-

zaniens de Young Africans (victoire à domicile 1-0) et aux Ghanéens de Medeama (0-0 en déplacement). La séance de samedi a été marquée également par les absences du gardien de but Chemeddine Hamzaoui, qui n'a pas encore prolongé son contrat expiré le 30 juin et de Fawzi Yaya, convalescent. Cette session de travail a été dirigée par l'entraîneur adjoint, Lakhdar Adjali, en l'absence de l'entraîneur en chef, Nacer Sendjak, pas encore rentré de France. Un défenseur central franco-algérien répondant au nom de Loune Benali (21 ans), qui évoluait dans un club de la région de Toulouse (France) pensionnaire de la quatrième division, est à l'essai en vue de son éventuel recrutement, ajoute-t-on de même source.

O. Lyon

Aulas optimiste pour Ghezzal

L'attaquant international algérien de l'Olympique Lyonnais (Ligue 1 française de football) Rachid Ghezzal, dont le contrat expire en 2017, n'a pas encore prolongé mais le président Jean-Michel Aulas s'est dit «optimiste quant à un dénouement favorable», dimanche dans une interview au journal l'Equipe. «J'ai écrit une nouvelle fois à Ghezzal dernièrement. Nous lui avons fait une meilleure offre et je pense que les choses devraient rentrer incessamment dans l'ordre», a déclaré le premier responsable lyonnais. Aulas a pointé d'un doigt accusateur «l'entourage» du joueur qui, selon lui, est derrière cette demande d'augmentation salariale, mais il a tenu à faire savoir que «ce n'est pas en insistant pour avoir plus qu'on obtient forcément plus», façon de dire que même s'il tient à garder Ghezzal, l'OL n'est pas prêt à dépasser un certain seuil. «Ghezzal gagnerait à rester car il est indispensable pour lui de confirmer. En plus, il serait peut-être préjudiciable pour lui de partir trop tôt», a encore fait savoir Aulas. Passé par des moments difficiles sous l'ère de l'ancien entraîneur Hubert Fournier, le frère cadet de l'ancien international algérien, Abdelkader, est devenu une pièce indispensable dans le onze lyonnais. Ghezzal (24



ans) a inscrit 8 buts et délivré 6 passes décisives en 29 apparitions dans le précédent exercice. Il a été élu «révélation de la saison» par les supporters lyonnais et a terminé 3e au suffrage du prix «Marc-Vivien Foë 2016», décerné chaque année par RFI et France 24 au meilleur joueur africain évoluant dans le championnat de France.

Néanmoins, malgré cette bel-

le ascension, le jeune Algérien dit ne pas être estimé à sa «juste valeur», tels que les autres cadres de l'équipe, comme Alexandre Lacazette.

Il a donc refusé de prolonger son contrat qui expire en 2017, sauf si l'OL revoit sa proposition. En attendant un dénouement favorable, Ghezzal a repris les entraînements avec son club formateur le soir du 4 juillet dernier.

**Manchester City
Guardiola ne compte pas lâcher Yaya Touré**

L'arrivée de Pep Guardiola sur le banc de Manchester City pourrait finalement ne pas signifier le départ de Yaya Touré, le milieu de terrain ivoirien de 33 ans. Retournement de situation dans le dossier Yaya Touré. Sur le départ cet été, l'ancien Monégasque pourrait bien finalement rester plus longtemps que prévu à Manchester City où il est encore sous contrat une saison.

Pourtant, il y a six ans, Pep Guardiola, alors coach du FC Barcelone, avait laissé filer l'international ivoirien à Manchester City.

Mais l'Espagnol aurait annoncé ces derniers jours à Touré qu'il comptait sur lui à l'avenir car il comprend la philosophie de jeu qu'il avait instillé du côté du Barça. «La première chose que Pep a dit à Yaya est qu'il sera un joueur impor-

tant pour lui, sur et en dehors du terrain, a confié une source proche du dossier au Daily Mirror. Yaya est le seul joueur qui a déjà travaillé avec Pep et il va pouvoir aider le reste de l'équipe à comprendre le style de jeu qu'il va mettre en place. Yaya était heureux d'apprendre qu'il ferait partie de ses plans. Il n'a jamais eu de problème personnel avec Pep.»

**Juventus Turin
Trois clubs sur Isla**

Sous contrat encore un an avec la Juventus Turin, Mauricio Isla, le polyvalent milieu chilien, intéresse trois clubs pour la saison prochaine. Mauricio Isla s'éloigne de jour en jour de la Juventus Turin qui ne compte pas sur lui

la saison prochaine. Mais celui qui avait été prêté la saison passée à Marseille ne connaît toujours pas sa future destination, quelques jours après avoir soulevé un nouveau trophée en Copa America avec le Chili. Selon le site italien ian-

lucadimazio.com, le milieu polyvalent de 28 ans intéresse toujours fortement la Fiorentina, mais également le Red Bull Leipzig, promu en Bundesliga, et le Bayer Leverkusen où évolue son compatriote Charles Aranguiz.

**Cyclisme - Tour de France
Froome maillot jaune au terme de la 8^e étape**

Au prix d'une descente très osée du col de Peyresourde, le Britannique Chris Froome a gagné la 8^e étape du Tour de France, samedi, à Bagnères-de-Luchon, et a endossé le maillot jaune. Froome a surpris ses adversaires en attaquant au sommet de Peyresourde, distant de 15,5 kilomètres de l'arrivée. Sur la ligne, il a précédé de 13 secondes ses poursuivants. Par rapport à son rival direct, le Colombien Nairo Quintana, et à ses autres adversaires, le vainqueur sortant du Tour a grignoté au total 23 secondes, bonification incluse. Le Britannique (31 ans), qui passait pour être un descendant moyen par rapport aux as de la spécialité, a attaqué là où il n'était pas attendu. Même s'il a été contraint, pour ce gain minime, de prendre énormément de risques en étant assis sur le cadre pendant l'essentiel de la descente.

Principale victime de cette deuxième journée dans les Pyrénées, l'Espagnol Alberto Contador a cédé plus d'une minute et demie sur

Tennis - Wimbledon 2016**Serena Williams, la revanche d'une immense championne**

Au terme d'une démonstration de force, Serena Williams a pris sa revanche sur l'Allemande Angelique Kerber, samedi en finale de Wimbledon, pour conserver son bien et décrocher un 22^e titre majeur, record à la clé. Foudroyée de bonheur, après la balle de match conclue au filet (7-5, 6-3), l'Américaine s'est laissée tomber sur la pelouse du «Centre court» avec le sentiment du devoir accompli.

Elle a aussi égalé Steffi Graf en nombre de victoires à Londres et n'est plus qu'à deux longues du record absolu de Martina Navratilova.

C'est désormais un autre record qui va occuper son esprit, celui du plus grand nombre de trophées majeurs gagnés dans l'histoire, propriété de l'Australienne Margaret Court-Smith, 24 fois titrée de 1960 à 1973. La quête reprendra en septembre dès l'US Open, où elle tentera de s'imposer pour la septième fois. Avant, il y aura les jeux Olympiques, à Rio (5-21 août), où elle essaiera de s'offrir une deuxième médaille d'or en simple et une quatrième en double aux côtés de sa soeur aînée Venus. Si elle garde ce niveau, l'Américaine peut y prétendre. Elle a pilonné la défense de Kerber,

pagnole Garbiñe Muguruza, en finale de Roland-Garros, avaient bloqué son compteur sur 21.

L'Américaine, que l'on disait moins motivée par son sport, a fait taire ses détracteurs en s'imposant pour la septième fois dans le «temple de tennis», le terrain de jeu qui lui réussit le mieux en Grand Chelem.

Elle a aussi égalé Steffi Graf en nombre de victoires à Londres et n'est plus qu'à deux longues du record absolu de Martina Navratilova.

C'est désormais un autre record qui va occuper son esprit, celui du plus grand nombre de trophées majeurs gagnés dans l'histoire, propriété de l'Australienne Margaret Court-Smith, 24 fois titrée de 1960 à 1973. La quête reprendra en septembre dès l'US Open, où elle tentera de s'imposer pour la septième fois. Avant, il y aura les

jeux Olympiques, à Rio (5-21 août), où elle essaiera de s'offrir une deuxième médaille d'or en simple et une quatrième en double aux côtés de sa soeur aînée Venus. Si elle garde ce niveau, l'Américaine peut y prétendre. Elle a pilonné la défense de Kerber, 14 finales.



09.00 Bonjour d'Algérie (Best of)
10.00 Holm oua haqqa
10.30 La mer méditerranée
10.50 Loulou
11.15 Qouloub tahta ramade
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Oua khoudiaa el inssane
13.45 Moudoun mina el aâlem

14.15 Qouloub fi sira'e
15.00 La nuit du patrimoine
16.30 E'namour el abyadh
17.00 Bakugan
17.25 Makhabar comédia
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Holm oua haqqa
19.00 Journal télévisé en français



09.50 Motus
10.25 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.55 Toute une histoire
13.33 Tour de France à la voile
14.05 BMX
14.40 Poulidor Premier
16.20 Amazonia
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.51 Météo 2
19.00 Journal
19.38 Parents mode d'emploi
19.53 Météo 2



20.00 Major Crimes



Saison 3 - Episode 4
- Que justice soit faite
Avec Mary McDonnell, GW Bailey, Anthony Denison, Michael Paul Chan
Lucas Cross, un violeur récidiviste, est retrouvé assassiné chez lui, deux mois après avoir obtenu un non-lieu pour vice de procédure lors de son procès. Jackie Chaidez, la jeune femme qui l'avait accusé de viol, affirme qu'elle était au restaurant au moment du meurtre ; mais son alibi semble contestable. Parallèlement, Rusty continue d'aider sa mère sans se rendre compte qu'elle le manipule.
22.50 Les dames
00.35 After



10.42 Les as de la jungle
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
11.55 Village départ
12.25 Un cas pour deux
15.15 Des chiffres et des lettres
15.55 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



19.55 Le maître d'école

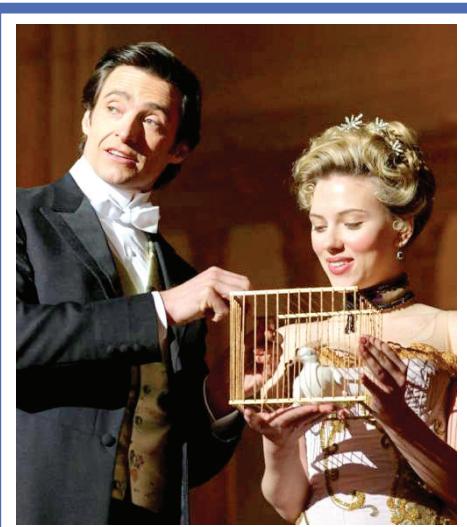
Avec Coluche, Josiane Balasko, Jacques Debary, Roland Giraud
À Paris, Gérard, vendeur dans un magasin de jeans, claque la porte le jour où il voit son patron gifler un enfant qu'il avait surpris en flagrant délit de vol. Il devient instituteur suppléant. Nommé en province, il s'aperçoit vite qu'enseigner ne s'improvise pas. Mais avec les conseils de ses collègues, Jacqueline Lajoie et M. Meignant, et l'amour qu'il porte aux enfants, il se rend peu à peu indispensable...
21.30 Grand Soir 3
22.00 Le blanchiment des troupes coloniales
22.50 La vie sur l'eau
00.25 Pasqua par Pasqua



12.40 Le magazine de la santé
13.50 Tous enceints !
14.50 Décollage pour l'Amérique
15.45 L'aventure des premiers hommes
16.45 C dans l'air
18.00 Silence, ça pousse !
18.55 Les liaisons sauvages
19.55 Sale temps pour la planète
20.40 Vu sur Terre
21.35 C dans l'air
22.50 Femmes Kuria, une tradition pour une lignée
23.45 Travaux chocs pour hôtel chic
00.35 La grande aventure de l'homme sapiens



12.20 Arte journal
12.35 Saïgon, l'été de nos 20 ans
15.50 Paysages d'ici et d'ailleurs
16.20 X.enius
16.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
17.15 Le Grand Nord en 30 jours
18.00 Le Tyrol du Sud
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Zatōichi
21.45 L'histoire cachée de la Grande Muraille de Chine
22.40 Chine : trésors perdus de la dynastie des Han
23.35 Quand je serai dictateur
01.05 The Grandmaster le journal



CINE + PREMIER 19.45

LE PRESTIGE

Avec Hugh Jackman, Christian Bale, Michael Caine, Piper Perabo

En 1887, Alfred Borden et Robert Angier assistent un magicien, Milton, pour un tour très dangereux : Julia, l'épouse d'Angier, entraînée dans une cuve d'eau hermétique, doit se libérer. Un soir, Julia se noie sous les yeux de son mari. Angier accuse Borden de l'avoir attachée avec un noeud inédit, plus difficile à défier. Angier ne songe plus qu'à se venger, et ce par n'importe quel moyen.

OCS MAX 19.40

BONS BAISERS DE BRUGES

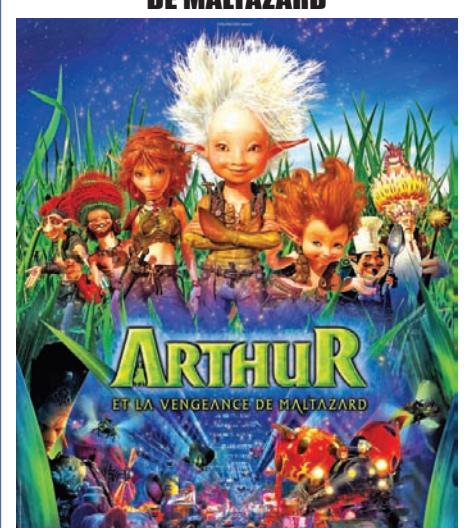


Avec Colin Farrell, Brendan Gleeson, Ralph Fiennes, Clémence Poésy

Ray et Ken, deux tueurs à gages irlandais, ont reçu de leur chef, un certain Harry, l'ordre de se rendre à Bruges et d'attendre ses instructions. Ken en profite pour visiter les splendeurs de cette cité belge. Mais Ray, traumatisé par une bavure qu'il a commise à Londres, se refuse à jouer les touristes. Lorsque Ken reçoit enfin le coup de téléphone de leur patron, il apprend que qu'il est chargé d'exécuter Ray.

NT1 19.50

ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTAZARD



Avec Freddie Highmore, Mia Farrow, Logan Miller, Robert Stanton

Après avoir passé avec succès différentes épreuves, Arthur vient d'être admis dans le grand cercle de la nature. En ce jour de dixième lune, il doit retourner dans le monde des Minimoys pour fêter l'événement et revoir Sélénia. Mais le père d'Arthur fait des siennes et compromet ces retrouvailles. Au même moment, le jeune garçon reçoit un appel de détresse. Il est sûr que sa bien-aimée est en danger.

TÉLÉVISION



19.55 Esprits criminels



10.20 Petits secrets entre voisins

11.00 Les douze coups de midi

12.00 Journal

12.40 Météo

12.45 Les feux de l'amour

13.40 Petits plats en équilibre été

13.45 Faux-semblants

15.45 Quatre mariages pour une lune de miel

16.45 Bienvenue chez nous

17.50 19H live

18.55 Météo

19.00 Journal

19.35 Météo

Saison 11 - Episode 2

- Un témoin très gênant
Avec Joe Mantegna, Shemar Moore, Matthew Gray Gubler, AJ Cook
L'équipe de Rossi se rend à Los Angeles où un bus a été la cible d'un attentat au sarin. De nombreuses personnes ont trouvé la mort. Les agents sont mobilisés pour éviter une seconde catastrophe, qui pourrait être de plus grande ampleur. Sur place, ils retrouvent Natalie Colfax et ses hommes qui ont déjà collecté des informations sur les passagers du bus.

22.25 Flash



20.00 L'amour est dans le pré



11.05 New Girl

11.45 Le 12.45

12.10 Scènes de ménages

12.45 Encore toi !

14.45 Un été avec mon père

16.25 Les reines du shopping

17.35 Chasseurs d'appart'

18.45 Le 19.45

19.25 En famille

Saison 11 - Episode 1

Présenté par Karine Le Marchand
Les agriculteurs de cette 11e saison se retrouvent dans une ancienne ferme en région parisienne pour ouvrir leurs courrières. Bernard, éleveur de vaches laitières en Picardie, 49 ans, retrouve Didier, céréalier de l'Aisne également, 52 ans, pour faire la route ensemble. Paulo, éleveur de chevaux postiers du Finistère, 60 ans et veuf, et Monique, héllicicultrice dans les Alpes-Maritimes, 55 ans et divorcée, rassemblent leurs amis avant leur départ.
00.10 Nouveau look pour une nouvelle vie



19.55 Acquitted



11.45 Le petit journal de la semaine

12.20 Les nouveaux explorateurs

13.15 False Flag

14.40 Comme un avion

16.20 Surprises

16.30 Hercule

18.05 Brooklyn Nine-Nine

18.30 The Big Bang Theory

19.00 Eric et Quentin

19.11 La météo

19.14 Le petit journal de la semaine

19.50 Les Guignols

Saison 1 - Episode 3

Fragmentation
Avec Susanne Boucher, Lena Endre, Nicolai Cleve Broch, Ingar Helge Gimle
Aksel s'exprime pour la première fois devant les salariés de Solar Tech depuis sa prise de contrôle. Il leur confirme le maintien d'Eva au poste de PDG mais celle-ci annonce au contraire sa démission, ainsi que son intention de mettre en vente toutes ses actions dans l'entreprise.
21.25 Spécial investigation
22.50 Les recettes du bonheur
00.50 L'amour Food



13.00 H2O, l'île des sirènes

13.25 Super 4

14.15 Les chroniques de Zorro

15.00 Ultimate Spider-Man

16.05 Angelo la débrouille

16.50 Jamie a des tentacules

17.15 Les as de la jungle à la rescoussse

18.00 On n'est pas que des cobayes !

19.55 Les délires magiques de Lindsay et Eric Antoine

21.25 Eric Antoine

22.50 Shirley et Dino

00.30 Monte le son, le live

W9

10.30 W9 Hits
11.30 Malcolm
15.40 Un dîner presque parfait
17.55 Malcolm
19.45 Soda
19.55 Astérix et le coup du menhir
21.20 Astérix et la surprise de César
22.40 Céline pour toujours



Bélier 21-03 au 20-04

Ne nous plaignez pas si la chance ne se décide pas à vous sourire tout de suite. Il y a fort à faire pour vous convaincre que c'est bientôt votre tour.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous pourriez connaître un certain retard dans un rendez-vous qui vous semble important. Ne vous impatientez pas car cela vous donnera le temps de réfléchir à la façon de conduire cet entretien.

Gémeaux 22-05 au 21-06

La situation paraît se compliquer et pourtant rien n'indique qu'il y ait à s'inquiéter. Les choses finiront par s'arranger, à vous de faire preuve de patience.

Cancer 22-06 au 22-07

Saisissez au vol la proposition que l'on vous fera de façon un peu brusque. Vous avez tout à y gagner car vous traversez une époque bénéfique qui vous porte chance. D'autant plus que votre forme physique qui progresse ne vous décevra pas, faites néanmoins preuve de prudence.

Lion 23-07 au 23-08

Vous pourrez goûter sans retenue aux joies intenses qui vous sont offertes. Les sentiments de quelqu'un à votre égard évoluent favorablement. Une rencontre inattendue vous précipite dans une hésitation soudaine. Vous prendrez la bonne décision, celle qui convient.

Vierge 24-08 au 23-09

La grande forme est là si vous faites un peu de gymnastique matinale. Votre énergie est au beau fixe ce qui vous permet de relever avec succès un nouveau défi important pour vous.

Balance 24-09 au 23-10

La prudence est de rigueur surtout s'il s'agit de prendre des décisions personnelles importantes concernant des personnes qui vous sont proches.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous allez prendre des décisions très importantes sur le plan sentiments. Faites attention à ne pas vous engager trop vite.

Sagittaire 23-11 au 21-12

La forme va vous sourire à nouveau. Il faut revoir les décisions que vous avez prises, un excès d'efforts pourrait nuire à votre santé. Tous les espoirs vous sont permis de garder cette grande forme.

Capricorne 22-12 au 20-01

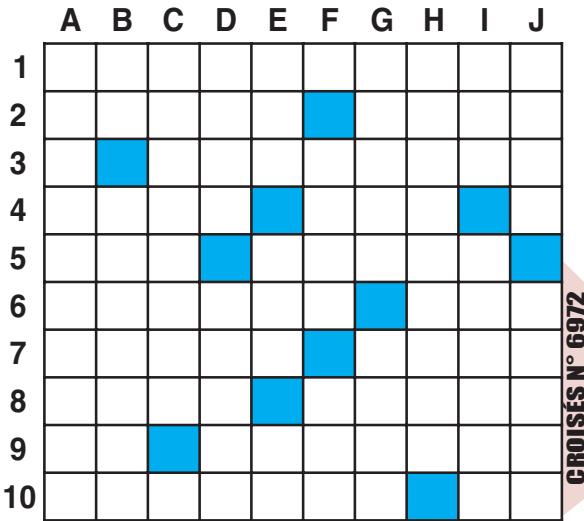
Vous pensez, sans doute avec raison, que quelqu'un d'important possède sur vous une trop grande influence. Vos sentiments ne sont pas très différents des siens. Pourtant vous allez faire volte-face pour résister à cette intrusion dans votre vie.

Verseau 21-01 au 18-02

Gardez confiance car vous aurez la chance que les choses s'arrangent d'elles-mêmes. Si un problème financier survient ou qu'une décision importante soit à prendre, il vous suffira d'être patient, d'avoir confiance et d'attendre que la meilleure solution s'offre à vous.

Poissons 19-02 au 20-03

Malgré certaines difficultés passagères, le beau fixe revient au grand galop dans votre vie. Cela aura beaucoup d'importance pour les grandes décisions que vous aurez à prendre. Vous y gagnerez en efficacité.



Horizontalement:

- Mise au piquet.
- De l'andalou qui se siffle quand ça chante. Lame.
- Raison de plus.
- Elle est bête et à ragots ! Médecine de bouche à oreille.
- A toute biture.
- Notions.
- Oiseau.
- Butera. Avancés.
- Tout venant. Mauvaises liaisons.
- Ordre de tirer par lettres. Distinguera et ordonnera.
- Nid-d'oiseau. Sens.

Verticalement:

- Un transport qui prête à rire.
- Pronom. Fait le noble ou le pitre.
- Bien prés.
- On ne peut plus Homère. Combinat.
- Speed. Ouille, c'est mauvais ! Conjonction.
- Corps marin. Expression bête.
- Appel de deux pieds. Sens commun.
- Mal sacré.
- Tumeur. Leone, l'africaine.
- Mince alors ! Epreuve de marche.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6971

P	R	E	A	V	I	S	E	S				
E	I		L	I	N	O	T	T				
R	A	S	A	N	T		R	A				
C	N	I	D	A	I	R	E	S				
H	T	E	M	A	S	E	R					
I	P	R	I	A	M		U					
S	U	D	O	R	I	P	A	R	E			
T	R	B	E	S	A	C	E					
E	N	T	E	S	N	T	E					
S	E	V	E	S	T	E	L	E				

FLECHES N°6971

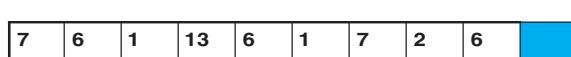
C	R	A	S	S	E	V	A					
A	U	B	A	I	N	E	B					
V	E	R	X	T	P	I						
A	R	E	S	O	A	M						
L	G	U	I	T	A	R	E					
I	L	E	L	A	I	D	E					
E	S	M	S	R	O							
R	I	E	P	N	B							
C	O	R	D	E	S	A						
D	I	L	E	G	E	R	S					
O	N	E	R	U	E							
T	E	L	M	E	L	E	E					

FLECHES N° 6972



CODÉS N° 6971

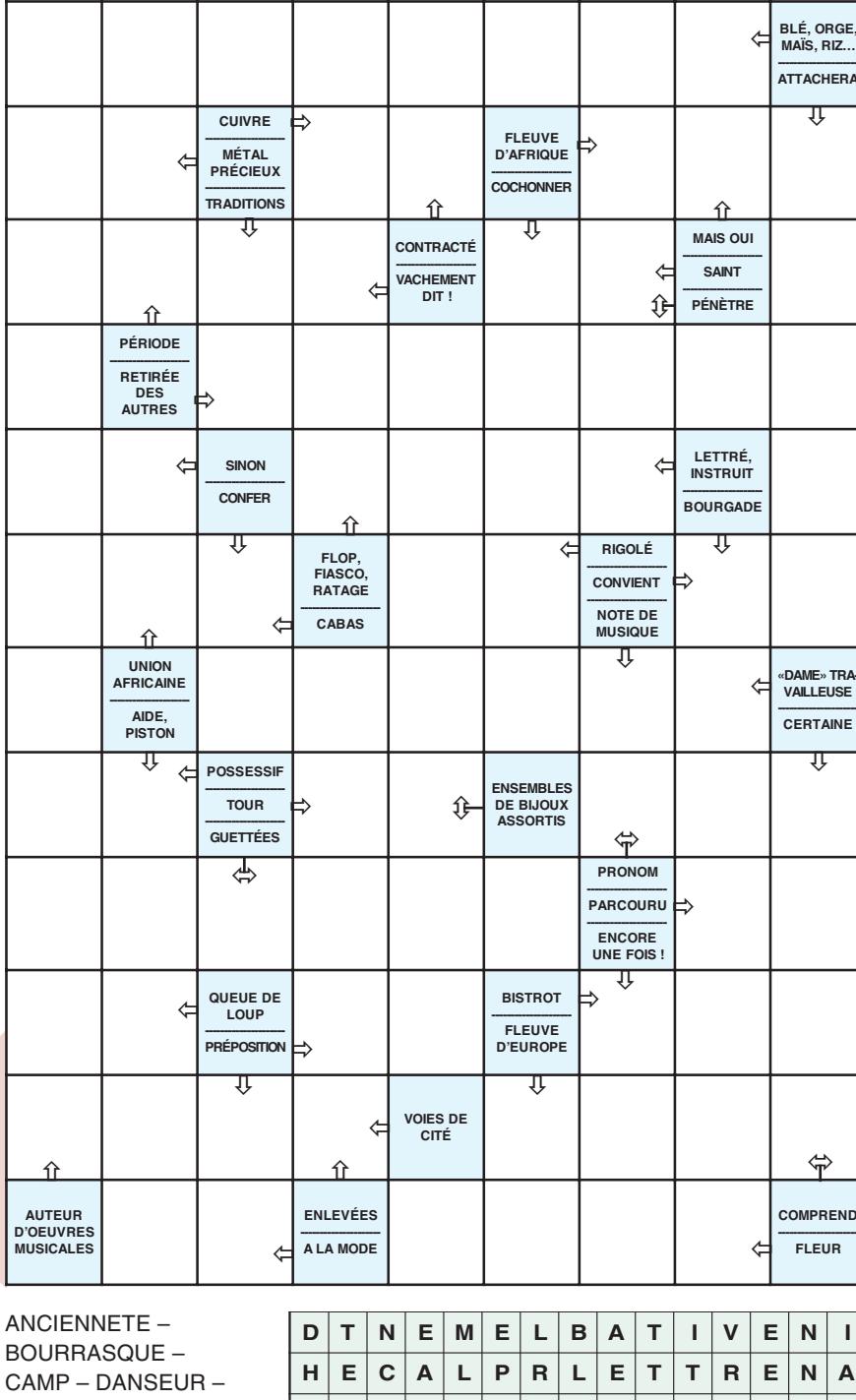
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
R	A	L	S	E	T	C	I	N	M	U	V	O
D	P	F	G									



CODÉS N° 6972

7	6	1	13	6	1	7	2	6				
6	9	10	8	13		6	7	13	8			
1	13	13	8		3	13	8	1	13			
13		8	12	11	12	14	13		16			
10	1		7		11	7	12	7	1			
6	13	8		3	12	1	9	10	13			
13	11	7	5	12	7	8			9			
8		5	12	10	8		15	13	10			
	3	7	11	13		12	7	10		13		
12	7	11		10	12	1	12	4	13			
15	2	7	1		4	1			8			
12	6	1	13	10	7	13	9	10	8			
6		9	1	13	10	7	6		2			
16	2	14	13	13		6	7	13	10			
13	3	13	13		8	1	10	7	13			

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILLIS N° 6972

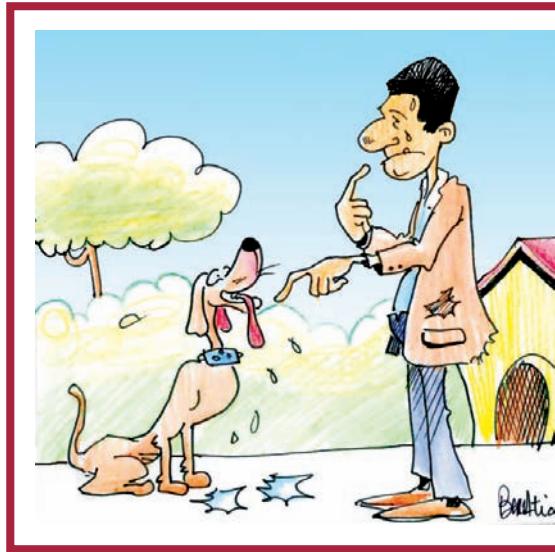
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er brise.

- Mon 2e plie.

Mon tout est un petit mammifère, constructeur de barrages.

7
E
R
R
E
U
R
S



29 islamistes tués dans des combats en Syrie

Au moins 29 « rebelles » syriens ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche lors de combats avec les troupes du régime pour le contrôle d'un axe stratégique de la ville d'Alep (nord), a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les combattants des groupes islamistes Faylaq al-Sham et Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, ont été tués alors qu'ils tentaient de reprendre la route du Castello, située au nord de la ville d'Alep et que les forces du régime étaient parvenues à couper de facto jeudi, a précisé l'OSDH. Cette route est la dernière voie d'approvisionnement vers les quartiers contrôlés par l'opposition, dans l'est d'Alep, ville divisée entre zones tenues par les rebelles et celles contrôlées par le régime en 2012. Selon l'OSDH, les combats ont également fait des victimes dans les rangs des forces du régime, mais aucun bilan n'était disponible dans l'immédiat. "L'attaque a pris fin et la route reste complètement fermée", a déclaré le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Manifestations à New York contre la violence policière



Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi soir à New York pour dénoncer, pour la troisième soirée consécutive, les violences policières contre des noirs. Mais après le meurtre de cinq policiers jeudi à Dallas (Texas), le ton était mesuré au départ du cortège, une manifestante remettant même les nombreux policiers encadrant la manifestation. "Qui sera le prochain?", déclaraient des pancartes. "Ne tirez pas", "Assez", "Attention au racisme". D'autres pancartes portaient les noms de Philando Castile, tué mercredi dans le Minnesota (nord), et d'Alton Sterling, tué mardi en Louisiane (sud), tous les deux par des policiers.

S'y est ajouté à New York celui de Derlawn Small, 37 ans, tué en début de semaine par un policier qui n'était pas en fonction lors d'un incident de la circulation. Derlawn Small était sorti de sa voiture pour se confronter au policier, furieux apparemment que l'agent, qui était en civil et dans sa voiture personnelle, lui ait fait une queue de poisson. Selon des images vidéo publiées samedi par le New York Post, le policier, Wayne Isaacs, a immédiatement tiré de l'intérieur de sa voiture, sa victime chancelant immédiatement avant de s'effondrer quelques mètres plus loin.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Deux soldats maliens tués dans une attaque terroriste



Deux soldats maliens ont été tués par des islamistes présumés dans le centre du Mali, près de la frontière avec le Burkina Faso, a-t-on appris diman-

che de source militaire et auprès d'un élu local.

"Deux membres de la garde nationale (une composante de l'armée malienne) ont été tués same-

di à Dinangourou (centre du Mali), près de la frontière avec le Burkina Faso par des terroristes", a déclaré à l'AFP une source militaire malienne. Les assaillants "seraient venus du Burkina (Faso) et seraient rentrés dans le même pays", a indiqué la même source.

L'information sur l'attaque et le bilan a été confirmée par un élu local qui a parlé "d'une opération très rapide menée par les assaillants qui étaient très probablement très informés". "Nous devons rester très vigilants parce que les djihadistes maliens et burkinabé qui se réclament de Iyad Ag Ghaly (Touareg et chef du groupe islamiste malien Ansar Dine) travaillent ensemble pour attaquer des localités frontalières entre le Mali et le Burkina", a ajouté la même source.

Le chef de la diplomatie égyptienne en Israël

Le chef de la diplomatie égyptienne, Sameh Choukry, devait se rendre dimanche en Israël pour la première visite à un tel niveau depuis neuf ans, durant laquelle il rencontrera le Premier ministre Benjamin Netanyahu, ont annoncé les deux pays. M. Choukry aura un "entretien approfondi" avec M. Netanyahu sur la reprise des négociations israélo-palestiniennes, a indiqué le ministère égyptien dans un communiqué. Ils vont étudier les "mesures de confiance" à promouvoir afin de "créer un environnement favorable à la reprise des négociations

directe" entre les deux parties "dans le but de parvenir à une solution durable et juste", a-t-il précisé. Le ministre égyptien s'est rendu à Ramallah, le 29 juin, pour y rencontrer des responsables palestiniens, selon son ministère. M. Netanyahu s'est pour sa part déclaré "heureux" de la première visite d'un chef de la diplomatie égyptienne en Israël depuis 2007, lors du conseil des ministres hebdomadaire. "Je vais le rencontrer cet après-midi puis de nouveau ce soir", a affirmé M. Netanyahu dont les propos ont été diffusés par la radio publique.



Daech perd du terrain en Syrie et en Irak



Le groupe ultraradical Etat islamique (Daech) a perdu 12% du territoire qu'il contrôle en Irak et en Syrie au cours des six premiers mois de 2016, se-

lon une analyse du cabinet britannique spécialisé IHS Jane's publiée dimanche. L'EI avait proclamé en 2014 un "califat" islamique à partir des zones qu'il

contrôlait dans la Syrie en guerre et en Irak voisin. "En 2015, le califat de l'EI s'est réduit de 12.800 km², à 78.000 km², soit une perte nette de 14%. Au cours des premiers six mois de 2016, ce territoire s'est encore réduit de 12%", affirme l'analyse. En Syrie, où il est combattu à la fois par l'armée du régime soutenue par la Russie, une alliance arabo-kurde appuyée par les Etats-Unis, l'EI avait notamment perdu la cité antique de Palmyre le 27 mars. En Irak, les troupes gouvernementales ont repris son fief de Falloudja le 26 juin. Les djihadistes sont également assiégés à Minbij, situé sur leur principale route d'approvisionnement entre la Syrie et la Turquie.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

ÇA SE PASSE À OUED TAGA !

nistration au détriment de la collectivité locale. La démission des élus censés représenter leurs électeurs, l'insignifiance de leur influence dans la prise de décision devant les représentants du pouvoir central et la toute-puissance des cachets d'Algier répondant à des intérêts plus personnels que d'utilité publique ont faussé tous les calculs. La gouvernance, bonne ou mauvaise, doit être sujette à un chantier en profondeur à même de redonner aux élus locaux un poids décisionnel du moins égal à celui du représentant de l'Etat. La refonte des codes, communal en premier, doit s'inscrire dans ce respect des citoyens en premier et dernier lieu.

Les exemples de Zighout Youcef et de Oued Taga sont plus qu'illustratifs d'une situation ubuesque où un projet qui peut être décentralisé pour peu que les bonnes volontés suivent dégénère en un bras de fer défavorable aux locaux. Des terres agricoles sont ainsi don-

nées en pâture à des promoteurs de projets polluants alors que la logique voudrait qu'elles soient épargnées, protégées pour un meilleur rendement. Alors que le gouvernement ne cesse de nous rebattre les oreilles avec une optimisation des ressources hors hydrocarbures en s'orientant vers la relance des secteurs du tourisme et surtout de l'agriculture, ailleurs, quelque part de derrière les bureaux cossus des ministères, on n'hésite pas à sacrifier de bonnes terres pour une cimenterie dont l'Algérie n'aura certainement plus besoin dans l'immédiat.

L'économiste Farès Mesdour de l'université de Blida a livré des chiffres accablants sur l'agriculture en Algérie. Alors que le secteur doit être la locomotive de l'économie nationale, on importe toujours pour manger. Selon lui, il existe 32 millions d'hectares d'excellentes terres en Algérie mais qui ne donnent rien en comparaison avec les 3 millions en Californie qui donnent annuellement 600 milliards de dollars et le 1,6 million d'hectares en Espagne qui fournissent au pays 400 milliards de dollars. Rien que cela. A méditer messieurs les responsables !

Ligue des champions: la disqualification de l'ES Sétif confirmée

La Confédération africaine de football (CAF) a confirmé dimanche la disqualification de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne) de la Ligue des champions 2016, suite aux incidents ayant émaillé son match contre Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), a annoncé l'instance africaine. Outre cette sanction, l'Entente est appelée à disputer ses deux prochaines rencontres africaines, en cas de qualification à une compétition continentale, à huis clos, et doit s'acquitter d'une amende de 45.000 dollars, précise la même source. Le club sétifien a également écopé d'une amende de 5.000 dollars pour jets de fumigènes, lors de la réception de l'équipe soudanaise d'Al-Merrikh (0-0) en match retour du 3e tour de la C1. L'arbitre avait dû interrompre la rencontre avant son terme alors que le score était de 2-0 pour les Sud-Africains le 18 juin dernier au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, à l'occasion de la 1re journée (Gr. B) de la phase de poules.

"Les officiels du match ont constaté notamment un envahissement du terrain, ainsi que de nombreux jets de projectiles, de pierres, de bouteilles et de pétards, provoquant un certain nombre de blessés parmi les spectateurs et les forces de sécurité", avait regretté la CAF dans un précédent communiqué.

Sept morts dans deux attaques en Turquie

Six soldats turcs et un garde de village ont été tués dimanche et une quinzaine de personnes blessées dans deux attaques attribuées aux combattants kurdes et menées à quelques heures d'intervalle dans le sud-est de la Turquie, a rapporté l'armée. Quatre soldats ont été tués sur le coup par l'explosion d'un engin au passage de leur véhicule sur une route de la province de Hakkari, entre Beyyurdü et Aktutun, a annoncé l'armée. Un cinquième soldat est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures, a-t-elle ajouté ensuite, imputant l'attaque aux séparatistes kurdes.

Les forces de sécurité turques mènent des opérations d'ampleur dans cette province frontalière du nord de l'Irak pour éliminer les combattants du Parti des Travailleurs du Kurdistan, le PKK. Un peu plus tôt, un soldat turc et un membre des gardes de village ont été tués dans un attentat à la voiture piégée dans la province de Van, a annoncé l'armée, montrant du doigt les combattants kurdes.

Ooredoo récompense les Majors de promotion 2016



Dans le cadre de son partenariat avec l'Université des Sciences et des Technologies Houari Boumediene (USTHB), Ooredoo accompagne les étudiants de la Faculté d'Électronique et Informatique, en offrant des récompenses aux majors de promotion de l'année universitaire 2015-2016. Lors de cette cérémonie de remise des diplômes qui s'est déroulée le lundi 04 juillet 2016 à l'USTHB, Ooredoo a tenu à récompenser les Majors de Promotion 2016 de Licence et Master des trois spécialités : Electronique, Electrotechnique et Informatique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat stratégique scellée en mai 2016, entre Ooredoo et l'USTHB visant dans un cadre global à encourager l'émergence de jeunes porteurs de projets innovants en mettant à leur profit, son expérience et son savoir-faire technologique. Engagé dans la valorisation des compétences locales, Ooredoo participe au développement de l'écosystème entrepreneurial notamment au sein de l'université algérienne, en accompagnant des projets innovants à forte valeur technologique.